

AVIS IMPORTANT POUR LE PROPRIÉTAIRE OWNER

*Les modifications à cette motoneige ne sont pas recommandées
et peuvent annuler la couverture de la garantie.
Veuillez lire attentivement la section de la garantie de ce manuel.*

POLARIS[®]
L'évasion plein air



600 RMK[®]
600 PRO RMK[®]
800 RMK[®]
800 PRO RMK[®]
800 RMK ASSAULT[®]

**Manuel d'utilisation
de la motoneige
pour l'entretien et la sécurité**

AVERTISSEMENT

Veillez lire, comprendre et suivre toutes les directives et les consignes de sécurité dans le présent manuel et sur les étiquettes de produit.

Le non-respect des consignes de sécurité peut entraîner des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement de ce produit contiennent des produits chimiques qui sont reconnus par l'état de la Californie comme susceptibles de causer le cancer, des malformations à la naissance ou de nuire au système reproducteur.

BIENVENUE

Merci d'avoir acheté un véhicule POLARIS et bienvenue au sein de notre famille mondiale d'enthousiastes des produits POLARIS. Visitez-nous en ligne à www.polarisindustries.com pour connaître les dernières nouvelles, les nouveaux lancements de produits, les événements à venir, les opportunités de carrière et davantage.

Chez POLARIS, nous sommes fiers de produire une gamme enthousiasmante de produits utilitaires et récréatifs.

- Motoneiges
- Véhicules tout-terrain (VTT)
- Véhicules utilitaires *RANGER*®
- Motocyclettes Victory®
- Véhicules produisant peu d'émissions (VPE)

Nous sommes convaincus que POLARIS représente la norme d'excellence en ce qui concerne les véhicules utilitaires et récréatifs présentement fabriqués dans le monde. De nombreuses années d'expérience dans les domaines de l'ingénierie, de la conception et du développement nous ont permis de vous offrir aujourd'hui le meilleur véhicule POLARIS que nous ayons jamais construit.

Le respect des instructions et des recommandations contenues dans ce manuel vous permettra de profiter de votre véhicule en toute sécurité. Ce manuel d'utilisation contient les instructions pour les entretiens mineurs. Cependant, les informations relatives aux réparations importantes sont indiquées dans le Manuel d'entretien POLARIS. Ces réparations ne doivent être effectuées que par un technicien détenant l'accréditation de maître-concessionnaire en service technique® (MSD).

Votre concessionnaire POLARIS a une connaissance optimale de votre véhicule et souhaite votre entière satisfaction. Confiez tous les entretiens et réparations à votre établissement concessionnaire Polaris pendant et après la période de garantie.

Nous sommes aussi très fiers de notre gamme complète de pièces, vêtements et accessoires disponibles par l'intermédiaire de notre boutique en ligne à l'adresse www.purepolaris.com. Faites-vous livrer vos accessoires et vêtements à votre porte !



POLARIS®
L'évasion plein air

POLARIS, L'ÉVASION PLEIN AIR, RMK et ASSAULT sont des marques déposées de POLARIS Industries Inc.

Droit d'auteur 2011 de POLARIS Sales Inc. Les renseignements contenus dans cette publication, au moment de sa parution, reflètent les plus récentes données sur le produit. En raison des améliorations constantes apportées à la conception et à la qualité des composants de production, il peut y avoir certaines divergences mineures entre le véhicule réel et l'information présentée dans ce document. Les représentations et/ou procédures contenues dans cette publication n'ont qu'une valeur indicative. Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité en cas d'omission ou d'inexactitude. Toute réimpression ou réutilisation des représentations et/ou procédures contenues dans la publication, en entier ou en partie, est expressément interdite.

Les instructions originales pour ce véhicule sont en anglais. Les autres langues sont offertes en tant que traduction des instructions originales.

Imprimé au Canada

600 RMK/600 PRO RMK/800 RMK/800 PRO RMK/800 RMK ASSAULT

Manuel d'utilisation 2012, n° de pièce 9923345-fr

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5

Cette section renferme des renseignements utiles pour les propriétaires et les motoneigistes, et indique l'emplacement des numéros d'identification importants que vous devez inscrire dans votre Manuel d'utilisation.

Sécurité 8

Cette section explique le fonctionnement sécuritaire de la motoneige et les étiquettes d'avertissement, ainsi que leur emplacement.

Caractéristiques 26

Cette section explique l'emplacement des commandes et des caractéristiques de votre motoneige.

Un réglage parfait. 48

Cette section comprend des renseignements sur le réglage de la suspension et explique comment effectuer des réglages de la suspension supplémentaires pour vivre l'expérience d'une conduite parfaite.

Inspections avant la conduite. 54

Cette section explique les procédures à effectuer avant chaque randonnée.

Fonctionnement 61

Cette section explique le rodage approprié du moteur, le fonctionnement des caractéristiques et certaines procédures générales de fonctionnement.

Entretien 74

Cette section explique votre rôle et celui de votre concessionnaire dans l'entretien régulier de votre motoneige.

Produits POLARIS 110

Dépannage 111

Garantie. 116

Registre d'entretien 125

Index 128

INTRODUCTION

Remarques importantes à l'intention des propriétaires et des motoneigistes

Après avoir lu le présent manuel, rangez-le dans la motoneige afin de pouvoir le consulter au besoin. Il doit être remis avec la motoneige lorsqu'elle est vendue.

Certaines illustrations et photos utilisées dans le présent manuel sont de nature générale. Votre modèle peut présenter des différences par rapport à ces illustrations.

Veillez suivre le programme d'entretien proposé dans le présent manuel. Un entretien préventif vous donne l'assurance que les composants d'importance vitale de votre motoneige sont inspectés à intervalles kilométriques spécifiques par votre concessionnaire.

Vous et votre concessionnaire devez remplir le formulaire d'enregistrement fourni avec votre motoneige et nous le faire parvenir. Il est nécessaire de remplir ce formulaire pour bénéficier de la garantie.

Protégez et préservez votre droit de conduire une motoneige en devenant membre d'un club de motoneigistes de votre région.

Lorsque vous apprenez à un conducteur inexpérimenté comment conduire une motoneige, déterminez un itinéraire d'entraînement. Assurez-vous que le conducteur sait conduire et maîtriser la motoneige avant de le laisser parcourir une longue distance. Enseignez-lui la courtoisie en motoneige et inscrivez-le à un cours de conduite et de sensibilisation à la sécurité commandité par une organisation provinciale ou locale.

INTRODUCTION

Préservation de l'environnement

POLARIS s'est engagée à appuyer une campagne de sensibilisation sur l'environnement. Nous incitons les gouvernements des provinces et des états de la région enneigée du continent à adopter des programmes de formation rigoureux en sécurité qui encouragent également la protection de notre environnement, de la faune et de la flore.

Les clubs de motoneigistes et d'autres organisations travaillent ensemble dans le but de protéger notre environnement. Nous vous invitons à appuyer leurs efforts et de conduire votre motoneige en veillant à la protection et à la conservation de notre environnement.

Niveau de bruit

Le bruit est probablement l'aspect de la motoneige le plus médiatisé. La Society of Automotive Engineers (SAE), l'organisme qui établit les normes de développement en motoneigisme, recommande que le bruit produit par les motoneiges respecte des niveaux prescrits.

Les motoneiges POLARIS ont été conçues en conformité avec ces normes de la SAE. Nos systèmes de silencieux sont conçus pour atténuer le bruit et ne doivent pas être modifiés ou enlevés. Le bruit de votre motoneige peut ennuyer les non-motoneigistes, de sorte qu'il vous incombe de conduire votre motoneige en vous préoccupant d'autrui. Nous faisons notre part en fabricant des motoneiges plus silencieuses; nous sollicitons votre collaboration afin d'atténuer les répercussions du bruit en conduisant votre motoneige de façon sécuritaire et responsable.

Pollution de l'air

Les ingénieurs de POLARIS cherchent continuellement des moyens de réduire les émissions des moteurs à deux temps. Nous croyons que nos efforts contribuent à réduire la pollution de l'air.

En plus de nos recherches technologiques, nous encourageons également les organismes gouvernementaux, les fabricants, les distributeurs, les concessionnaires, les écologistes et autres parties intéressées à travailler ensemble dans le but de compiler des données sur divers aspects environnementaux.

INTRODUCTION

Numéros d'identification du véhicule

Notez les numéros d'identification de la motoneige et le numéro de clé dans les espaces prévus. Retirez la clé de rechange et rangez-la en lieu sûr. La clé peut être dupliquée uniquement en façonnant une ébauche de clé de POLARIS à partir de l'une des clés existantes. Si les deux clés sont perdues, le commutateur d'allumage devra être remplacé.



Numéro de modèle du véhicule : _____

VIN sur le tunnel (★) (côté droit du tunnel) : _____

Numéro de série du moteur (sur le boîtier du lanceur à rappel) : _____

Numéro de la clé : _____

SÉCURITÉ

Sécurité du conducteur

Les mots et les symboles de signalisation ci-dessous apparaissent dans l'ensemble de ce manuel et sur le véhicule. Ces mots et symboles identifient des textes relatifs à la sécurité. Familiarisez-vous avec leur signification avant de lire le manuel.



Le symbole d'alerte de sécurité indique un risque de blessures personnelles.

AVERTISSEMENT

Un AVERTISSEMENT indique une situation dangereuse qui doit être évitée, sinon cela pourrait conduire à la mort ou des blessures graves.

ATTENTION

Une ATTENTION indique une situation dangereuse qui doit être évitée, sinon cela pourrait conduire à des blessures légères ou modérées.

AVIS

Un AVIS indique une situation pouvant entraîner des dommages matériels.



Une enseigne d'interdiction indique une action qui ne doit PAS être accomplie pour éviter un danger.



Une enseigne d'action obligatoire indique une action qui DOIT être accomplie pour éviter un danger.

Sécurité du conducteur

Veillez suivre le programme d'entretien recommandé à la page 75 du présent manuel afin de vous assurer que toutes les pièces d'importance vitale de votre motoneige sont soigneusement inspectées par votre concessionnaire à intervalles kilométriques spécifiques.

AVERTISSEMENT

La conduite d'une motoneige exige toute votre attention. Ne consommez PAS de boissons alcoolisées, de drogues ou de médicaments pendant que vous conduisez un véhicule ou que vous êtes un passager. Ces substances réduisent la vivacité d'esprit et ralentissent les réflexes.

Les motoneiges peuvent atteindre des vitesses élevées. Il faut faire preuve de prudence pour la sécurité du conducteur. Assurez-vous, en tout temps, que votre motoneige est en excellent état. Il faut toujours effectuer une inspection des pièces importantes et vitales au plan de la sécurité avant chaque randonnée.

Toutes les motoneiges POLARIS sont conçues et testées pour permettre une randonnée sécuritaire lorsqu'elles sont utilisées de la façon indiquée. Toutes modifications, en particulier celles visant à augmenter la vitesse ou la puissance, peuvent entraîner la défaillance des composants critiques du véhicule. **NE MODIFIEZ PAS VOTRE VÉHICULE.** La motoneige peut devenir instable au plan aérodynamique lorsque la vitesse atteinte est supérieure à celle pour laquelle elle a été conçue. Une vitesse excessive peut causer la perte de contrôle. Certaines modifications peuvent également présenter des risques pour la sécurité et occasionner des blessures.

La garantie de votre motoneige est annulée si une pièce quelconque d'équipement a été installée ou si une quelconque modification a été effectuée dans le but d'accroître la vitesse ou la puissance de la motoneige.

SÉCURITÉ

Sécurité du conducteur

Rester à l'écart de la chenille

Votre motoneige est entraînée par une chenille rotative qui doit être partiellement exposée pour fonctionner adéquatement. Ne montez pas sur le garde-neige en plastique.

AVERTISSEMENT ! Vous pourriez vous infliger des blessures graves si vos mains, vos pieds ou vos vêtements se coincent dans la chenille. Soyez vigilant lorsque vous conduisez et demeurez correctement assis afin de ne pas vous approcher de la chenille. Ne soulevez jamais la motoneige ou ne vous tenez pas à l'arrière pendant que vous réchauffez la chenille. Une chenille lâche ou la projection de débris pourrait entraîner des blessures graves ou la mort. Nous vous recommandons de confier à votre concessionnaire toutes les réparations et l'alignement de la chenille.



Rester à l'écart du moteur

N'effectuez jamais de réglages pendant que le moteur est en marche. Coupez le contact, ouvrez les panneaux latéraux ou le capot, effectuez le réglage, remettez en place les écrans et dispositifs de protection, refermez les panneaux latéraux et le capot et redémarrez ensuite le moteur pour vérifier son bon fonctionnement.

AVERTISSEMENT ! Les pièces mobiles d'un moteur peuvent causer des blessures graves si elles entrent en contact avec vos doigts ou vos vêtements. Arrêtez toujours le moteur avant d'effectuer des réglages.

Position de conduite

La conduite d'une motoneige exige de l'habileté et de l'équilibre. Les positions de conduite peuvent varier en fonction de l'expérience et des caractéristiques offertes sur certaines motoneiges, mais dans la plupart des conditions, la plus appropriée est la position assise, les pieds sur les marchepieds et les mains sur le guidon pour commander adéquatement l'accélérateur, le frein et la direction.

AVERTISSEMENT ! Une position de conduite incorrecte peut atténuer la maniabilité, ce qui pourrait causer des blessures graves ou la mort. Adoptez toujours une position de conduite qui vous permet de bien maîtriser votre véhicule.

Sécurité du conducteur

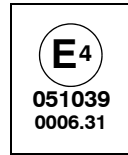
Vêtements de conduite

Casque

Porter un casque peut éviter des blessures graves à la tête. Lors de la conduite d'un véhicule POLARIS, portez toujours un casque qui satisfait ou excède les normes de sécurité établies.

Les casques homologués aux États-Unis et au Canada portent une étiquette du département des Transports américain (DOT).

Les casques homologués en Europe, en Asie et en Océanie portent l'étiquette ECE 22.05. L'emblème ECE est formé d'un cercle entourant la lettre E suivie d'un nombre distinctif du pays qui a donné son autorisation. Le numéro d'approbation et le numéro de série figureront aussi sur l'étiquette.



Protection oculaire

Ne comptez pas sur des lunettes ou lunettes de soleil pour la protection oculaire. Lors de la conduite d'un véhicule POLARIS, portez toujours des lunettes protectrices incassables ou un casque avec un écran facial incassable. POLARIS recommande d'utiliser l'équipement de protection individuelle qui porte des marquages comme VESC 8, V-8, Z87.1 ou CE. Assurez-vous que la protection oculaire est toujours propre.

Vêtements

Soyez bien préparé et portez des vêtements chauds et confortables. Renseignez-vous sur les prévisions météorologiques, particulièrement sur le facteur de refroidissement éolien. Habillez-vous adéquatement. Consultez le tableau à la page 20.

AVERTISSEMENT ! Évitez de porter des vêtements amples ou les foulards longs, puisqu'ils peuvent facilement s'em mêler dans des pièces mobiles et causer des blessures graves. Portez toujours un casque homologué et un dispositif de protection oculaire.



SÉCURITÉ

Sécurité du conducteur

Conducteurs handicapés

Pour conduire ce véhicule en toute sécurité, le conducteur doit avoir un bon jugement et de bonnes habiletés physiques. Les conducteurs présentant un handicap physique ou intellectuel ont un risque accru de perte de contrôle, ce qui peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Préparation de survie

Pour votre sécurité, voyagez toujours avec un groupe de motoneigistes. Informez toujours quelqu'un de l'endroit où vous allez et de la durée de votre absence. Si vous ne pouvez pas vous déplacer en groupe et que vous devez circuler dans des zones éloignées, transportez toujours avec vous du matériel de survie approprié aux conditions que vous risquez de rencontrer. Cet équipement peut comprendre, mais non de façon limitative : des vêtements supplémentaires, un sac de couchage, une lampe de poche, de la nourriture et de l'eau, un rétroviseur de signalisation, du matériel pour faire un feu, et un émetteur-récepteur ou un téléphone cellulaire.

Transportez en tout temps le Manuel d'utilisation dans votre motoneige. Pour une protection accrue, transportez aussi dans votre motoneige les articles suivants :

- Courroie d'entraînement de rechange
- Jeu supplémentaire de bougies
- Câble de remorquage
- Huile supplémentaire
- Antigél pour conduite de carburant
- Trousse de survie en hiver
- Carte des pistes
- Trousse de premiers soins
- Trousse d'outils

Sécurité du conducteur

Nombre de places

Cette motoneige est conçue pour un conducteur seulement. Ne transportez jamais de passager sur cette motoneige.

Vitesse excessive

AVERTISSEMENT ! La conduite à grande vitesse, spécialement la nuit, pourrait entraîner des blessures graves ou la mort. La nuit ou par mauvais temps, réduisez toujours la vitesse.

Observez toujours toutes les lois locales et provinciales régissant le motoneigisme ainsi que les vitesses permises. Soyez toujours vigilant et surveillez attentivement la piste devant vous. Si vous roulez à 64 km/h (40 mi/h), votre motoneige parcourt environ 18 m (60 pi) par seconde. Si vous regardez derrière vous pendant deux secondes seulement, votre motoneige aura parcouru environ 36 m (120 pi). Si vous roulez à 96 km/h (60 mi/h), votre motoneige aura parcouru environ 55 m (180 pi) en deux secondes.

Faites très attention lorsque vous voyagez la nuit. Assurez-vous que le phare et le feu arrière fonctionnent correctement et ne tentez pas de « dépasser » l'éclairage produit par votre faisceau de phare. Soyez certain de toujours pouvoir arrêter votre motoneige sur la distance éclairée par votre faisceau de phare.

SÉCURITÉ

Sécurité du conducteur

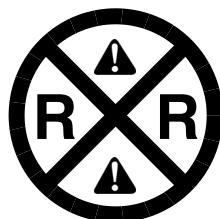
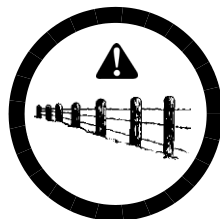
Sensibilisation du conducteur

Ralentissez lorsque vous circulez à proximité de mâts, de poteaux ou d'autres obstacles. Soyez particulièrement vigilant si vous faites la motoneige après la tombée de la nuit. Il faut toujours surveiller la présence de clôtures en fils de fer. Les fils simples sont particulièrement dangereux, puisque la distance entre les poteaux peut être grande. Les haubans des poteaux d'électricité sont aussi difficiles à distinguer.

Avant de traverser une voie ferrée, une chaussée ou une autoroute, assurez-vous que la voie est libre. Le bruit de votre motoneige masque celui des véhicules qui s'approchent de vous. Avant de tourner ou de traverser une voie ferrée ou une autoroute, regardez toujours devant vous, à l'arrière et sur les côtés. De plus, les talus escarpés peuvent également vous cacher la vue. Prévoyez toujours une voie d'évitement.

Les variations de la profondeur de neige et/ou des courants d'eau peuvent avoir pour effet de produire une glace d'une épaisseur inégale. Vous pouvez vous noyer si la glace cède sous votre poids et celui de la motoneige. Évitez de conduire sur les plans d'eau gelée à moins d'avoir préalablement vérifié que la glace est suffisamment épaisse pour supporter le poids et la force d'élan de la motoneige, du conducteur et de la charge, ainsi que tout autre véhicule dans votre groupe. Vérifiez toujours auprès des autorités et résidents locaux pour confirmer l'état et l'épaisseur de la glace sur votre parcours entier. Les conducteurs de motoneige acceptent les risques associés à l'état de la glace sur les plans d'eau gelée.

Lorsque vous apprenez à un conducteur inexpérimenté comment conduire une motoneige, déterminez un itinéraire d'entraînement. Assurez-vous que le conducteur sait conduire et maîtriser la motoneige avant de le laisser parcourir une longue distance. Enseignez-lui la courtoisie en motoneige et inscrivez-le à un cours de conduite et de sensibilisation à la sécurité.



Sécurité du conducteur

Avalanches

Les motoneigistes doivent toujours avoir reçu la formation et l'équipement appropriés avant de circuler sur des terrains montagneux :

- Suivez un cours sur les avalanches.
- Voyagez avec des gens d'expérience.
- Voyagez sur des pistes désignées.
- Assurez-vous que chaque personne possède une pelle, une sonde et une balise de sauvetage en cas d'avalanche.



Une avalanche peut se produire même si vous ne circulez pas sur une pente. N'oubliez pas que la neige forme un tout. Si vous circulez sur une pente lisse ou sur une route enneigée et que la couverture de neige située plus haut est instable, vous pouvez déclencher une avalanche sur une pente plus abrupte située plus haut. Soyez toujours conscient des conditions de neige qui se trouvent plus haut lorsque vous voyagez sur des terrains montagneux.

Avant de circuler sur un terrain montagneux, communiquez avec votre service d'information local sur les avalanches pour obtenir les conditions de la météo et de stabilité de la couverture de neige en vigueur.

Pour obtenir plus de renseignements sur la formation et les conditions relatives aux avalanches, communiquez avec le service de police de votre région ou visitez le site américain ou canadien des centres d'avalanches à l'adresse www.avalanche.org.

SÉCURITÉ

Sécurité du conducteur

Accumulation de neige et de glace

AVERTISSEMENT ! L'accumulation de neige ou de glace peut nuire à la direction de votre motoneige, ce qui pourrait occasionner des blessures graves ou la mort. Évitez toute accumulation de neige ou de glace sous le capot.

Avant de mettre le véhicule en marche, tournez manuellement les skis vers la droite, puis vers la gauche, et assurez-vous que le braquage à gauche et à droite n'est pas entravé par de la neige ou de la glace. Si vous avez de la difficulté à le faire, enlevez l'accumulation de neige ou de glace qui pourrait obstruer la tringlerie de direction.

Conduite sur surfaces glissantes

AVERTISSEMENT ! Ne tentez jamais de changer brusquement de direction sur une surface glissante. Roulez lentement et redoublez de prudence. La conduite sur la glace ou la neige durcie affecte la maniabilité et la puissance de freinage, ce qui pourrait causer une perte de contrôle et occasionner des blessures graves ou la mort. Ralentissez et redoublez de prudence lorsque vous conduisez sur les surfaces glissantes.

Conditions de neige inadéquates

Puisque la neige procure la seule lubrification dont la suspension à glissière a besoin et que, sur les modèles refroidis par liquide, elle assure également le refroidissement du moteur, il est essentiel de conduire votre motoneige dans une couverture de neige adéquate.

AVIS : Toute conduite dans des conditions différentes pourrait entraîner une usure excessive et des dommages à la glissière, à la chenille et/ou au moteur.

AVERTISSEMENT ! Si la lubrification et le refroidissement sont insuffisants, la glissière et la chenille surchaufferont, ce qui causera une usure, des dommages et une défaillance prématurés, et cela pourrait entraîner des blessures graves. Réduisez votre vitesse et circulez fréquemment dans la neige fraîche afin d'assurer une lubrification et un refroidissement adéquats de la glissière et des surfaces de la chenille. Évitez de conduire la motoneige pendant une période prolongée sur la glace, les surfaces de neige durcie ou la chaussée.

Fonctionnement dans la neige profonde

Lorsque la motoneige est prise dans la neige, dégagez les marchepieds et piétinez la neige à l'avant de la motoneige afin que le véhicule puisse se dégager lorsque la commande d'accélérateur est ouverte.

Sécurité du conducteur

Descente de pente

Lorsque vous descendez une pente, déplacez votre poids vers l'arrière de la motoneige et réduisez votre vitesse au minimum. Actionnez la commande d'accélérateur juste assez pour maintenir l'embrayage engagé et permettre que la compression du moteur ralentisse la motoneige et l'empêche de descendre la pente sans contrainte.

AVERTISSEMENT ! Lorsque vous descendez de longues pentes, veuillez pomper les freins. Une telle descente sur les freins peut faire surchauffer le système de freinage, ce qui peut entraîner une défaillance des freins. Une sollicitation excessive ou répétitive des freins pour des arrêts à grande vitesse entraîne aussi une surchauffe du système de freinage. Cette situation peut provoquer une perte soudaine de freins ou un incendie, ce qui peut causer des blessures graves ou la mort.

Conduite sur un terrain montagneux

AVERTISSEMENT ! La montée de colline ou les déplacements en pente peuvent déséquilibrer et faire basculer la motoneige, causant ainsi des blessures graves ou la mort. Faites preuve de prudence et de jugement lorsque vous conduisez sur un terrain montagneux.

Redoublez de prudence lorsque vous conduisez sur un terrain montagneux. Si vous ne pouvez éviter les déplacements à flanc de pente, penchez-vous vers l'avant pour abaisser votre centre de gravité. Si vous devez circuler à flanc de pente, déplacez votre poids du côté de la motoneige orienté vers le haut de la pente afin de conserver votre équilibre et d'empêcher la motoneige de basculer.

Ralentissez lorsque vous atteignez le sommet de la pente. Soyez vigilant afin d'éviter les obstacles, les dénivellations brusques ou les gens ou les véhicules qui peuvent se trouver de l'autre côté de la colline.

Si vous ne pouvez plus continuer à monter, tournez la motoneige pour redescendre la colline avant qu'elle ne perde son élan. Si vous n'êtes pas en mesure de le faire, faites tourner la chenille suffisamment pour que la motoneige s'enfonce légèrement et ne redescende pas la pente à reculons. Arrêtez le moteur et engagez le frein de stationnement (le cas échéant). Ne vous placez pas du côté du véhicule orienté vers le bas de la colline. Tirez l'arrière de la motoneige afin que la partie avant et les skis soient orientés vers le bas de la colline. Remontez sur la motoneige, remettez le moteur en marche, désengagez le frein de stationnement, puis descendez prudemment la colline.

SÉCURITÉ

Sécurité du conducteur

Courroie d'entraînement

Ne faites pas fonctionner le moteur sans la courroie d'entraînement.

Toute réparation exigeant le fonctionnement du moteur sans sa courroie doit être confiée à votre concessionnaire.

AVIS : Le fonctionnement du moteur sans la courroie pourrait causer des blessures graves ou des dommages au moteur.

Silencieux d'admission

Ne faites pas fonctionner le moteur sans le silencieux d'admission ou le filtre.

AVIS : Vous pourriez endommager le moteur si vous enlevez le filtre ou le silencieux d'admission.

Embrayages

N'essayez pas de réparer les embrayages.

Confiez à votre concessionnaire toutes les réparations de l'embrayage. L'embrayage est un mécanisme complexe qui tourne à grande vitesse. Chaque embrayage a été équilibré de façon dynamique avant son installation. Tout entretien peut perturber cet équilibre de précision et créer de l'instabilité.

Démarrage par temps froid

Lorsque votre motoneige est stationnée pendant un certain temps, particulièrement la nuit, secouez toujours les skis et la chenille pour enlever la neige et la glace avant de tenter de conduire. Mettez la motoneige en marche en agissant avec suffisamment de vigueur sur l'accélérateur, mais ne dépassez jamais les limites de sécurité.

Maniabilité

Même si la maniabilité du véhicule repose sur la direction et les skis, vous obtenez un contrôle maximum en déplaçant le poids de votre corps. La maniabilité varie lorsque le conducteur est plus léger ou lorsque la motoneige est conçue pour transporter une charge.

Sécurité du conducteur

Conduite responsable

Chaque motoneige présente une maniabilité différente, et même les conditions les plus favorables peuvent devenir dangereuses si le conducteur conduit de façon négligente. Si vous êtes novice en motoneigisme, familiarisez-vous avec la motoneige pour savoir ce qu'elle peut faire et ne pas faire dans différentes conditions. Même les conducteurs expérimentés doivent prendre le temps de s'adapter à la sensation que leur procure leur motoneige avant de tenter des manœuvres audacieuses.

- La façon dont la motoneige négocie les virages, circule en pente, etc., dépend de la position que le conducteur adopte pour maintenir l'équilibre approprié. Commencez toujours par acquérir de l'expérience en débutant sur un parcours de niveau.
- Avant de laisser une autre personne conduire votre motoneige, sachez à quel point elle est expérimentée dans la conduite d'un tel véhicule. Vérifiez si elle a suivi un cours de sensibilisation à la sécurité en motoneige et si elle possède un certificat de motoneigiste. Pour sa protection ainsi que pour la vôtre, assurez-vous qu'elle a suivi un cours de sensibilisation à la sécurité en motoneige. Ce cours peut être utile à tout le monde.
- Ne faites pas de « sauts » en motoneige sur de grands amoncellements de neige ou des terrains similaires. Ces sauts peuvent vous causer des blessures au dos en raison de la compression des vertèbres, ce qui risque d'arriver quand la motoneige heurte le sol. Le siège et la suspension de votre motoneige ont été conçues pour assurer votre protection dans des conditions normales de conduite. Votre motoneige n'a pas été conçue à cette fin.
- Soyez courtois à l'égard des conducteurs que vous rencontrez en passant aux feux de croisement et en diminuant votre vitesse.
- Lorsque vous voyagez en groupe, ne suivez pas de trop près la motoneige qui vous précède. Laissez suffisamment de distance entre les motoneiges pour freiner et pour se protéger contre la neige et les débris volants. Laissez encore plus de distance lors de la conduite sur une surface glissante, dans l'obscurité ou lorsque la visibilité est réduite. Soyez attentif aux motoneiges qui circulent près de vous. Conduisez prudemment afin d'éviter les accidents.
- Retirez la clé de contact lorsque vous laissez la motoneige sans surveillance.

SÉCURITÉ

Sécurité du conducteur

Tableaux des températures/facteurs de refroidissement éolien

Les renseignements qui suivent vous aideront à déterminer à quelles températures il devient dangereux de conduire votre motoneige.

TABLEAU DES FACTEURS DE REFROIDISSEMENT ÉOLIEN (°C)

Vitesse du vent en km/h	Température réelle (°C)																	
	5	2	-1	-4	-7	-10	-13	-16	-19	-22	-25	-28	-31	-34	-37	-40	-43	-46
	Température équivalente (°C)																	
Calme	5	2	-1	-4	-7	-10	-13	-16	-19	-22	-25	-28	-31	-34	-37	-40	-43	-46
8	3	0	-4	-7	-11	-14	-18	-22	-25	-29	-32	-36	-39	-43	-46	-50	-53	-57
16	2	-2	-6	-10	-13	-17	-21	-24	-28	-32	-36	-39	-43	-47	-50	-54	-58	-62
24	1	-3	-7	-11	-15	-19	-22	-26	-30	-34	-38	-42	-45	-49	-53	-57	-61	-65
32	0	-4	-8	-12	-16	-20	-24	-28	-32	-36	-39	-43	-47	-51	-55	-59	-63	-67
40	-1	-5	-9	-13	-17	-21	-25	-29	-33	-37	-41	-45	-49	-53	-57	-61	-65	-69
48	-1	-5	-9	-13	-18	-22	-26	-30	-34	-38	-42	-46	-50	-54	-58	-62	-66	-70
56	-2	-6	-10	-14	-18	-22	-26	-31	-35	-39	-43	-47	-51	-55	-59	-64	-68	-72
64	-2	-6	-10	-15	-19	-23	-27	-31	-35	-40	-44	-48	-52	-56	-61	-65	-69	-73
72	-2	-7	-11	-15	-19	-23	-28	-32	-36	-40	-45	-49	-53	-57	-61	-66	-70	-74
80	-3	-7	-11	-15	-20	-24	-28	-33	-37	-41	-45	-50	-54	-58	-62	-67	-71	-75
88	-3	-7	-12	-16	-20	-24	-29	-33	-37	-42	-46	-50	-55	-59	-63	-67	-72	-76
96	-3	-8	-12	-16	-21	-25	-29	-34	-38	-42	-47	-51	-55	-60	-64	-68	-73	-77
Engelures dans >>							30 min.	10 min.	5 min.									

TABLEAU DES FACTEURS DE REFROIDISSEMENT ÉOLIEN (°F)

Vitesse du vent en mi/h	Température réelle (°F)																	
	40	35	30	25	20	15	10	5	0	-5	-10	-15	-20	-25	-30	-35	-40	-45
	Température équivalente (°F)																	
Calme	40	35	30	25	20	15	10	5	0	-5	-10	-15	-20	-25	-30	-35	-40	-45
5	36	31	25	19	13	7	1	-5	-11	-16	-22	-28	-34	-40	-46	-52	-57	-63
10	34	27	21	15	9	3	-4	-10	-16	-22	-28	-35	-41	-47	-53	-59	-66	-72
15	32	25	19	13	6	0	-7	-13	-19	-26	-32	-39	-45	-51	-58	-64	-71	-77
20	30	24	17	11	4	-2	-9	-15	-22	-29	-35	-42	-48	-55	-61	-68	-74	-81
25	29	23	16	9	3	-4	-11	-17	-24	-31	-37	-44	-51	-58	-64	-71	-78	-84
30	28	22	15	8	1	-5	-12	-19	-26	-33	-39	-46	-53	-60	-67	-73	-80	-87
35	28	21	14	7	0	-7	-14	-21	-27	-34	-41	-48	-55	-62	-69	-76	-82	-89
40	27	20	13	6	-1	-8	-15	-22	-29	-36	-43	-50	-57	-64	-71	-78	-84	-91
45	26	19	12	5	-2	-9	-16	-23	-30	-37	-44	-51	-58	-65	-72	-79	-86	-93
50	26	19	12	4	-3	-10	-17	-24	-31	-38	-45	-52	-60	-67	-74	-81	-88	-95
55	25	18	11	4	-3	-11	-18	-25	-32	-39	-46	-54	-61	-68	-75	-82	-89	-97
60	25	17	10	3	-4	-11	-19	-26	-33	-40	-48	-55	-62	-69	-76	-84	-91	-98
Engelures dans >>							30 min.	10 min.	5 min.									

Étiquettes de sécurité et leurs emplacements

Des étiquettes d'avertissement ont été apposées sur la motoneige pour votre protection. Veuillez lire et suivre attentivement les directives des étiquettes et tous les autres avertissements sur la motoneige. En cas de différence entre l'une des étiquettes illustrées dans ce manuel et celles apposées sur votre motoneige, suivez toujours les directives sur les étiquettes apposées sur votre motoneige.

Si une étiquette devient illisible ou se décolle, communiquez avec votre concessionnaire POLARIS pour en acheter une de rechange. Les étiquettes de rechange concernant la *sécurité* sont offertes gratuitement par POLARIS. Le numéro de référence est indiqué sur l'étiquette.

Avertissement de l'embrayage

Cette étiquette d'avertissement est située sur la bouteille d'huile :

AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner le moteur lorsque le capot ou les panneaux latéraux sont ouverts.

N'effectuer aucun réglage lorsque le moteur est en marche.

Ne pas faire fonctionner le moteur sans l'écran de protection d'embrayage.

Ne jamais laisser le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement est retirée.

Ne jamais réparer l'embrayage soi-même. Consulter votre concessionnaire.



Avertissement du bouchon à pression

Cette étiquette d'avertissement est située sur le bouchon à pression de certains modèles refroidis par liquide :

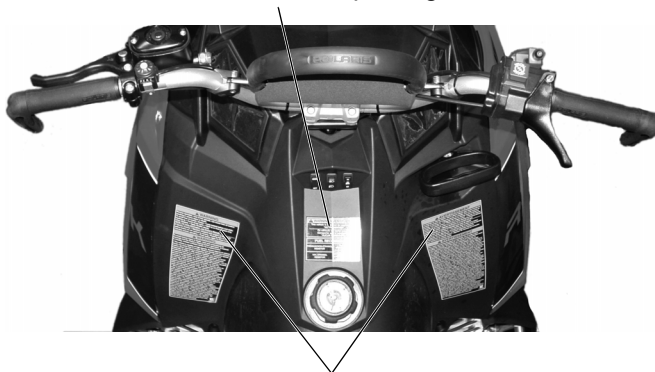
AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir à chaud. Tester ou remplacer lors de la vidange du liquide de refroidissement. Enlever le bouchon en appuyant et en tournant. 13 psi

SÉCURITÉ

Étiquettes de sécurité et leurs emplacements

Avertissement « Aucun passager »



Avertissement concernant la marche arrière

Avertissement « Aucun passager »

Les motoneiges conçues pour une seule personne seulement ont l'étiquette d'avertissement AUCUN PASSAGER sur le côté inférieur gauche de la console :

AVERTISSEMENT

Ce véhicule est conçu pour le conducteur seulement. AUCUN PASSAGER

Avertissement concernant la marche arrière

L'étiquette d'avertissement concernant la marche arrière est située sur la console, soit à côté de la colonne de direction ou sous le pare-brise :

AVERTISSEMENT

Le passage en marche arrière, même à basse vitesse, peut provoquer une perte de contrôle et causer des blessures graves ou la mort. Pour éviter une perte de contrôle, il faut toujours :

- Regarder à l'arrière avant et pendant que vous reculez.
- Éviter les virages brusques.
- Passer en marche arrière ou avant seulement lorsque la motoneige est immobilisée.
- Actionner lentement l'accélérateur.

NOTA : Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le Manuel d'utilisation.

Avec une marche arrière électrique :

- La motoneige à l'arrêt et moteur au ralenti, appuyer sur le bouton jaune de la commande gauche pour passer en marche arrière. Le clignotement du voyant du tableau de bord indique que la motoneige est en marche arrière.
- Appuyer de nouveau sur ce bouton pour revenir à la marche avant.

Étiquettes de sécurité et leurs emplacements

Avertissement de la chenille

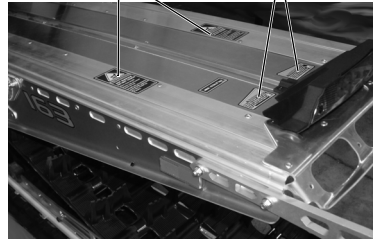
L'étiquette d'avertissement de la chenille est située sur le tunnel arrière :

AVERTISSEMENT

Ne pas s'approcher de la chenille. Ne pas s'asseoir sur le dossier du siège. L'accrochage dans la chenille ou une chute du siège peut causer des blessures graves ou la mort.

Avertissement
de surface
chaude

Avertissement
concernant
la chenille



Avertissement de surface chaude

L'avertissement de surface chaude est situé à l'arrière et au centre du tunnel.

AVERTISSEMENT

Surface chaude

Ne pas toucher.

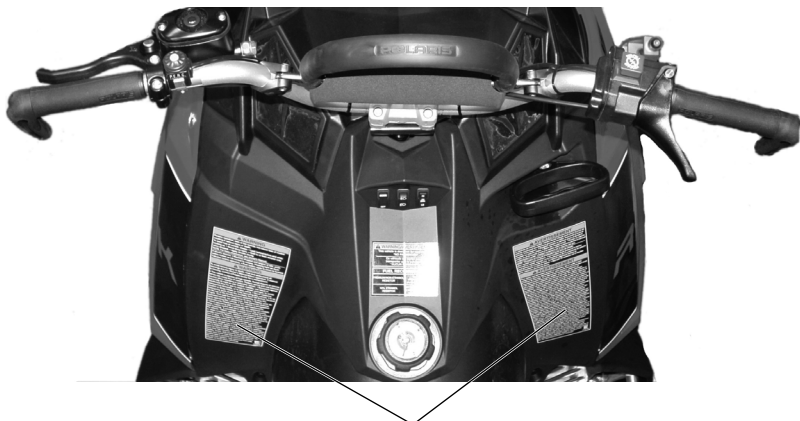
Risque de brûlures. La partie supérieure du tunnel risque d'être chaude. Installer uniquement les accessoires approuvés spécifiquement par POLARIS pour ce modèle. Ne pas placer les vêtements, les sacs ou les bagages sur le tunnel. Ne pas couvrir cette étiquette.

SÉCURITÉ

Étiquettes de sécurité et leurs emplacements

Avertissement sur le fonctionnement

Une étiquette d'avertissement sur le fonctionnement est aussi située sur la console.



Avertissement sur le fonctionnement

AVERTISSEMENT

- Afin d'éviter des blessures graves ou la mort, lire et comprendre les avertissements et le Manuel d'utilisation avant d'utiliser la motoneige. Si le manuel est manquant, communiquer avec un concessionnaire POLARIS pour obtenir un nouvel exemplaire.
- Ce véhicule peut atteindre des vitesses élevées. Les objets enfouis ou les terrains accidentés peuvent provoquer une perte de contrôle. Réduire votre vitesse et redoubler de prudence lorsque vous conduisez sur un terrain qui ne vous est pas familier.
- En cas de vitesse excessive, surtout la nuit ou lorsque la visibilité est réduite, vous pourriez ne pas avoir assez de temps pour réagir aux changements de terrain, éviter des obstacles inattendus ou vous arrêter en sécurité.
- Ne jamais consommer d'alcool, de médicaments ou de drogues avant ou pendant la conduite de ce véhicule.
- En cas d'urgence, arrêter le moteur en appuyant sur le commutateur d'arrêt auxiliaire, situé à la partie supérieure de la commande d'accélérateur. Tirer ensuite sur le levier de frein pour vous arrêter.
- Porter toujours un casque de sécurité homologué, des lunettes et des vêtements de protection pendant la conduite de ce véhicule.
- Ce véhicule est conçu pour être utilisé par un adulte seulement. Vérifier les règlements locaux pour les exigences relatives à l'âge.

(suite à la page suivante)

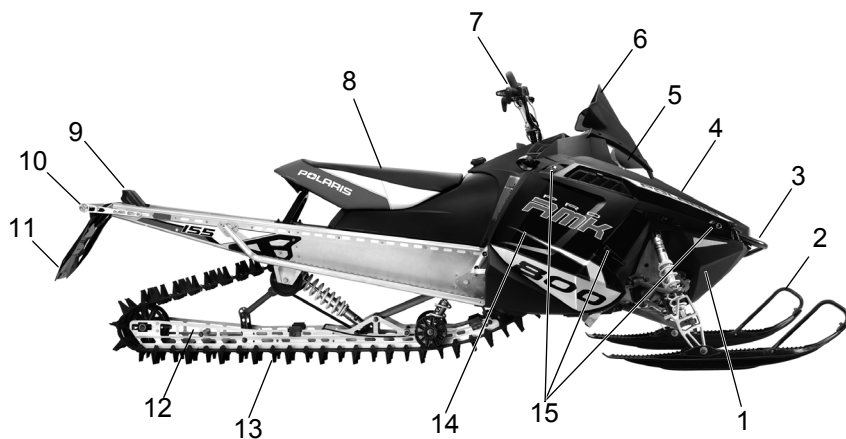
Étiquettes de sécurité et leurs emplacements

Avertissement sur le fonctionnement

- Lors du transport d'un passager (sur les modèles approuvés uniquement), ralentir et prévoir une distance supplémentaire pour manœuvrer et arrêter. Un passager réduit l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.
- La conduite sur de la neige durcie, de la glace ou une chaussée réduit considérablement la direction et le freinage. Réduire votre vitesse et prévoir une distance supplémentaire pour tourner ou vous arrêter.
- Pour conserver la maîtrise de votre véhicule sur de la glace ou une surface durcie, il vous faut une bonne répartition entre les skis au carbure et les crampons de chenille. Consulter le Manuel d'utilisation pour connaître l'utilisation appropriée des produits de traction.
- Les arrêts fréquents lors de conduite à haute vitesse peuvent causer un évanouissement des freins ou une perte inattendue de puissance de freinage.
- Le frein de stationnement peut se détendre lorsqu'il est utilisé pendant des périodes prolongées. Ne pas laisser le frein engagé pendant plus de cinq minutes.
- Avant de démarrer le moteur, vérifier le bon fonctionnement de l'accélérateur, des freins et de la direction. S'assurer que le capot et les panneaux latéraux sont attachés. Demeurer assis et en position pour contrôler le véhicule.

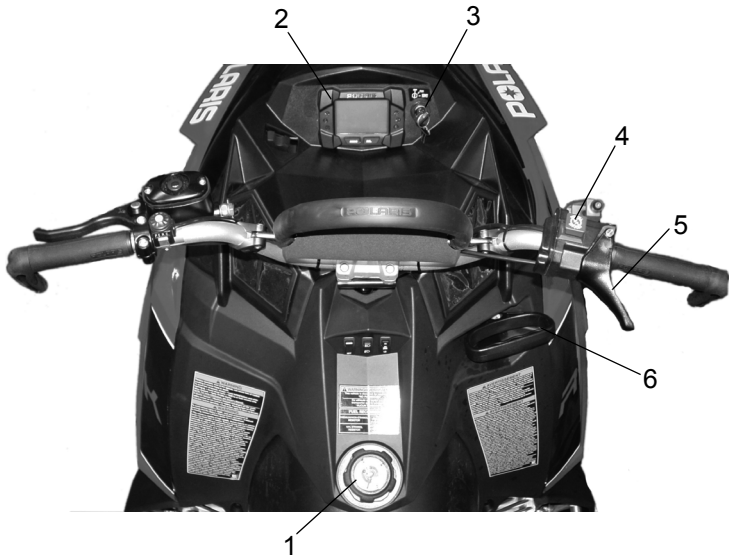
Système d'injection d'huile : N'utiliser que du carburant non mélangé. Vérifier le niveau de l'huile lorsque vous faites le plein.

CARACTÉRISTIQUES

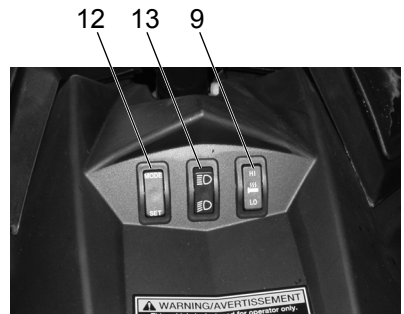
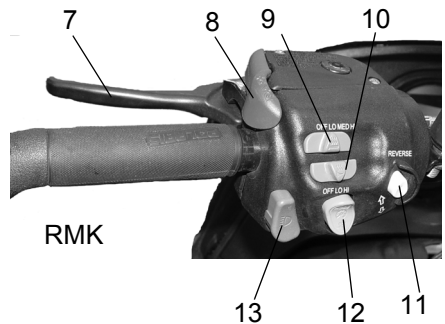


- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| 1. Coque | 8. Siège du conducteur |
| 2. Skis | 9. Feu arrière |
| 3. Pare-chocs avant | 10. Pare-chocs arrière |
| 4. Capot | 11. Garde-neige |
| 5. Phare | 12. Suspension |
| 6. Pare-brise (accessoire) | 13. Chenille |
| 7. Guidon | 14. Panneau latéral |
| | 15. Fixations de panneau latéral |

CARACTÉRISTIQUES



1. Bouchon de remplissage de carburant
2. Bloc-instruments
3. Commutateur d'allumage
4. Commutateur d'arrêt du moteur
5. Commande d'accélérateur
6. Poignée de lanceur à rappel
7. Levier de frein
8. Dispositif de verrouillage du frein de stationnement
9. Commutateur du chauffe-guidon
10. Commutateur du chauffe-pouce
11. Bouton de marche arrière électronique
12. Commutateur de mode
13. Commutateur de luminosité du phare



PRO-RMK/ASSAULT

CARACTÉRISTIQUES

Sac de rangement/ trousse d'outils

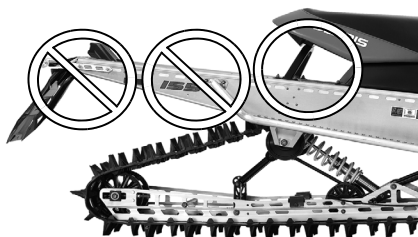
Un sac de rangement et une trousse d'outils sont situés sous le panneau latéral gauche entre la bouteille d'huile et la console.

Sac de rangement



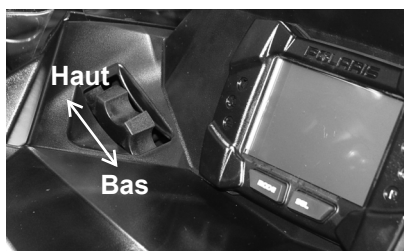
Coffres de rangement

Ne transportez jamais une charge sur la surface chaude du tunnel. Ne suspendez jamais des articles lourds ou des réservoirs de carburant sur la partie arrière du tunnel. Les charges peuvent être rangées seulement sous le siège et le plus en avant possible immédiatement derrière le renfort du siège. La capacité de poids maximale pour le tunnel est de 7 kg (15 lb). Respectez la limite de poids.



Phares réglables

Déplacez le réglage du phare vers la gauche pour régler le faisceau de phare vers le haut. Déplacez le réglage vers la droite pour régler le faisceau vers le bas.



Accessoires

POLARIS vous offre une vaste gamme d'accessoires de motoneige pour rendre chaque randonnée encore plus agréable.

N'utilisez que des pièces et accessoires POLARIS sur votre motoneige POLARIS. L'utilisation d'accessoires et de pièces non recommandés pourrait avoir pour résultat :

- Une non-conformité à des exigences de l'industrie/du gouvernement
- L'annulation de la garantie
- Des blessures à vous ou à d'autres personnes

Cela s'applique aussi, mais non de façon limitative, aux pièces suivantes : freins, embrayages, systèmes d'alimentation et systèmes d'échappement. Le système d'échappement est un composant critique en matière de sécurité qui exige des pièces approuvées par POLARIS. Veuillez consulter votre concessionnaire POLARIS pour l'entretien.

CARACTÉRISTIQUES

Résistance de carburant

Cette motoneige est munie d'une caractéristique qui permet à la commande du moteur de sélectionner le logiciel d'exploitation approprié en fonction du type de carburant utilisé. Consultez les pages 65 et 66 pour de l'information relative au carburant et des recommandations.

Assurez-vous que la résistance correspondant à votre choix de carburant est installée comme indiqué ci-dessous.

Résistance pour CARBURANT PREMIUM SANS ÉTHANOL

Pour obtenir une performance maximale, installez cette résistance sur le connecteur de désignation de carburant de l'ECU lorsque vous utilisez :

- Essence sans éthanol à indice d'octane de 91+

Résistance ÉTHANOL à 10 %

Cette résistance doit être installée lorsque vous utilisez :

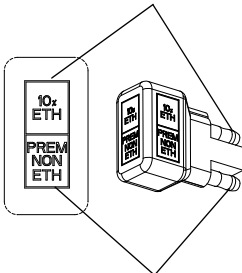
- Essence avec éthanol
- D'autres types d'essence oxygénée
- Essence ETBM
- Tout carburant dont l'indice d'octane est inférieur à 91

Si vous avez des doutes sur le type de carburant acheté, utilisez une résistance de carburant à « 10 % D'ÉTHANOL » comme mesure de protection.

La résistance est installée dans le faisceau de fils situé sur le côté gauche de la motoneige, juste au-dessus de la bouteille d'huile. Pour changer de résistance, débranchez la résistance et tournez-la pour aligner et installer la prise appropriée à la connexion.

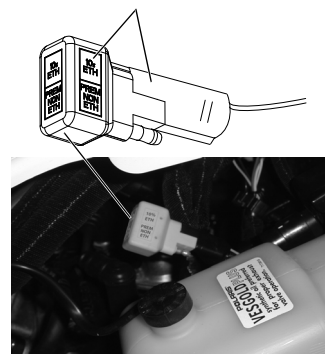
AVIS : Le moteur pourrait subir des dommages si vous utilisez un carburant à l'éthanol pendant l'installation d'une résistance de carburant sans éthanol. Le témoin de vérification moteur peut également être affiché en présence de cet état, étant donné que ceci pourrait provoquer des détonations.

**ÉTHANOL, ETBM OU AUTRE ESSENCE
OXYGÉNÉE (livré en usine) TOUT
CARBURANT AVEC ÉTHANOL ou À INDICE
D'OCTANE DE MOINS DE 91
(minimum d'octane de 87)**



**ESSENCE SANS ÉTHANOL
À INDICE D'OCTANE DE 91+
(performance maximale)**

Résistance ÉTHANOL
à 10 % installée



CARACTÉRISTIQUES

Technologie d'élimination des détonations (DET)

La technologie d'élimination des détonations (DET) prévient les dommages au moteur causés par la détonation en passant dans un mode de protection du moteur chaque fois que le système DET est activé.

Lorsqu'un nombre de détonations *excessif* est détecté, le témoin de vérification moteur s'allume et vous pourriez remarquer une réduction de la performance du moteur et du régime lorsque le système DET est activé. Cette condition est présente de manière temporaire dans la plupart des cas et le conducteur n'aura pas besoin d'interférer. Le moteur retournera automatiquement à sa performance normale.



Si des détonations *graves* se produisent, le témoin de vérification moteur commence à clignoter de manière continue et le témoin de la jauge indique « DET » (consultez l'illustration). Le moteur entre dans un mode de « *rendement limité* » et le régime sera limité à 6 500 tr/min. Le moteur reste dans ce mode jusqu'à son arrêt et jusqu'à ce qu'il soit redémarré.

Témoin de vérification moteur	Indique
Continu ou vacillement	Détection d'un nombre excessif de détonations
Clignotement continu	Détonations importantes détectées, le régime sera limité

CARACTÉRISTIQUES

Technologie d'élimination des détonations (DET)

Les causes les plus probables de détonations graves sont indiquées dans le tableau de dépannage ci-dessous.

Dépannage de la technologie d'élimination des détonations (DET)

Cause de l'activation du système DET	Solution
Carburant de mauvaise qualité	Remplacez par du carburant de meilleure qualité.
Installation d'une résistance de carburant à l'éthanol/sans éthanol inadéquate	Vérifiez que la résistance de carburant est adéquate pour le type de carburant du réservoir.
Niveau bas/pas de carburant dans le réservoir	Remplacez par le carburant recommandé.
Eau dans le carburant	Remplacez par le carburant recommandé.
Filtre à carburant ou filtre du tube d'aspiration du carburant obstrué	Consultez votre concessionnaire POLARIS pour l'entretien.
Additif de carburant à base d'alcool utilisé avec du carburant à l'éthanol	N'ajoutez pas d'antigel ni d'additifs contenant tout type d'alcool en utilisant un carburant contenant jusqu'à 10 % d'éthanol.
Modifications inadéquates du moteur	Ne modifiez pas le moteur.

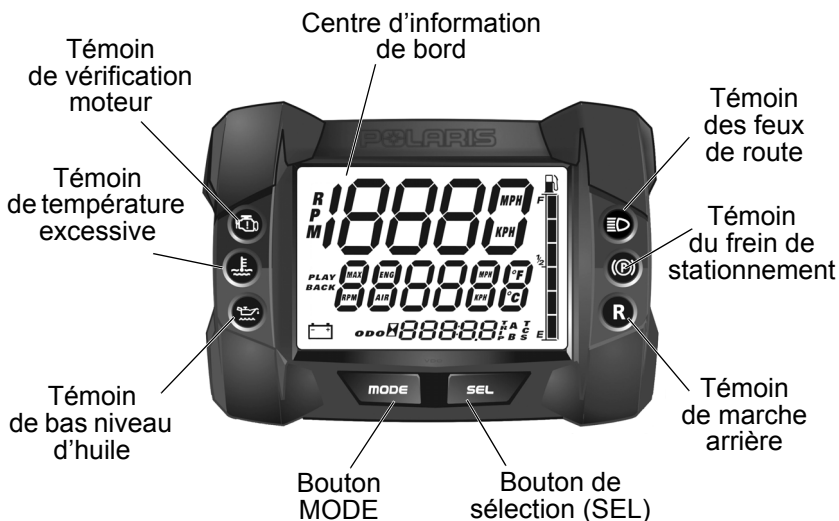
Système de sécurité (système de verrouillage d'allumage)

Votre motoneige a une fonction de sécurité en option, qui peut être activée par un concessionnaire agréé POLARIS. Si cette fonction est activée, vous pouvez verrouiller l'allumage pour prévenir l'utilisation non autorisée lorsque vous laissez la motoneige sans surveillance. Un système verrouillé limite le régime du moteur à 3 500 tr/min, ce qui empêche l'engagement de l'embrayage et immobilise la motoneige lorsque la commande d'accélérateur est actionnée.

Si vous souhaitez utiliser ce système, consultez la page 39 de la section Bloc-instruments pour les instructions d'activation et d'utilisation du système de sécurité.

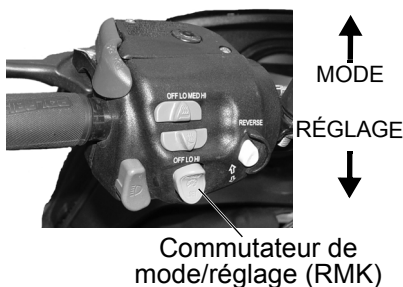
CARACTÉRISTIQUES

Bloc-instruments



Le bloc-instruments comprend des témoins lumineux et le centre d'information de bord. Le centre d'information de bord peut être commandé à l'aide des boutons MODE et de sélection (SEL) dans le bloc-instruments ou du commutateur de MODE/réglage (SET) sur le guidon gauche ou sur la console.

AVIS : Certains produits endommagent la lentille et autres surfaces en plastique. Ne nettoyez pas le bloc-instruments avec de l'alcool. Enlevez sans délai toute éclaboussure d'essence sur le bloc-instruments.



Commutateur de MODE/réglage (SET) (PRO-RMK/ASSAULT)



Bloc-instruments

Témoins

Témoin de vérification moteur

Ce témoin s'allume en cas d'anomalie dans le système d'injection électronique de carburant (EFI). Ne vous servez pas de cette motoneige si ce message d'avertissement apparaît. Ceci endommagerait gravement le moteur. Consultez votre concessionnaire. Consultez la page 46 pour les définitions des codes de diagnostic.

Témoin de température excessive

Ce témoin s'allume pour informer le conducteur que le moteur surchauffe. Le conducteur doit prendre les mesures requises pour refroidir le moteur. Consultez la page 88. Si le témoin clignote, le fonctionnement continu peut causer des dommages graves au moteur. Arrêtez le moteur *immédiatement*.

Témoin de bas niveau d'huile

Le témoin de bas niveau d'huile peut parfois osciller à cause du mouvement de l'huile dans la bouteille, mais lorsque le témoin s'allume et reste allumé, ajoutez l'huile recommandée avant de continuer. Consultez la page 67.

Témoin des feux de route

Le témoin des feux de route s'allume lorsque les feux sont réglés en mode feux de route.

Témoin de frein de stationnement

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est serré. Il s'allumera également lorsque les freins de service sont actionnés. Consultez la page 58.

Témoin de marche arrière

Ce témoin clignote lorsque la boîte de vitesses est en marche arrière. Consultez la page 71.

CARACTÉRISTIQUES

Bloc-instruments

Centre d'information de bord

Le centre d'information de bord se trouve dans le bloc-instruments. Le centre d'information affiche la vitesse du véhicule, le régime du moteur, le compteur kilométrique, les totalisateurs partiels réinitialisables (2), le nombre total d'heures de fonctionnement du moteur, le niveau de carburant, la température du moteur et le mode d'affichage de diagnostic.

Les modifications des réglages doivent être effectuées avec le moteur en marche ou lorsque le véhicule est alimenté par un connecteur externe c.c.

Le centre d'information de bord est réglé pour afficher la distance et la température en unités de mesure impériales. Pour obtenir les unités de mesure métriques, consultez la page 38.



Bloc-instruments

Centre d'information de bord

1. **Zone d'affichage de l'information** – Cette zone affiche soit le régime du moteur soit la vitesse du véhicule (celui qui ne figure pas dans l'affichage de la vitesse), la température du moteur et la vitesse maximale du véhicule. Pour changer l'affichage, consultez la page 36.
2. **Affichage de la vitesse** – La zone d'affichage de la vitesse indique la vitesse du véhicule ou le régime du moteur. Pour changer l'affichage, consultez la page 36.
3. **Jauge de carburant** – Les segments de la jauge de carburant affichent le niveau dans le réservoir de carburant. Lorsque le dernier segment est dépassé, un témoin de bas niveau de carburant est activé. Tous les segments, y compris le témoin de carburant, clignoteront. Refaire le plein immédiatement.

Conseil : Si le témoin de carburant ne s'allume pas, le circuit du capteur de carburant est ouvert ou court-circuité. Consultez votre concessionnaire.

4. **Affichage du compteur kilométrique/heures de fonctionnement du moteur** – Cette zone affiche le compteur kilométrique, le totalisateur partiel A, le totalisateur partiel B et le nombre d'heures de fonctionnement du moteur. Pour changer l'affichage, consultez la page 37.
5. **Alimentation de la batterie** – Ce témoin s'allume lorsque l'alimentation de la batterie est faible.
6. **Témoin de reprise** – La fonction de reprise permet au conducteur d'enregistrer et de relire l'information sur le régime du moteur, la vitesse du véhicule et le capteur de position de la commande d'accélérateur pendant trois minutes maximum. Le témoin de reprise clignote pendant l'enregistrement. Consultez la page 37.

CARACTÉRISTIQUES

Bloc-instruments

Centre d'information de bord

Zone d'affichage de la vitesse

La zone d'affichage de la vitesse indique la vitesse du véhicule ou le régime du moteur. La vitesse du véhicule est affichée en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (MPH). Le régime du moteur est affiché en nombre de tours par minute (RPM).

1. Pour changer l'affichage, assurez-vous d'abord que la zone d'affichage de l'information est réglée pour afficher le régime du moteur ou la vitesse du véhicule.
2. *Appuyez sur et gardez enfoncé* le bouton de mode (sur le bloc-instruments) ou l'interrupteur de mode (sur le guidon gauche) pendant trois secondes.

Zone d'affichage de l'information

Cette zone affiche le régime du moteur ou la vitesse du véhicule (celui qui ne figure pas dans l'affichage de la vitesse), la température du moteur et la vitesse maximale du véhicule. Pour changer l'affichage, *appuyez sur et relâchez* le bouton MODE ou le commutateur de MODE jusqu'à ce que la fonction désirée soit affichée.

CARACTÉRISTIQUES

Bloc-instruments

Centre d'information de bord

Zone d'affichage du compteur kilométrique/heures de fonctionnement du moteur

Cette zone affiche le compteur kilométrique, le totalisateur partiel A, le totalisateur partiel B et l'horomètre.

Le compteur kilométrique affiche la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa fabrication. Chaque totalisateur partiel enregistre la distance parcourue par le véhicule lors d'un déplacement si le compteur est réinitialisé avant chaque déplacement. L'horomètre affiche le nombre total d'heures de fonctionnement du moteur depuis sa fabrication.

Pour changer l'affichage, *appuyez sur et relâchez* le bouton de sélection (SEL) ou le commutateur de réglage (SET) jusqu'à ce que la fonction désirée soit affichée.

Pour réinitialiser un totalisateur partiel, *appuyez sur et gardez enfoncé* le bouton de sélection (SEL) ou le commutateur de réglage (SET) jusqu'à ce que le compteur retourne à zéro.

Fonction de reprise

La fonction de reprise permet au conducteur d'enregistrer et de relire l'information sur le régime du moteur, la vitesse du véhicule et le capteur de position de la commande d'accélérateur pendant trois minutes maximum.

1. Pour débiter l'enregistrement, *appuyez sur et gardez enfoncé* simultanément les boutons MODE et de sélection (SEL) sur le bloc-instruments pendant trois secondes. Le témoin de reprise clignotera pendant l'enregistrement du bloc-instruments.
2. Pour relire les données enregistrées, arrêtez le véhicule et attendez que le régime du moteur soit inférieur à la vitesse d'embrayage.
3. *Appuyez sur et relâchez* simultanément les boutons MODE et de sélection (SEL) sur le bloc-instruments.
4. L'activation de la commande d'accélérateur effacera l'affichage et permettra au bloc-instruments de retourner au mode de fonctionnement normal.

CARACTÉRISTIQUES

Bloc-instruments

Centre d'information de bord

Affichage impérial/métrique

Le compteur kilométrique et la température peuvent être affichés en unités de mesure impériales ou métriques. Les deux affichages changeront si les unités sont modifiées. Les nouveaux réglages seront conservés jusqu'à ce que le conducteur les modifie.

Méthode de modification 1

1. *Appuyez sur et relâchez* le bouton MODE ou le commutateur de MODE jusqu'à ce que la température du moteur soit affichée.
2. *Appuyez sur et relâchez* le bouton MODE ou le commutateur de MODE jusqu'à ce que les unités changent.

Méthode de modification 2

1. *Appuyez sur et relâchez* le bouton de sélection (SEL) ou le commutateur de réglage (SET) jusqu'à ce que le compteur kilométrique soit affiché.
2. *Appuyez sur et relâchez* le bouton de sélection (SEL) ou le commutateur de réglage (SET) jusqu'à ce que les unités changent.

Bloc-instruments

Centre d'information de bord

Système de sécurité (système de verrouillage d'allumage)

Ce système est une fonction en option, qui ne fonctionne pas tant qu'il n'a pas été activé par votre concessionnaire agréé POLARIS. Si cette fonction est activée, vous pouvez verrouiller l'allumage pour prévenir l'utilisation non autorisée lorsque vous laissez la motoneige sans surveillance. Un système verrouillé limite le régime du moteur à 3 500 tr/min, ce qui empêche l'engagement de l'embrayage et immobilise la motoneige lorsque la commande d'accélérateur est actionnée.

Si vous désirez utiliser cette fonction, vous devez effectuer toutes les quatre tâches indiquées sur les pages suivantes pour que votre système soit activé et pour changer le code de sécurité afin d'en avoir un de votre choix.

CARACTÉRISTIQUES

Bloc-instruments

Centre d'information de bord

Système de sécurité (système de verrouillage d'allumage)

Première utilisation de votre système de sécurité

*Effectuez toutes les tâches dans l'ordre indiqué
si vous souhaitez activer et utiliser le système
de sécurité en option.*

TÂCHE 1 : Activer le système de sécurité

Consultez votre concessionnaire agréé POLARIS pour que votre fonction de système de sécurité en option soit activée dans le module de commande électronique (ECU).

TÂCHE 2 : Verrouiller le système pour la première fois

1. Démarrez le moteur et verrouillez le frein de stationnement.
2. Maintenez enfoncés les boutons MODE et SEL pendant trois secondes, puis relâchez-les. SECURE OFF (sécurité désactivée) devrait s'afficher. Si ce n'est pas le cas, répétez cette étape.
3. Attendez jusqu'à ce que ENTER CODE (saisir le code) s'affiche, puis appuyez sur SEL et relâchez-le pour faire avancer le chiffre. Lorsque « 0 » est affiché, appuyez sur MODE et relâchez-le pour accepter le chiffre. **CONSEIL** : Si vous quittez l'écran ENTER CODE à cause d'une période d'inactivité, répétez l'étape 2.
4. Appuyez sur SEL et relâchez-le pour faire avancer le deuxième chiffre. Lorsque « 0 » est affiché, appuyez sur MODE et relâchez-le pour accepter le chiffre.
5. Appuyez sur SEL et relâchez-le pour faire avancer le troisième chiffre. Lorsque « 0 » est affiché, appuyez sur MODE et relâchez-le pour accepter le chiffre.
6. Après avoir accepté le troisième chiffre, observez l'écran d'affichage. SECURE ON (sécurité activée) s'affiche si le système est verrouillé.

→
SECURE
OFF

→
0--
ENTER
CODE

→
00-
ENTER
CODE

→
000
ENTER
CODE

→
SECURE
On

NOTA : Le système est maintenant verrouillé.

7. Vous devez maintenant déverrouiller le système. Passez immédiatement à la TÂCHE 3.

CARACTÉRISTIQUES

Bloc-instruments

Centre d'information de bord

Système de sécurité (système de verrouillage d'allumage)

Première utilisation de votre système de sécurité

TÂCHE 3 : Déverrouiller le système

1. Lorsque le moteur est en marche, l'affichage alterne entre SECURE ON et ENTER CODE. Attendez jusqu'à ce que ENTER CODE s'affiche, puis appuyez sur SEL et relâchez-le pour faire avancer le chiffre. Lorsque « 0 » est affiché, appuyez sur MODE et relâchez-le pour accepter le chiffre.

SECURE
ON

0--
ENTER
CODE

2. Appuyez sur SEL et relâchez-le pour faire avancer le deuxième chiffre. Lorsque « 0 » est affiché, appuyez sur MODE et relâchez-le pour accepter le chiffre.

00-
ENTER
CODE

3. Appuyez sur SEL et relâchez-le pour faire avancer le troisième chiffre. Lorsque « 0 » est affiché, appuyez sur MODE et relâchez-le pour accepter le chiffre.

000
ENTER
CODE

4. Après avoir accepté le troisième chiffre, observez l'écran d'affichage. SECURE OFF s'affiche si le système se déverrouille.

SECURE
OFF

NOTA : Le système est maintenant *déverrouillé*.

5. Vous devez maintenant saisir un nouveau code de sécurité. Passez immédiatement à la TÂCHE 4.

TÂCHE 4 : Saisir votre nouveau code de sécurité

1. Immédiatement après avoir verrouillé et déverrouillé le système, et pendant que SECURE OFF est affiché, appuyez sur le bouton MODE et relâchez-le pour accéder à l'écran ENTER CODE.

2. Lorsque ENTER CODE s'affiche, utilisez les boutons SEL et MODE pour sélectionner et accepter chaque chiffre d'un nouveau code de sécurité personnel.

3. Après avoir accepté le troisième chiffre, observez l'écran d'affichage. Le nouveau code et CODE SET (code réglé) s'afficheront si le système a accepté votre nouveau code. Vous ne verrez pas cet affichage ultérieurement.

888
CODE
SET

NOTA : Votre nouveau code est maintenant réglé. Le système n'est PAS verrouillé.

4. Relevez votre nouveau code de sécurité dans un endroit sûr pour référence ultérieure.

Relevez ici votre nouveau code de sécurité personnel : _____

Conseil : Si vous perdez votre code de sécurité personnel, consultez votre concessionnaire pour que le code soit réinitialisé à « 000 ». Puis effectuez les TÂCHES 2 à 4 pour changer le code à un code de votre choix.

CARACTÉRISTIQUES

Bloc-instruments

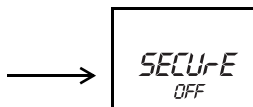
Centre d'information de bord

Système de sécurité (système de verrouillage d'allumage)

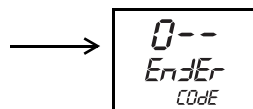
Verrouillage du système avec votre code de sécurité personnel

1. Démarrez le moteur et verrouillez le frein de stationnement.

2. Maintenez enfoncés les boutons MODE et SEL (sélection) pendant trois secondes, puis relâchez-les. SECURE OFF (sécurité désactivée) devrait s'afficher. Si ce n'est pas le cas, répétez cette étape.



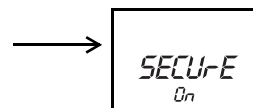
3. Attendez jusqu'à ce que ENTER CODE (saisir le code) s'affiche, puis appuyez sur SEL et relâchez-le pour faire avancer le chiffre. Lorsque le premier chiffre de votre code de sécurité s'affiche, appuyez sur MODE et relâchez-le pour accepter le chiffre.



Conseil : Si vous quittez l'écran ENTER CODE à cause d'une période d'inactivité, répétez l'étape 2.

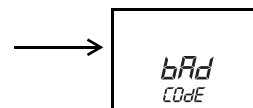
4. Continuez à utiliser SEL et MODE pour sélectionner et accepter les deux autres chiffres du code.

5. Après avoir accepté le troisième chiffre, observez l'écran d'affichage. SECURE ON (sécurité activée) s'affiche si le système est verrouillé. Le régime du moteur est maintenant limité et la motoneige ne peut pas être conduite.



Conseil : Lorsque le moteur est en marche, l'affichage alternera entre SECURE ON et ENTER CODE.

6. Si BAD CODE (mauvais code) s'affiche, l'affichage retourne à l'écran ENTER CODE. Répétez les étapes 3 à 5 pour saisir de nouveau le code de sécurité.



CARACTÉRISTIQUES

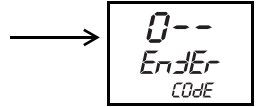
Bloc-instruments

Centre d'information de bord

Système de sécurité (système de verrouillage d'allumage)

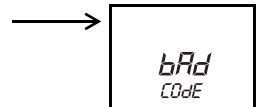
Déverrouillage du système avec votre code de sécurité personnel

1. Lorsque le moteur est en marche, l'affichage alterne entre SECURE ON (sécurité activée) et ENTER CODE (saisir le code). Attendez jusqu'à ce que ENTER CODE s'affiche, puis appuyez sur SEL et relâchez-le pour faire avancer le chiffre. Lorsque le premier chiffre de votre code de sécurité s'affiche, appuyez sur MODE et relâchez-le pour accepter le chiffre.



Conseil : Lorsque le système est verrouillé et que la température du moteur est supérieure à 49 °C (120 °F), le mot de passe correct doit être saisi dans un délai de 60 secondes, sinon le moteur s'arrêtera.

2. Continuez à utiliser SEL et MODE pour sélectionner et accepter les deux autres chiffres du code.
3. Après avoir accepté le troisième chiffre, observez l'écran d'affichage. SECURE OFF (sécurité désactivée) s'affiche si le système se déverrouille.
4. Saisissez de nouveau votre code si BAD CODE (code mauvais) s'affiche.



NOTA : Le système est maintenant *déverrouillé*.

CARACTÉRISTIQUES

Bloc-instruments

Centre d'information de bord

Système de sécurité (système de verrouillage d'allumage)

Saisie d'un nouveau code de sécurité

Chaque fois que vous désirez changer votre code de sécurité en cours pour utiliser un nouveau code, effectuez les TÂCHES 2 à 4 de la procédure Première utilisation de votre système de sécurité, qui commence à la page 40. Au lieu d'utiliser le code d'usine par défaut « 000 » aux TÂCHES 2 et 3, utilisez votre code de sécurité en cours.

Référence rapide pour l'accès au système de sécurité

Maintenant que vous vous êtes familiarisé avec la procédure de verrouillage et déverrouillage du système, utilisez le tableau ci-dessous comme référence rapide.

Tableau de référence rapide pour l'accès au système de sécurité	
Action	Résultat
Démarrer le moteur + Verrouiller le frein de stationnement + Appuyer sur MODE + SEL et les garder enfoncés	Affiche ENTER CODE (pour verrouiller le système)
Appuyer sur SEL	Fait avancer un chiffre sur l'écran ENTER CODE
Appuyer sur MODE	Accepte un chiffre et affiche la position du prochain chiffre (le cas échéant) sur l'écran ENTER CODE ou Ouvre l'écran ENTER CODE si le bouton MODE est enfoncé immédiatement après le verrouillage et le déverrouillage du système (pour modifier votre code de sécurité)

Bloc-instruments

Centre d'information de bord

Mode d'affichage de diagnostic

Le mode d'affichage de diagnostic ne sert qu'à titre d'information.

Consultez un concessionnaire POLARIS pour toute réparation importante.

Le mode diagnostic est accessible seulement lorsque le témoin de rappel d'entretien s'allume *et* un code de diagnostic est activé.

N'arrêtez pas le moteur si vous voulez voir le code actif (code d'anomalie). Les codes actifs ne peuvent pas être récupérés si l'alimentation du bloc-instruments est coupée. Les codes deviendront inactifs si l'alimentation est coupée. Les codes inactifs sont conservés dans l'historique du véhicule. Veuillez consulter votre concessionnaire POLARIS pour récupérer les codes inactifs.

Suivez la procédure suivante pour voir les codes actifs.

1. N'arrêtez pas le moteur.
2. Lorsque le frein est engagé, appuyez sur et relâchez le bouton de sélection (SEL) ou le commutateur de réglage pour passer au mode d'affichage de diagnostic. Si un code est actif, le mode d'affichage de diagnostic apparaîtra immédiatement après l'affichage des heures de fonctionnement du moteur.

Conseil : Lorsque le mode de diagnostic est affiché, le témoin de rappel d'entretien commencera à clignoter.

3. Un ensemble de deux chiffres apparaîtra sur l'affichage.
 - Le numéro de paramètre suspect (SPN) de deux à six chiffres dans la zone d'affichage d'information indique quel est le composant qui cause le code d'anomalie.
 - Le numéro du témoin de mode de défectuosité (FMI) de un à deux chiffres dans la zone d'affichage du compteur kilométrique indique le mode de défectuosité, comme un circuit ouvert ou un court-circuit.
4. Il peut y avoir plusieurs défectuosités actives. Appuyez sur et gardez enfoncé le bouton MODE ou le commutateur de MODE pendant deux secondes pour passer au code actif suivant. Répétez jusqu'à ce que tous les codes soient récupérés.
5. Consultez la page 46 pour la définition des codes et la description des défectuosités.

CARACTÉRISTIQUES

Bloc-instruments

Centre d'information de bord

Définitions du code d'affichage de diagnostic

Circuit ouvert : Il y a une rupture des fils reliés au composant indiqué sur le tableau (injecteur, pompe à carburant, etc.) ou le composant est défaillant.

Court-circuit à la masse : Le fil est court-circuité à la masse entre le module de commande électronique et le composant indiqué sur le tableau.

Charge court-circuitée : Les fils reliés au composant indiqué sur le tableau sont court-circuités ensemble ou le composant a subi un court-circuit interne.

Court-circuit à la batterie : Le court-circuit entre le fil reliant le composant indiqué sur le tableau au module de commande électronique et un fil de tension de batterie.

Codes de diagnostic			
Composant	État	Numéro de paramètre suspect (SPN)	Témoin de mode de défectuosité (FMI)
Capteur de position du papillon (TPS)	Tension trop élevée	51	3
	Tension trop faible		4
	Taux de variation anormal		10
Capteur de vitesse du véhicule	Données erronées, intermittentes ou manquantes	84	2
Capteur de température de l'air d'admission	Tension trop élevée	105	3
	Tension trop faible		4
Capteur de pression barométrique	Tension trop élevée	108	3
	Tension trop faible		4
Capteur de la température du moteur	Tension trop élevée	110	3
	Tension trop faible		4
	Température trop élevée		16
	Arrêt du moteur causé par une surchauffe		0
	Température au-dessus de la gamme normale		15
Potentiel d'alimentation de l'alternateur (tension c.c. de châssis)	Tension trop élevée	167	3
	Tension trop faible		4
Capteur de température de l'échappement	Tension trop élevée	173	3
	Tension trop faible		4

CARACTÉRISTIQUES

Bloc-instruments

Centre d'information de bord

Définitions du code d'affichage de diagnostic

Codes de diagnostic			
Composant	État	Numéro de paramètre suspect (SPN)	Témoin de mode de défaut (FMI)
Mémoire de l'ECU	Erreur de total de contrôle/CRC	628	13
Injecteur 1 (du côté magnéto) (injecteur dans la lumière d'admission)	Circuit d'entraînement ouvert/mis à la masse	651	5
	Circuit d'entraînement court-circuité à B+		3
Injecteur 2 (du côté de prise de force) (injecteur dans la lumière d'admission)	Circuit d'entraînement ouvert/mis à la masse	652	5
	Circuit d'entraînement court-circuité à B+		3
Capteur de cognement 1	Tension trop faible	731	4
Circuit d'entraînement primaire de bobine d'allumage 1 (du côté magnéto)	Circuit d'entraînement ouvert/mis à la masse	1268	5
Circuit d'entraînement de pompe à carburant	Circuit d'entraînement ouvert/mis à la masse	1347	5
Niveau de cognement du cylindre 1 (du côté magnéto)	Limite maximale de correction de détonation atteinte	1352	0
	Cognement supérieur au niveau critique		16
Niveau de cognement du cylindre 2 (du côté de prise de force)	Limite maximale de correction de détonation atteinte	1353	0
	Cognement supérieur au niveau critique		16
Tension d'alimentation du capteur 1 (alimentation du capteur TPS/T-MAP)	Tension trop faible	3509	4
Tension d'alimentation du capteur 2 (capteur de vitesse à la masse)	Tension trop faible	3510	4
Tension d'alimentation de sortie de l'ECU 2 (alimentation de l'injection)	Tension trop élevée	3598	3
	Tension trop faible		4
Signal de relâchement de la commande d'accélérateur	Tension trop élevée	520194	3
	Tension trop faible		4
	Accélérateur coincé		7
Relais du châssis	Circuit d'entraînement ouvert/mis à la masse	520208	5
	Circuit d'entraînement court-circuité à B+		3
Solénoïde de la soupape d'échappement	Circuit d'entraînement mis à la masse	520215	5
	Circuit d'entraînement court-circuité à B+		3
Type de carburant sélectionné	Tension trop élevée	524007	3
	Tension trop faible		4
	Signal hors de portée		2

UN RÉGLAGE PARFAIT

Réglages de la suspension

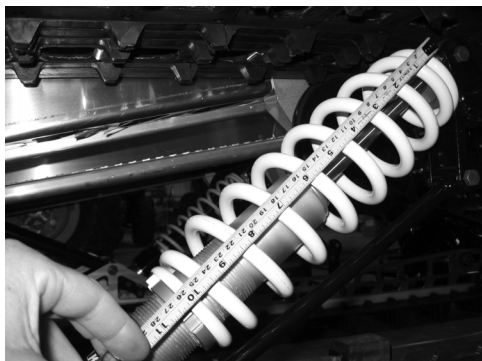
Les réglages en usine combinés aux réglages du conducteur sur le ressort d'amortisseur de chenille arrière (RTSS), devraient être suffisants pour procurer la meilleure expérience de conduite à la plupart des conducteurs. Le réglage principal de l'équilibrage général du véhicule est la précharge RTSS. Effectuez ce réglage en premier.

AVIS : Ne réglez jamais la précharge du ressort à une longueur d'installation supérieure à la longueur maximale ou inférieure à la longueur minimale indiquée dans le tableau suivant. La suspension pourrait être endommagée.

Type de ressort	Longueur d'installation maximale	Longueur d'installation minimale
Ressort d'usine RMK	27,3 cm (10 3/4 po)	24,5 cm (9 5/8 po)
Ressort d'usine PRO-RMK	28 cm (11 po)	24,8 cm (9 3/4 po)
Ressort d'usine ASSAULT RMK	28 cm (11 po)	23,8 cm (9 3/8 po)
Ressort puissant n° 250 (offert en option)	27,6 cm (10 7/8 po)	25 cm (9 7/8 po)



Mesure de la longueur d'installation



UN RÉGLAGE PARFAIT

Réglage de la suspension

Pour les conducteurs pesant entre 73 et 100 kg (160 et 220 lb), effectuez un essai de conduite en utilisant les réglages d'usine, puis affinez-les. Consultez la page 50.

Pour les conducteurs dont le poids ne se situe pas entre 73 et 100 kg (160 et 220 lb), utilisez la précharge réglée en usine aux longueurs d'installation suivantes comme point de départ, puis effectuez un essai de conduite avant de les afficher. Ne dépassez pas les exigences de longueurs d'installation minimales et maximales. Consultez la page 48.

Conseil : Il est possible de se procurer des ressorts plus puissants si les réglages des ressorts préchargés sont insuffisants pour les conducteurs de plus de 136 kg (300 lb). Veuillez communiquer avec votre concessionnaire POLARIS.

Réglages de précharge RTSS initiale (Mesurer la longueur du ressort pendant que la suspension se trouve au-dessus du sol.)				
Poids du conducteur		Modèle	Longueur d'installation	
Pour les ressorts préchargés				
Moins de 73 kg	Moins de 160 lb	RMK/PRO-RMK	27,3 cm	10 3/4 po
		ASSAULT RMK	27,6 cm	10 7/8 po
73 à 100 kg	160 à 220 lb	RMK/ASSAULT RMK	*26 cm	*10 1/4 po
		PRO-RMK	*26,4 cm	*10 3/8 po
100 à 127 kg	220 à 280 lb	RMK/PRO-RMK	25,7 cm	10 1/8 po
		ASSAULT RMK	25,4 cm	10 po
127 à 154 kg	280 à 340 lb	RMK/PRO-RMK	24,8 cm	9 3/4 po
		ASSAULT RMK	24,1 cm	9 1/2 po
*Réglage d'usine				
Pour des ressorts puissants de 113 kg (250 lb) offerts en option				
113 à 136 kg	250 à 300 lb	TOUS	25,7 cm	10 1/8 po
136 à 159 kg	300 à 350 lb	TOUS	25,4 cm	10 po

UN RÉGLAGE PARFAIT

Réglages de la suspension

Réglage précis de la suspension

Le réglage principal de l'équilibrage général du véhicule est la précharge RTSS. Placez la précharge au réglage recommandé pour votre poids, puis effectuez un essai de conduite. Des modifications mineures peuvent être apportées à la précharge du ressort pour améliorer la conduite du véhicule. Ne dépassez pas les exigences de longueurs d'installation minimales et maximales. Consultez la page 48.

Pour augmenter le rehaussement des skis (transfert), réduisez la précharge du ressort en augmentant la longueur d'installation. Tournez le ressort de un à deux tours dans le sens antihoraire (vu du bas). Cela améliorera la manœuvrabilité, rendant la motoneige plus « souple », mais possiblement plus lente dans les montées.

Pour diminuer le rehaussement des skis (transfert), augmentez la précharge du ressort en réduisant la longueur d'installation. Tournez le ressort de un à deux tours dans le sens horaire (vu du bas). Cela améliorera la tenue en côte de même que le contrôle du conducteur.

Pour contrôler l'équilibrage général du véhicule, suivez les directives suivantes :

- Une précharge plus importante des ressorts d'amortisseurs de chenille arrière augmente la pression des skis. Une précharge moins importante diminue la pression des skis.
- La précharge du ressort peut avoir une incidence sur la résistance au talonnement. Une précharge plus importante diminue le talonnement. Une précharge moins importante procure une conduite plus douce (et plus de talonnement). Les deux réglages auront une incidence sur l'équilibrage général et la pression des skis.

Après avoir réglé la précharge RTSS à votre convenance, il est possible de régler la précharge du ressort de l'amortisseur de chenille avant (FTS) et de la suspension avant indépendante (IFS). Consultez la page 52.

UN RÉGLAGE PARFAIT

Réglage de la suspension

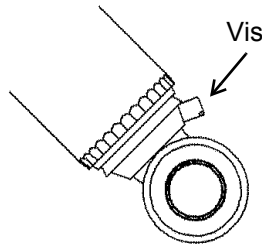
Amortissement de compression de l'amortisseur (RMK/ASSAULT RMK)

Le réglage principal de l'équilibrage général du véhicule est la précharge RTSS. Effectuez ce réglage en premier. Consultez la page 48. Après avoir réglé la précharge RTSS à votre convenance, il est possible de régler l'amortissement de compression pour contrôler la qualité de conduite et la résistance au talonnement.

Amortissement de la 800 RMK

Réglez par incréments d'un demi-tour et ensuite faites un essai de conduite.

Pour mettre fin au talonnement, tournez la vis d'amortissement d'un demi-tour dans le sens horaire, puis effectuez un essai de conduite. Répétez le réglage jusqu'à ce que le talonnement cesse et la qualité de conduite désirée est atteinte.

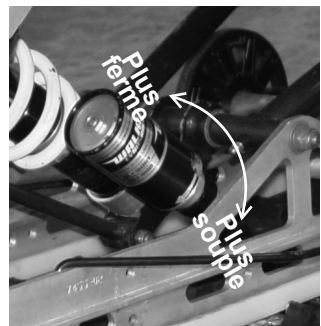
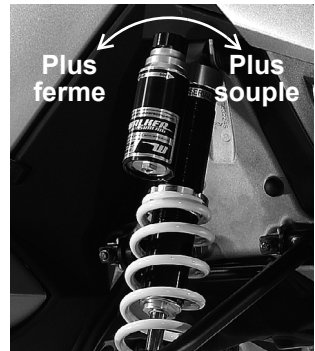


Amortissement de l'ASSAULT RMK

L'amortissement de compression peut être réglé sur la suspension avant et sur l'amortisseur de chenille arrière. Réglez de deux clics à la fois, puis faites un essai de conduite. Lors du réglage de la suspension avant, réglez toujours les deux cliquets de manière égale.

Pour cesser le talonnement de la suspension avant ou arrière (conduite plus ferme), tournez les cliquets de deux clics dans le sens horaire (vue du haut du cliquet) et ensuite faites un essai de conduite. Répétez le réglage jusqu'à ce que le talonnement cesse et la qualité de conduite désirée est atteinte.

Pour rendre la conduite plus mœlleuse au niveau de la suspension avant ou arrière, tournez les cliquets de deux clics dans le sens antihoraire et ensuite faites un essai de conduite. Répétez le réglage jusqu'à obtenir la qualité de conduite désirée.



UN RÉGLAGE PARFAIT

Réglage de la suspension

Suspension avant indépendante et précharge du ressort d'amortisseur de chenille avant (RMK/PRO-RMK)

Les réglages en usine combinés aux réglages du conducteur sur le ressort d'amortisseur de chenille arrière devraient être suffisants pour procurer la meilleure expérience de conduite à la plupart des conducteurs. Le réglage principal de l'équilibrage général du véhicule est la précharge RTSS. Effectuez ce réglage en premier. Consultez la page 48.

Après le réglage de la précharge, et si désiré, vous pouvez effectuer des réglages supplémentaires à la suspension avant indépendante et à la précharge de l'amortisseur de chenille avant. Lors du réglage de la suspension avant, assurez-vous que les ressorts des deux côtés du véhicule sont réglés de la même façon.

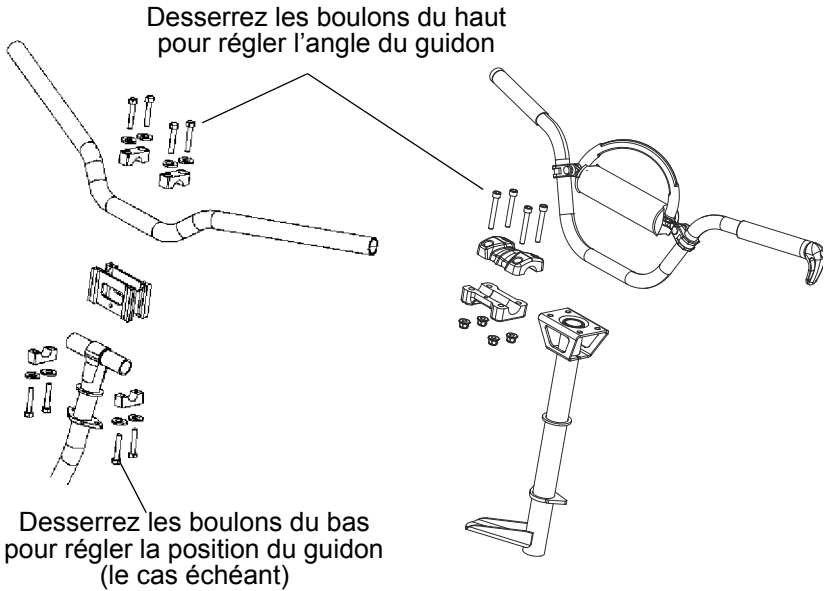
Pour une conduite plus douce sur des surfaces accidentées et raboteuses, réduisez la précharge du ressort de *l'amortisseur de chenille avant* de 1 à 2 tours.

Pour améliorer la stabilité dans les virages, augmentez la précharge de ressort de la *suspension avant (IFS)* de 1 à 2 tours sur les deux côtés du véhicule.

AVIS : La longueur installée du ressort de la suspension avant (IFS) doit toujours être au minimum 6 mm (1/4 po) de moins que la longueur à l'état libre.

UN RÉGLAGE PARFAIT

Réglages du guidon



Position du guidon (le cas échéant)

1. Desserrez les quatre boulons à la base du bloc de réglage. Au besoin, démontez les blocs à l'aide d'un tournevis.
2. Réglez le guidon vers l'avant ou l'arrière à la position désirée.
3. Resserrez les boulons.

Angle du guidon

1. Desserrez les quatre boulons en haut du bloc de réglage. Au besoin, démontez les blocs à l'aide d'un tournevis.
2. Réglez le guidon vers l'avant ou l'arrière à l'angle désiré.
3. Resserrez les boulons.

INSPECTIONS AVANT LA CONDUITE

Liste de vérification avant la conduite

Inspectez tous les éléments sur la liste de vérifications pour assurer un fonctionnement et un état appropriés avant chaque utilisation de la motoneige. Les procédures figurent sur les pages référencées. Recherchez la coche (✓) sur les pages référencées pour repérer les éléments à inspecter avant la conduite.

Article	Consultez la page
État de la courroie d'entraînement	97
Système de direction	59
Corde du lanceur à rappel	59
Niveau du liquide de refroidissement	87
Niveau d'huile dans le carter de chaîne	81
Niveau d'injection d'huile	67
Dispositif de verrouillage du frein de stationnement/ levier de frein/système de freinage et liquide	57, 58, 92
Commutateur d'arrêt auxiliaire (commutateur d'arrêt du moteur)	60
Commutateur d'allumage	60
Phare/feu arrière/feu d'arrêt	60
Boulons de montage de la suspension	55
Lisses (barres d'usure)	107
Semelles de ski et boulons des axes	55
Fixations du capot et des panneaux latéraux	79
Commande d'accélérateur/interrupteur de sécurité	68, 56
Boulons de la roue libre arrière	103
Interrupteur à cordon coupe-contact/sangle (le cas échéant)	60
Alignement/état de la chenille	59, 104
État de la glissière	107

INSPECTIONS AVANT LA CONDUITE

Inspection de la suspension avant la conduite

Les boulons et les écrous desserrés peuvent affecter la fiabilité de votre motoneige et entraîner des réparations et des durées d'indisponibilité inutiles. Avant d'entreprendre une randonnée en motoneige, une inspection visuelle permettra de déceler tout problème potentiel. Vérifiez les points suivants chaque semaine ou avant d'effectuer une longue randonnée.

Article	Consultez la page
Vérifiez le serrage des boulons de montages de la suspension.	–
Vérifiez le serrage des boulons de la roue libre arrière.	103
Vérifiez le serrage des contre-écrous des boulons de réglage de la roue libre arrière.	–
Vérifiez l'état de la sangle de limitation du bras de torsion avant.	–
Vérifiez l'état de la glissière.	107
Vérifiez la tension de la chenille.	102
Vérifiez l'état des lisses de ski.	107
Vérifiez le serrage des boulons des axes de ski.	–
Vérifiez le serrage des écrous de l'embout de la barre d'accouplement.	–

INSPECTIONS AVANT LA CONDUITE

Avant de démarrer le moteur

Avant de démarrer le moteur, tenez toujours compte de tous les avertissements de sécurité concernant le fonctionnement de votre motoneige. Ne démarrez jamais le moteur sans avoir vérifié le bon fonctionnement de toutes les pièces du véhicule.

AVERTISSEMENT ! La conduite du véhicule avec des pièces usées, endommagées ou défectueuses pourrait causer des blessures graves ou la mort. Ne démarrez jamais le moteur sans avoir vérifié le bon fonctionnement de toutes les pièces du véhicule.

Lire et comprendre votre Manuel d'utilisation

Lisez entièrement et consultez souvent le Manuel d'utilisation. Le manuel est votre guide pour une expérience de conduite sécuritaire et agréable en motoneige.

✔ Commande d'accélérateur

L'accélérateur et les freins représentent les principales commandes de votre motoneige. Assurez-vous toujours qu'elles fonctionnent correctement.

Appuyez sur la commande d'accélérateur afin de vous assurer que cette dernière fonctionne correctement et uniformément. Une fois relâchée, la commande doit revenir immédiatement à la position du ralenti sans se coincer ou hésiter. Si la commande d'accélérateur ne fonctionne pas en douceur ou si vous constatez un jeu excessif du levier, **NE METTEZ PAS** le moteur en marche. Faites réparer immédiatement la commande d'accélérateur.

✔ Interrupteur de sécurité de l'accélérateur

Vérifiez l'interrupteur de sécurité de l'accélérateur avant de démarrer la motoneige. Consultez la page 68.

INSPECTIONS AVANT LA CONDUITE

Avant de démarrer le moteur

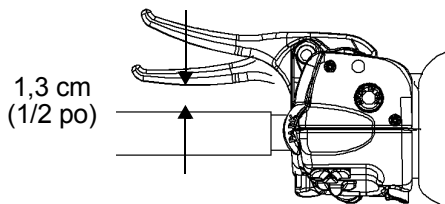
✓ Freins

Vérifiez toujours le bon fonctionnement des pièces suivantes avant de démarrer le moteur.

Course du levier de frein

Appuyez sur le levier de frein de stationnement. Il ne doit pas s'approcher de la poignée à moins de 1,3 cm (1/2 po).

Lorsque le jeu est inférieur à celui-ci, cela signifie que le niveau du liquide de freins est bas ou qu'il y a de l'air dans le circuit hydraulique. Consultez l'information sur la purge des freins à la page 94 ou consultez votre concessionnaire pour l'entretien.



Sensation du levier

Si le levier de frein procure une sensation « spongieuse » lorsque vous l'actionnez, vérifiez l'état et le niveau du liquide de freins. Faites l'appoint de liquide selon le besoin. Consultez la page 93.

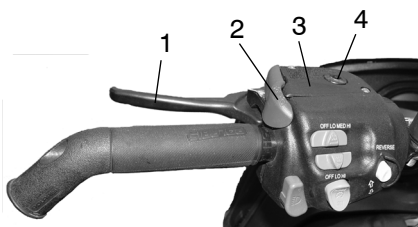
AVERTISSEMENT ! L'utilisation continue de freins « spongieux » pourrait entraîner une défektivité complète du système de freinage, ce qui pourrait causer des blessures graves ou la mort. Au moindre signe de spongiosité, faites faire un entretien des freins.

INSPECTIONS AVANT LA CONDUITE

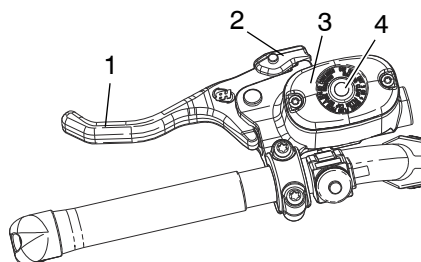
Avant de démarrer le moteur

✔ Dispositif de verrouillage du levier de frein de stationnement

Utilisez le dispositif de verrouillage du levier de frein de stationnement seulement lorsque vous désirez que la motoneige demeure immobile; par exemple, lorsque vous la stationnez dans une pente pendant une période de cinq minutes ou moins.



1. Levier de frein
2. Dispositif de verrouillage du levier de frein de stationnement
3. Couvercle/réservoir du maître-cylindre
4. Témoin du niveau de liquide



Dispositif de verrouillage

Pour engager le verrou, appuyez suffisamment sur le levier de frein et poussez le dispositif de verrouillage vers l'avant. Tenez le dispositif vers l'avant et relâchez le levier de frein.

Conseil : Si vous serrez suffisamment le levier de frein, le dispositif de verrouillage reviendra facilement à sa position initiale. N'exercez pas une force excessive sur le dispositif car vous risquez de le briser.

Le voyant du frein de stationnement s'allume sur le bloc-instruments lorsque le dispositif de verrouillage du levier de frein de stationnement est engagé et que le moteur est en marche. Ce voyant s'allumera également lorsque les freins de service sont actionnés. Si le voyant du frein de stationnement ne s'allume pas lorsque le frein de stationnement ou de service est engagé, faites réparer votre motoneige par votre concessionnaire.

Dispositif de déverrouillage

Pour desserrer le verrou du levier de frein, serrez suffisamment ce dernier. Le verrou revient en position déverrouillé.

AVERTISSEMENT ! Si le dispositif de verrouillage du frein de stationnement est partiellement ou complètement engagé pendant que vous conduisez votre motoneige, cela pourrait provoquer une surchauffe des freins et les endommager. Dans les cas extrêmes, cela pourrait causer un incendie, pouvant occasionner des blessures graves ou la mort. Assurez-vous toujours que le dispositif de verrouillage du levier est complètement déverrouillé avant de faire fonctionner la motoneige.

INSPECTIONS AVANT LA CONDUITE

Avant de démarrer le moteur

✔ Système de direction

AVERTISSEMENT ! L'accumulation de neige ou de glace peut nuire à la direction de votre motoneige, ce qui pourrait occasionner des blessures graves ou la mort. Évitez toute accumulation de neige ou de glace sous le capot.

Avant de mettre le véhicule en marche, tournez manuellement les skis vers la droite, puis vers la gauche, et assurez-vous que le braquage à gauche et à droite n'est pas entravé par de la neige ou de la glace. Si vous avez de la difficulté à le faire, enlevez l'accumulation de neige ou de glace qui pourrait obstruer la tringlerie de direction.

✔ Chenille

Les dommages ou défauts de la chenille attribuables à un fonctionnement sur la glace ou à une lubrification inadéquate ont pour effet d'annuler la garantie de la chenille.

AVERTISSEMENT ! Si vous conduisez une motoneige dont la chenille est endommagée, vous risquez d'accroître les risques de défaut, ce qui peut occasionner une perte de contrôle entraînant des blessures graves ou la mort. Avant d'utiliser le véhicule, vérifiez toujours si la chenille présente des dommages.

AVERTISSEMENT ! L'utilisation des produits de traction, par exemple des crampons, augmente les risques de dommages et/ou de défauts de la chenille. La conduite à grande vitesse pendant une période prolongée avec une lubrification minimale pourrait causer de graves dommages aux tiges de chenille, aux bordures de la chenille et à d'autres pièces de la chenille. On parle de lubrification minimale lorsque le véhicule se déplace sur un plan d'eau gelé non recouvert de neige, sur des pistes glacées et non enneigées.

✔ Fixations du capot et des panneaux latéraux

Le capot et les panneaux latéraux de la motoneige protègent le conducteur des pièces mobiles. Ne conduisez jamais une motoneige dont le capot ou les panneaux latéraux sont ouverts ou enlevés. Assurez-vous toujours que le capot et les panneaux latéraux sont solidement en place avant de démarrer le moteur.

✔ Loquets du siège

Si votre motoneige est équipée d'un siège amovible, assurez-vous que le siège est bien installé et les loquets du siège sont fixés solidement avant chaque utilisation de la motoneige.

✔ Corde du lanceur à rappel

Inspectez la corde du lanceur à rappel et la poignée pour déceler tout signe d'usure excessive et assurez-vous que le nœud qui retient la corde à l'intérieur de la poignée est solide. En cas d'usure excessive, faites-la remplacer par votre concessionnaire POLARIS.

INSPECTIONS AVANT LA CONDUITE

Démarrage du moteur et vérification

Avant de démarrer le moteur, tenez toujours compte de tous les avertissements de sécurité concernant le fonctionnement de votre motoneige. N'engagez jamais le démarreur pendant que le moteur tourne. Ne démarrez jamais le moteur sans avoir vérifié le bon fonctionnement de toutes les pièces du véhicule. Consultez Avant de démarrer le moteur à partir de la page 56.

✔ **Commutateur d'arrêt du moteur**

Vérifiez le bon fonctionnement du commutateur d'arrêt auxiliaire. Appuyez sur le commutateur pour arrêter le moteur. Tirez-le vers le haut pour redémarrer.

✔ **Commutateur d'allumage**

Assurez-vous que le moteur s'arrête lorsque le commutateur d'allumage est en position arrêt (OFF).

✔ **Interrupteur à cordon coupe-contact (le cas échéant)**

Si votre motoneige est dotée d'un interrupteur à cordon coupe-contact, enlevez le cordon coupe-contact de l'interrupteur pour vous assurer que le moteur s'arrête immédiatement.

✔ **Éclairage**

Vérifiez les feux de route et de croisement, le feu arrière et le feu d'arrêt. Remplacez les ampoules brûlées avant la mise en marche.

✔ **Rétroviseurs (le cas échéant)**

Réglez les rétroviseurs pour une utilisation optimale.

✔ **Zone d'utilisation**

Avant de conduire, vérifiez les environs. Soyez conscient des obstacles et assurez-vous que les autres personnes se trouvent à une distance sécuritaire de la motoneige.

Démarrage du moteur

AVIS : Si vous engagez le démarreur pendant que le moteur tourne vous CAUSEREZ des dommages graves au moteur, surtout si la boîte de vitesses est en position de marche arrière. N'engagez jamais le démarreur pendant que le moteur tourne.

1. Mettez la clé à la position marche (ON).
2. Ramenez le commutateur d'arrêt du moteur à la position CONDUITE.
3. Si équipé d'un démarreur électrique, tournez la clé à la position démarrage (START) pour lancer le moteur. Relâchez la clé à la position marche (ON) dès que le moteur démarre.
4. Si non équipé d'un démarreur électrique, saisissez la poignée du démarreur et tirez lentement jusqu'à ce que le lanceur à rappel soit engagé; tirez ensuite soudainement pour lancer le moteur.

Conseil : Ne tirez pas sur le câble du démarreur jusqu'au bout ou ne le laissez pas retourner rapidement dans son boîtier. Vous risquez de l'endommager.

5. Si le moteur ne démarre pas après quelques essais, appuyez légèrement sur l'accélérateur (ouverture de 0,64 cm [1/4 po] maximum) tout en relançant le moteur. Quand le moteur se met en marche, relâchez *immédiatement* la commande de l'accélérateur.

ATTENTION ! Pour éviter le risque de blessures ou de dommages au moteur, n'utilisez pas le démarreur électrique ou le câble du démarreur pendant que le moteur tourne.

AVIS : La conduite du véhicule immédiatement après le démarrage à froid pourrait endommager le moteur. Laissez réchauffer le moteur pendant plusieurs minutes avant de conduire le véhicule. Si vous tentez un démarrage à froid, le régime moteur peut être légèrement saccadé pour protéger le moteur.

Redémarrage du moteur

Si le conducteur arrête le moteur en appuyant sur le commutateur d'arrêt du moteur, redémarrez le moteur en suivant la procédure de démarrage normale. Si le moteur ne démarre pas en suivant la procédure de démarrage normale :

1. Mettez le commutateur d'arrêt du moteur à la position ARRÊT.
2. Mettez la clé à la position arrêt (OFF).
3. Ces deux commandes étant à l'arrêt, serrez et maintenez l'accélérateur en position d'ouverture maximum des gaz.
4. Lancez le moteur plusieurs fois pour le dégager.
5. Relâchez complètement l'accélérateur.
6. Redémarrez le moteur en suivant la procédure de démarrage normale.

FONCTIONNEMENT

Période de rodage

Rodage du moteur

Suivez toujours ces procédures de rodage recommandées pour les moteurs neufs ou remis à neuf. Le premier plein de carburant est considéré comme la période de rodage du moteur.

Prémélangez le premier plein de carburant tel que décrit ci-dessous. L'huile ajoutée au carburant et aux systèmes d'injection d'huile fournira la lubrification du moteur nécessaire.

Recommandations concernant l'huile	
Premier plein de carburant :	Huile semi-synthétique pour moteur à 2 temps Premium de POLARIS
Après le rodage :	Huile VES Gold Plus de POLARIS

Conseil : L'huile semi-synthétique déposera les segments plus rapidement que l'huile VES Gold Plus.

Consultez la page 110 pour les numéros de pièce des produits POLARIS.

Ne mélangez jamais les marques d'huile. De violentes réactions chimiques peuvent bloquer le système d'injection provoquant de graves dommages au moteur. Les huiles peuvent aussi être incompatibles et pourraient provoquer la formation de boue, le blocage des filtres et la réduction du débit de lubrifiant par temps froid. Toutes les huiles POLARIS sont compatibles les unes avec les autres.

Prémélange du carburant initial

Prémélangez toujours le carburant, 19 L (5 gal US) à la fois, dans un contenant à carburant séparé. N'ajoutez jamais d'huile directement au réservoir de carburant.

Carburant	Huile semi-synthétique	Rapport
Chaque 19 L (5 gal US)	473 mL (16 oz)	40:1

Période de rodage

Rodage du moteur

Une augmentation de température excessive pendant les trois premières heures de conduite endommagera les pièces du moteur à faible tolérance. Ne conduisez pas à plein gaz ou à grande vitesse pendant les premières trois heures d'utilisation. Faites varier l'ouverture de l'accélérateur et la vitesse du véhicule afin de réduire la friction de toutes les pièces usinées présentant un jeu serré permettant ainsi de les roder lentement sans les endommager.

AVIS : L'utilisation de lubrifiants autres que ceux recommandés par POLARIS peut causer des dommages graves au moteur. Nous vous recommandons d'utiliser les lubrifiants POLARIS dans votre véhicule.

Redoublez de prudence au cours de la période de rodage. Vérifiez régulièrement les niveaux de liquide, les conduites et toutes les autres pièces importantes de la motoneige.

Système d'injection d'huile

Vérifiez et remplissez toujours la bouteille d'huile lorsque vous faites le plein. Consultez la page 67.

AVIS : Sans une lubrification adéquate, il peut y avoir de graves dommages au moteur. Après avoir fait le premier plein de carburant, vérifiez souvent le niveau de la bouteille d'huile. Si le niveau d'huile ne baisse pas, communiquez immédiatement avec votre concessionnaire.

Rodage de la courroie d'entraînement

La période de rodage pour une nouvelle courroie d'entraînement est de 48 km (30 mi). Pendant ce temps, variez la position du papillon des gaz sous 50 % et limitez l'usage du papillon des gaz à pleine capacité.

Prenez toujours le temps de réchauffer la courroie et la transmission avant de faire fonctionner la motoneige. Dégagez la chenille et les skis du sol avant d'engager le papillon des gaz.

FONCTIONNEMENT

Réchauffement de la chenille

AVERTISSEMENT ! Une chenille lâche ou la projection de débris pourrait entraîner des blessures graves ou la mort. Éloignez-vous de l'avant de la motoneige et de la chenille en mouvement. Ne soulevez jamais la motoneige ou ne vous tenez pas à l'arrière pendant que vous réchauffez la chenille. N'actionnez pas trop la commande d'accélérateur pendant la période de réchauffage ou lorsque la chenille ne repose pas sur le sol. Utilisez un support arrière stable.

AVERTISSEMENT ! L'utilisation des produits de traction, par exemple des crampons, des déglaceurs, etc., augmente les risques de dommages et/ou de défectuosité de la chenille. Une telle utilisation pourrait provoquer une perte de contrôle, occasionnant des blessures graves ou la mort. Avant de conduire la motoneige, vérifiez toujours si la chenille présente des dommages.

Veillez suivre ces étapes afin d'assurer un réchauffage approprié du moteur, du train d'entraînement et de la chenille.

1. Supportez l'arrière de la motoneige au niveau du pare-chocs arrière à l'aide d'un support de motoneige adéquat. La chenille doit être suspendue d'environ 10 cm (4 po) au-dessus du sol.
2. Démarrez le moteur et laissez-le se réchauffer pendant deux à trois minutes.
3. Actionnez brusquement la commande d'accélérateur et laissez la chenille effectuer plusieurs tours.

Conseil : Plus il fait froid à l'extérieur, plus il faut de temps pour bien réchauffer la chenille.

4. Relâchez la commande d'accélérateur, appliquez les freins, arrêtez le moteur et baissez la motoneige au sol.
5. Saisissez les skis par les arceaux avant et bougez-les de chaque côté pour dégager la neige et la glace.

Refroidissement de la glissière et de la chenille

AVIS : Si la lubrification et le refroidissement sont insuffisants, il y aura surchauffe de la glissière et de la chenille, ce qui entraînera une usure et une défaillance prématurées. Réduisez votre vitesse et circulez fréquemment dans la neige fraîche afin d'assurer une lubrification et un refroidissement adéquats de la glissière et des surfaces de la chenille. Évitez de conduire la motoneige sur la glace, les surfaces de neige durcie ou la route.

Carburant

⚠ AVERTISSEMENT

L'essence est extrêmement inflammable et explose dans certaines conditions.

- Faites toujours preuve de la plus grande prudence lors de la manutention d'essence.
- Faites toujours le plein à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
- Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.
- Ne remplissez pas trop le réservoir. Ne remplissez pas le goulot de remplissage.
- Ne fumez pas et ne tolérez pas de flamme nue ou d'étincelles lors de l'approvisionnement ou dans un lieu d'entreposage d'essence.
- Si l'essence entre en contact avec la peau ou les vêtements, lavez immédiatement à l'eau et au savon, puis changez de vêtements.
- Ne démarrez jamais le moteur ou ne le laissez jamais tourner dans un endroit clos. Les échappements des moteurs à essence sont nocifs et peuvent causer une perte de conscience ou la mort en peu de temps.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement de ce produit contiennent des produits chimiques susceptibles de causer le cancer, des malformations à la naissance ou de nuire au système reproducteur. Ne faites fonctionner ce véhicule qu'à l'extérieur ou dans des endroits bien aérés.

FONCTIONNEMENT

Recommandation concernant le carburant

Pour une performance optimale, POLARIS recommande d'utiliser un carburant d'indice d'octane de 91 ou plus, sans éthanol. Même si un carburant d'indice d'octane de 87 peut être utilisé, certains rendements du moteur et l'économie de carburant seront réduits. *N'utilisez pas un carburant dont l'indice d'octane est inférieur à 87. N'utilisez pas un carburant qui contient plus de 10 % d'éthanol. N'utilisez jamais de carburant E85 dans votre motoneige.*

AVIS : L'utilisation du véhicule avec un système d'alimentation obstrué causera des dommages importants au moteur. Effectuez l'entretien, tel que recommandé.

Une exposition prolongée à des produits à base de pétrole peut endommager la peinture. Lorsque vous manipulez du carburant, protégez toujours les surfaces peintes de la motoneige.

Antigels pour système d'alimentation

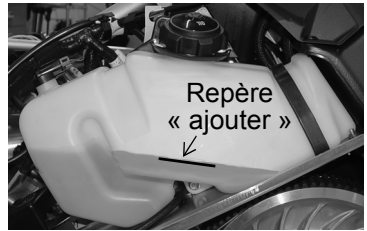
Si vous utilisez un carburant sans éthanol (parfois étiqueté comme « non oxygéné »), POLARIS recommande d'utiliser régulièrement un antigel pour le système d'alimentation à base d'isopropyle. Ajoutez de 8 à 16 mL par litre (1 à 2 oz par gallon US) d'essence pour éviter tout dommage attribuable au gel du système d'alimentation. *N'utilisez jamais d'antigels ou d'additifs contenant du méthanol.* POLARIS recommande l'utilisation du traitement de carburant Carbon Clean Plus. Consultez la page 110 pour les numéros de pièce des produits POLARIS.

Si vous utilisez du carburant contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (quelquefois dénommé « oxygéné »), n'ajoutez pas d'antigels ou d'additifs contenant un type d'alcool quelconque.

✓ Huile

Bas niveau d'huile

Gardez toujours le niveau d'huile entre la marque « ajouter » et le goulot de remplissage. Ne remplissez pas le goulot de remplissage. Consultez la page 62 pour les recommandations concernant l'huile.



1. Arrêtez *immédiatement* le moteur si le témoin de bas niveau d'huile s'allume.
2. Retirez le panneau latéral gauche.
3. Observez le niveau d'huile dans la bouteille d'huile.
4. Faites l'appoint d'huile selon le besoin avant la conduite.

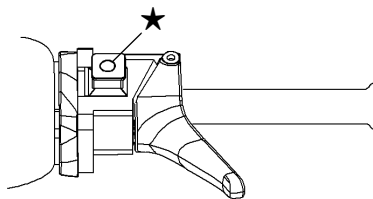
AVIS : L'utilisation de la motoneige sans lubrification appropriée peut entraîner des dommages graves au moteur. Vérifiez toujours le niveau de l'huile lorsque vous faites le plein de carburant. Faites l'appoint d'huile selon le besoin.

Le bouchon de la bouteille d'huile est ventilé pour faciliter le versement. Consultez votre concessionnaire POLARIS pour les pièces de rechange recommandées.

FONCTIONNEMENT

✓ Commutateur d'arrêt du moteur

Poussez sur le commutateur d'arrêt du moteur (★) pour fermer l'allumage et arrêter le moteur rapidement. Tirez le commutateur vers le haut en position marche (ON) pour redémarrer.



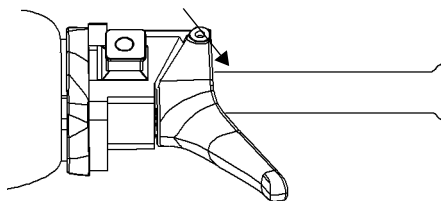
✓ Interrupteur de sécurité de l'accélérateur

L'interrupteur de sécurité de l'accélérateur est conçu pour arrêter le moteur dès qu'aucune pression n'est exercée sur la commande d'accélérateur et que le câble ou tiroir d'accélérateur ne reviennent pas à leur position normalement fermée.

AVERTISSEMENT ! En utilisant la motoneige alors que l'interrupteur de sécurité de l'accélérateur est défectueux, vous risquez de vous blesser gravement ou mortellement en cas d'accident. Si l'interrupteur de sécurité de l'accélérateur n'arrête pas le moteur lors d'une défaillance du circuit de l'accélérateur ou du carburateur, appuyez immédiatement sur le commutateur d'arrêt du moteur. Ne redémarrez le moteur qu'après avoir fait corriger la défectuosité par votre concessionnaire.

Avant le fonctionnement, testez quotidiennement l'interrupteur de sécurité de l'accélérateur.

1. Assoyez-vous sur le siège.
2. Démarrez le moteur et laissez-le fonctionner au ralenti.
3. Immobilisez la tige de la commande d'accélérateur en exerçant une pression sur le tourillon dans le sens indiqué dans l'illustration.
4. Appuyez légèrement sur l'accélérateur. Lorsqu'il fonctionne correctement, l'interrupteur doit arrêter le moteur.



Commande d'accélérateur

AVERTISSEMENT ! Un fonctionnement incorrect de la commande d'accélérateur peut provoquer un comportement erratique et une perte de contrôle de la motoneige, ce qui peut causer des blessures graves ou la mort. Si la commande d'accélérateur ne fonctionne pas correctement, ne démarrez PAS le moteur.

Si le moteur s'arrête brusquement lorsque vous relâchez la commande d'accélérateur :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt (OFF).
2. Inspectez le câble d'accélérateur et le corps de papillon/carburateur pour trouver ce qui a actionné l'interrupteur de sécurité.
3. Vérifiez la commande d'accélérateur en le serrant et en le relâchant à plusieurs reprises. La commande et le câble doivent revenir rapidement et complètement à la position du ralenti.
4. Si la commande d'accélérateur fonctionne correctement, tournez le commutateur d'allumage à la position marche (ON) et poursuivez la procédure normale de démarrage.
5. Si le moteur ne démarre pas, apportez la motoneige à un concessionnaire agréé POLARIS pour la faire réparer.

Un jeu excessif du câble d'accélérateur peut provoquer l'actionnement de l'interrupteur de sécurité, empêchant ainsi le moteur de démarrer. Si cela se produit, ramenez la motoneige à un concessionnaire agréé POLARIS pour la faire réparer.

En cas d'urgence, s'il est nécessaire de démarrer le moteur, vous pouvez déconnecter l'interrupteur de sécurité de l'accélérateur et le commutateur d'arrêt du moteur du faisceau de fils. Lorsque ces commutateurs sont débranchés, il faut se servir du contacteur à clé pour arrêter le moteur. Ne continuez PAS de conduire la motoneige lorsque l'interrupteur de sécurité de l'accélérateur est déconnecté. Retournez le plus rapidement possible la motoneige à un concessionnaire agréé POLARIS pour la faire réparer.

FONCTIONNEMENT

Marche arrière électronique (PERC™)

⚠ AVERTISSEMENT

La marche arrière inadéquate, même à basse vitesse, peut provoquer une perte de contrôle et causer des blessures graves ou la mort. Le carter de chaîne ou la boîte de vitesses risque de subir des dommages si les vitesses sont changées pendant que le moteur fonctionne au-dessus régime ralenti.

- Passez en marche arrière ou de la marche arrière seulement lorsque la moto-neige est arrêtée et lorsque le moteur est au ralenti.
- Regardez derrière le véhicule avant de reculer et durant cette manœuvre.
- Évitez les virages brusques.
- Actionnez lentement l'accélérateur.

La marche arrière électronique ne fonctionne que lorsque le régime moteur est inférieur à 4 000 tr/min.

AVIS : Si vous engagez le démarreur pendant que le moteur tourne vous CAUSEREZ des dommages graves au moteur, surtout si la boîte de vitesses est en position de marche arrière. N'engagez jamais le démarreur pendant que le moteur tourne.

FONCTIONNEMENT

Marche arrière électronique (PERC™)

Embrayage de la marche arrière

1. Arrêtez la motoneige et laissez le moteur tourner au ralenti.
2. Assurez-vous que l'arrière du véhicule est bien dégagé.
3. Appuyez pendant une seconde sur le bouton jaune de marche arrière du côté gauche des commandes, puis relâchez-le. Le régime du moteur diminuera automatiquement et le moteur passera en marche arrière. Un témoin de marche arrière clignotera sur le bloc-instruments pour indiquer que la boîte de vitesses est en marche arrière.
4. Appuyez lentement sur la commande d'accélérateur pour vous assurer que la boîte de vitesses est en marche arrière. En marche arrière, le régime moteur maximal est de 6 000 tr/min.

Conseil : Si le moteur s'arrête, la motoneige sera en marche avant lorsqu'elle sera redémarrée.

Débrayage de la marche arrière

1. Arrêtez la motoneige et laissez le moteur tourner au ralenti.

AVIS : Si vous engagez le démarreur pendant que le moteur tourne, vous CAUSEREZ des dommages graves au moteur, surtout si la boîte de vitesses est en position de marche arrière. N'engagez jamais le démarreur pendant que le moteur tourne.

2. Appuyez pendant une seconde sur le bouton jaune de marche arrière, puis relâchez-le. Le régime du moteur ralentira et la motoneige sera en marche avant. Le témoin s'éteindra sur le bloc-instruments.
3. Appuyez lentement sur la commande d'accélérateur pour vous assurer que la boîte de vitesses est en marche avant.

FONCTIONNEMENT

Arrêt d'urgence

Le tableau qui suit dresse une liste des méthodes permettant d'arrêter la motoneige lors d'une urgence. Pour de plus amples renseignements sur le commutateur d'arrêt du moteur et l'interrupteur de sécurité de l'accélérateur, consultez la page 68.

SYSTÈME	RÔLE
Commutateur d'allumage	Coupe le circuit d'allumage
Frein	Ralentit l'arbre secondaire
Commutateur d'arrêt du moteur	Coupe le circuit d'allumage
Interrupteur de sécurité de l'accélérateur	Coupe le circuit d'allumage
Interrupteur à cordon coupe-contact (facultatif)	Coupe le circuit d'allumage

Entreposage quotidien

À la fin de chaque randonnée, stationnez la motoneige sur une surface de niveau et soulevez l'arrière du véhicule à l'aide d'un support de chenille approprié. La chenille doit être suspendue d'environ 10 cm (4 po) au-dessus du sol.

Retirez la clé et protégez la motoneige à l'aide d'une housse.

Remorquage

Pour votre sécurité, n'utilisez pas une barre d'attelage tant que vous n'avez pas lu les avertissements ci-après et bien compris le rôle de cette barre.

AVERTISSEMENT ! Les objets remorqués à l'aide d'un câble ne peuvent pas s'arrêter en cas de freinage et peuvent venir heurter l'arrière de la motoneige ou autres objets; il y a alors risque de blessures graves ou de mort. **NE REMORQUEZ PAS** de toboggans, de traînes sauvages, de soucoupes glissantes ou autre type de véhicule au moyen d'un câble. N'utilisez qu'une perche en métal rigide entre l'objet remorqué et la barre d'attelage de la motoneige. Si vous remorquez des passagers sur un toboggan ou un traîneau, assurez-vous que la perche rigide mesure au moins 1,2 m (4 pi) de longueur afin d'éviter tout risque de contact entre la chenille de la motoneige et l'un des passagers de l'objet remorqué.

AVERTISSEMENT ! Lorsque vous remorquez une charge, la distance de freinage augmente. Ralentissez afin de garder la maîtrise de la motoneige.

Si votre motoneige ne fonctionne pas et qu'elle doit être remorquée, et qu'il n'est pas possible d'utiliser une barre de remorquage rigide, attachez le câble de remorquage aux axes des skis (et non aux arceaux) pour ne pas endommager les pièces de la direction. Retirez la courroie d'entraînement avant le remorquage et demandez à un conducteur de prendre place sur la motoneige remorquée afin de freiner et diriger le véhicule au besoin.

AVIS : En remorquant une motoneige en panne alors que la courroie d'entraînement est en place, on peut endommager gravement le moteur et le système d'entraînement. Retirez toujours la courroie d'entraînement d'une motoneige en panne avant de la remorquer.

ENTRETIEN

Informations sur le système de contrôle d'émissions

Tout atelier de réparation reconnu ou toute personne qualifiée peut faire l'entretien, remplacer ou réparer les appareils ou systèmes de contrôle d'émissions sur votre motoneige.

Étiquette de contrôle des émissions

Au moment de l'achat, votre motoneige possède une étiquette sur le système de contrôle d'émissions et une étiquette suspendue d'informations sur le contrôle des émissions installée en usine. Les lois de l'agence américaine de protection de l'environnement exigent la présence de ces étiquettes. L'étiquette de contrôle des émissions est apposée de façon permanente sur le côté droit du tunnel ou du couvercle du lanceur du moteur. L'étiquette sur le système de contrôle d'émissions ne doit pas être enlevée, même après l'achat de la motoneige. Vous pouvez enlever l'étiquette suspendue d'informations sur le contrôle des émissions qui sert uniquement à vous aider dans votre décision d'achat.

Exigences d'entretien du système de contrôle d'émissions

Votre motoneige est certifiée pour fonctionner avec du carburant d'un indice d'octane minimum de 87 (R+M)/2. Si votre motoneige est équipée d'un témoin de vérification moteur et que celui-ci s'allume, vous devez apporter votre motoneige chez un concessionnaire qualifié pour un entretien de diagnostic. Les spécifications et les réglages pour les mises au point du moteur se trouvent dans le Manuel d'entretien qui est disponible chez votre technicien de service qualifié. La marche arrière (le cas échéant) ne doit pas être engagée durant la mise au point du moteur.

Responsabilités du propriétaire

Veillez lire la garantie limitée sur les émissions du moteur de la motoneige et la section sur l'entretien dans votre Manuel d'utilisation. Vous êtes responsable de vous assurer que l'entretien spécifique soit effectué. POLARIS vous recommande de communiquer avec un concessionnaire agréé POLARIS pour l'entretien requis.

Rayonnement non ionisant

Ce véhicule émet une certaine quantité d'énergie électromagnétique. Les personnes qui possèdent des appareils médicaux implantables actifs ou non actifs (comme un moniteur cardiaque) doivent évaluer les restrictions de leur appareil et les normes et directives relatives à l'électromagnétisme qui s'appliquent à ce véhicule.

Programme d'entretien recommandé de POLARIS

Pour de nombreux kilomètres de randonnée sans problèmes, veuillez suivre le programme d'entretien recommandé et effectuer les vérifications indiquées dans le présent manuel. Consignez l'entretien et les réparations dans le Registre d'entretien débutant à la page 125.

Le programme d'entretien recommandé de votre motoneige prévoit une inspection d'entretien et de réparation après 240 km (150 mi), 800 km (500 mi) et 1 600 km (1 000 mi). Ces inspections doivent être effectuées par un technicien qualifié. Pour une performance optimale et une durée utile prolongée, continuez d'effectuer des vérifications d'entretien à intervalles de 1 600 km (1 000 mi).

Tous les frais pour la main-d'œuvre et les pièces de rechange nécessaires, à l'exception des réparations sous garantie autorisées, sont à la charge du propriétaire inscrit. Si, pendant la durée de la garantie, des pièces sont défectueuses à la suite de la négligence de la part du propriétaire d'effectuer l'entretien régulier recommandé, les frais de ces réparations seront de la responsabilité du propriétaire.

La sécurité revêt une importance vitale lorsque vous tentez de réparer ou de régler votre motoneige. Si vous n'êtes pas familier avec les procédures sécuritaires de réglage et de réparation et l'utilisation des outils, ou si vous n'êtes pas à l'aise pour effectuer vous-même ces tâches, confiez-les à un concessionnaire agréé POLARIS.

AVIS : Les composants chauds peuvent endommager le plastique. Assurez-vous toujours que le système d'échappement et le moteur sont refroidis avant d'incliner la motoneige sur le côté pour l'entretien ou l'inspection.

ENTRETIEN

Tableau des intervalles d'entretien périodique

Le tableau qui suit est un guide établi à partir de conditions de randonnée moyennes. Il peut être nécessaire d'augmenter la fréquence en fonction de vos conditions de randonnée. Lorsqu'une inspection indique la nécessité de remplacer des pièces, utilisez toujours des pièces POLARIS authentiques, disponibles auprès de votre concessionnaire POLARIS.

Article	Consultez la page	Fréquence				
		240 km (150 mi)	800 km (500 mi)	1 600 km (1 000 mi)	3 200 km (2 000 mi)	Avant-saison
EMBRAYAGE						
Décalage de l'alignement de l'embrayage (sans courroie)	96		I	I	I	
État de la courroie d'entraînement	97		I	I	I	I
Embrayages	96		N	N	N	
Tension de la courroie	–		I	I	I	I
Demi-poulies	96		I	I	I	I
REFROIDISSEMENT DU MOTEUR						
Supports du moteur	–		I	I	I	I
Corde du lanceur à rappel	–		I	I	I	I
Boulons de culasse	–		I	I	I	
Écrous de la base du cylindre	–		I	I	I	
Calage à l'allumage avant PMH	–		I	I	I	
Système d'échappement variable	–		N	N	N	I
Niveau du liquide de refroidissement	87		I	I	R	I
Tuyau de liquide de refroidissement	–		I	I	I	I
Circulation du liquide de refroidissement	–		I	I	I	
Fuites de liquide de refroidissement	–		I	I	I	I
Bougies	85		I	I	R	I
Tuyau d'échappement	90				I	I
Ressorts de retenue de l'échappement	90		I	I	I	I

I – Inspectez (nettoyez, réglez, serrez, lubrifiez ou remplacez au besoin)

N – Nettoyez R – Remplacez L – Lubrifiez

Tableau des intervalles d'entretien périodique

Article	Consultez la page	Fréquence				
		240 km (150 mi)	800 km (500 mi)	1 600 km (1 000 mi)	3 200 km (2 000 mi)	Avant-saison
FREINS						
Acheminement du tuyau	–					
État du tuyau	–					
Fuites de liquide	–					
Plaquettes de frein	92					
Disque de frein	–					
Freins de stationnement	58					
Système de freinage	57, 92					
Liquide de freins	93					
GESTION DU CARBURANT						
Régime de ralenti	–					
Commande d'accélérateur	56					
Levier de la pompe à huile (synchroniser)	–					
Capteur de position de la commande d'accélérateur	–					
Conduites de carburant	83					
Filtre à carburant	83	CHAQUE 3 200 km (2 000 mi) ou TOUS LES DEUX ANS				
Filtre à huile	86				R	
Conduites d'huile	86					
Boîte à vent	–					
SYSTÈME ÉLECTRIQUE						
Commutateur d'arrêt auxiliaire	60					
Interrupteur de sécurité de l'accélérateur	68					
Commutateur d'allumage	–					
Feu arrière	60					
Feu d'arrêt	60					
Phare	60					

ENTRETIEN

Tableau des intervalles d'entretien périodique

Article	Consultez la page	Fréquence				
		240 km (150 mi)	800 km (500 mi)	1 600 km (1 000 mi)	3 200 km (2 000 mi)	Avant-saison
CHÂSSIS						
Alignement des embouts de skis	–		I	I	I	
Boulons de montage de la suspension	–	I	I	I	I	I
Couples des boulons	Consultez votre concessionnaire tous les 1 600 km (1 000 mi) pour l'inspection.					
Fixations de la suspension arrière	–	I	I	I	I	I
Fixations de la direction	–	I	I	I	I	N
Huile pour amortisseur de la suspension	–				R	
Ailettes de refroidissement et carénage	–		I	I	I	I
Palier de l'arbre d'entraînement	82		L	L	L	I
Lisses (barres d'usure)	107	I	I	I	I	I
Semelles de ski/boulons des axes	–	I	I	I	I	I
Tension de la chaîne d'entraînement	91	I	I	I	I	I
Fixations du capot et des panneaux latéraux	79	I	I	I	I	I
Boulons de la roue libre arrière	103	I	I	I	I	I
Contre-écrou du boulon de la roue libre	103	I	I	I	I	I
Alignement de l'angle de carrossage	–		I	I	I	
Centrage du guidon	–					I
Interrupteur à cordon coupe-contact et sangle	60	I	I	I	I	I
Alignement de la chenille	104	I	I	I	I	I
Tension de la chenille	102	I	I	I	I	I
Sangle de limitation avant	–	I	I	I	I	I
État de la glissière	107					I
Huile pour carter de chaîne	81	I	R	I	R	I

I – Inspectez (nettoyez, réglez, serrez, lubrifiez ou remplacez au besoin)

N – Nettoyez R – Remplacez L – Lubrifiez

Inspection du couple de boulon

Pour préserver une performance appropriée du châssis, consultez votre concessionnaire POLARIS pour une inspection du couple de boulon tous les 1 600 km (1 000 mi).

Article	Description
Boulons de fixation du moteur	Retirez l'embrayage à poulie menante et le silencieux à résonance pour accéder à tous les boulons.
Boulons de fixation du carter de chaîne	Deux (2) boulons à tête TORX sur le côté avant du carter de chaîne
	Quatre (4) écrous de carter de chaîne arrière

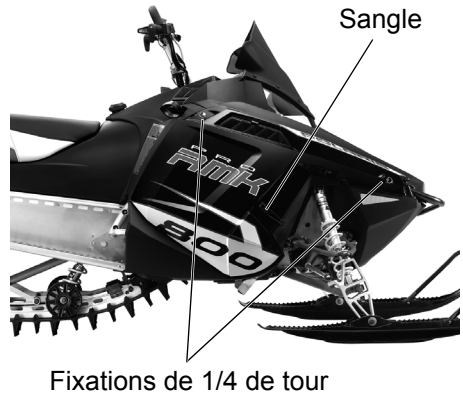
Capot/panneau latéral

Le capot et les panneaux latéraux de la motoneige protègent le conducteur des pièces mobiles. Ne conduisez jamais une motoneige dont le capot ou les panneaux latéraux sont ouverts ou enlevés. Assurez-vous toujours que le capot et les panneaux latéraux sont solidement en place avant de démarrer le moteur.

Pour ouvrir un panneau latéral, tournez les deux fixations de 1/4 de tour sur les rebords supérieurs du panneau latéral. Retirez l'attache du panneau latéral sur le rebord inférieur du panneau.

Pour enlever un panneau latéral ouvert, tirez le panneau vers l'extérieur pour dégager les languettes sur le rebord inférieur du panneau.

L'enlèvement du capot n'est pas recommandé. Tout entretien nécessitant l'enlèvement du capot doit être effectué par un concessionnaire agréé POLARIS.



ENTRETIEN

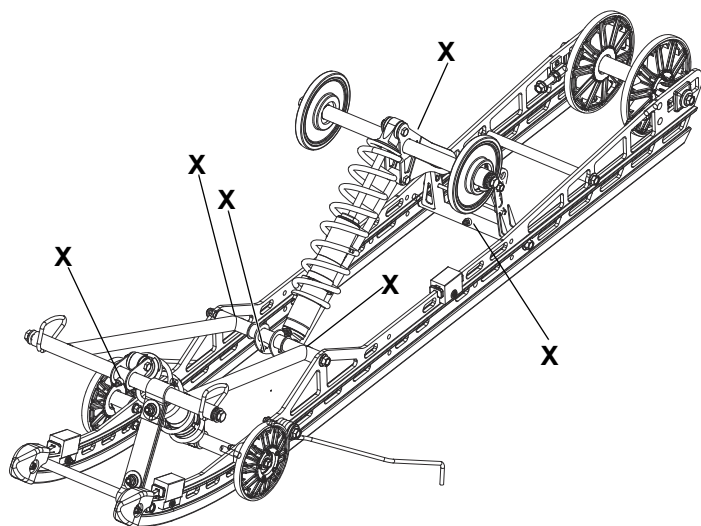
Lubrification

Suspension arrière

Lubrifiez les arbres de pivot de suspension à l'aide de graisse toutes saisons Premium de POLARIS selon les intervalles recommandés dans le tableau d'entretien périodique à la page 76 et avant l'entreposage.

Lorsque vous utilisez votre motoneige dans des conditions de neige mouillée, lubrifiez à tous les 800 km (500 mi).

Une lubrification insuffisante affectera sérieusement la qualité de la conduite et la durée utile de votre suspension. Pour de plus amples renseignements sur les réglages et la lubrification de la suspension, consultez votre concessionnaire POLARIS.



Lubrification

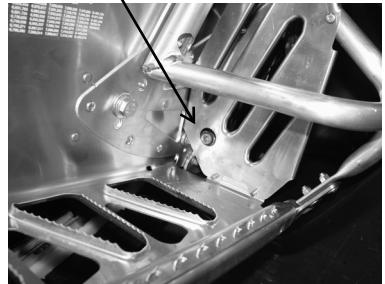
✔ Huile pour carter de chaîne

Vérifiez et changez l'huile pour carter de chaîne aux intervalles indiqués dans les tableaux d'entretien à partir de la page 75. Maintenez le niveau d'huile de niveau avec la partie supérieure du trou du bouchon de remplissage. POLARIS recommande l'usage du lubrifiant synthétique POLARIS pour carter de chaîne. Consultez la page 110 pour les numéros de pièce des produits POLARIS.

Niveau d'huile

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Retirez le bouchon de remplissage.
3. À l'aide d'un entonnoir, ajoutez lentement l'huile recommandée jusqu'à ce que le liquide commence à déborder.
4. Essuyez la zone de remplissage avec un linge propre.
5. Réinstallez le bouchon de remplissage. Serrez à un couple de 8 à 13 N·m (6 à 10 lb·pi).

Bouchon de remplissage



Vidange d'huile

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Placez un bac de vidange sous le bouchon de vidange. Retirez le bouchon de vidange. Laissez toute l'huile s'écouler.
3. Enlevez tous les copeaux de métal sur le bouchon.

Conseil : Les surfaces d'étanchéité du bouchon de vidange et du réservoir de carburant doivent être propres et exemptes de barbares, entailles et éraflures.

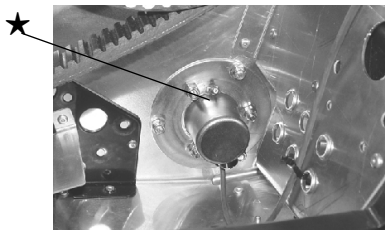
4. Remettez le bouchon de vidange en place. Serrez à un couple de 8 à 13 N·m (6 à 10 lb·pi).
5. Retirez le bouchon de remplissage. Enlevez tous les copeaux de métal sur le bouchon.
6. À l'aide d'un entonnoir, ajoutez lentement l'huile recommandée jusqu'à ce que le liquide commence à déborder. La capacité du liquide est de 266 mL (9 oz).
7. Essuyez la zone de remplissage avec un linge propre.
8. Réinstallez le bouchon de remplissage. Serrez à un couple de 8 à 13 N·m (6 à 10 lb·pi).

ENTRETIEN

Lubrification

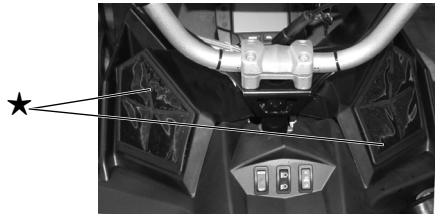
Palier de l'arbre d'entraînement

Injectez de la graisse dans le graisseur sur le capteur de l'indicateur de vitesse jusqu'à ce que de la graisse sorte du joint à l'intérieur du tunnel. Ceci devrait se produire après deux pompages environ. Ne faites pas plus de quatre pompages.



Filtres d'admission d'air

Les filtres d'admission en mousse limitent l'infiltration de neige dans le système d'admission. Lorsque vous circulez sur une neige poudreuse, vérifiez régulièrement les filtres en mousse pour enlever toute accumulation de neige.



Pompe à carburant

Tout entretien de la pompe à carburant doit être confié à un concessionnaire agréé POLARIS. N'essayez pas de réparer la pompe à carburant.

Filtre à carburant/conduites de carburant

Consultez votre concessionnaire POLARIS pour faire remplacer le filtre à carburant selon les intervalles indiqués dans le tableau d'entretien périodique à la page 76.

Un carburant contaminé ou de qualité inférieure réduira la durée utile du filtre à carburant et causera une faible performance du moteur. Conservez toujours le carburant dans des contenants à carburant propres. En cas de basse pression de carburant ou de performance réduite du moteur entre les intervalles d'entretien du filtre à carburant recommandés, il peut être nécessaire de remplacer le filtre. Consultez votre concessionnaire.

Inspectez les conduites de carburant régulièrement pour déceler tout signe de détérioration ou de dommage. Vérifiez toujours l'état de la conduite de carburant après les périodes d'entreposage. Une détérioration normale attribuable aux intempéries et aux composés combustibles peut se produire. Remplacez immédiatement les conduites de carburant endommagées ou usées.

AVIS : Évitez d'endommager les conduites de carburant en les pinçant ou en les démontant avec des pinces ou un outil similaire. Si une conduite de carburant est endommagée ou pliée, remplacez-la sans délai.

ENTRETIEN

Bougies

Recommandations concernant les bougies

En raison de l'agent de préservation qui a été ajouté pendant l'assemblage, un nouveau moteur peut provoquer un encrassement temporaire des bougies. Évitez de faire fonctionner la motoneige au régime ralenti de façon prolongée, car cela provoque l'encrassement et la carbonisation des bougies.

Pour connaître les bougies que vous devez utiliser sur votre motoneige, consultez le supplément du Manuel d'utilisation.

Changez les bougies à tous les 3 200 à 4 000 km (2 000 à 2 500 mi).

- Utilisez les bougies recommandées présentant l'écartement approprié des électrodes.
- N'utilisez que des bougies antiparasites.
- Serrez les bougies à un couple de 24 à 30 N·m (18 à 22 lb·pi).
- Conservez toujours des bougies dans le véhicule.

AVIS : L'utilisation de bougies non recommandées peut endommager gravement le moteur. Une bougie dont la gamme thermique est trop élevée causera toujours des dommages au moteur lorsque celui-ci fonctionnera dans des conditions plus difficiles que celles pour laquelle la bougie est conçue. Utilisez toujours les bougies recommandées pour votre motoneige. Consultez le supplément de votre Manuel d'utilisation.

Bougies

Inspection de bougie

L'état des bougies est indicatif du fonctionnement du moteur. Vérifiez l'état de l'extrémité des bougies après que le moteur s'est réchauffé et que le véhicule a été conduit à haute vitesse. Vérifiez immédiatement si la bougie présente la couleur appropriée.

ATTENTION ! Un système d'échappement et un moteur brûlants peuvent infliger des brûlures. Portez des gants de protection pour retirer une bougie afin de l'inspecter.

1. Retirez le panneau latéral gauche.
2. Retirez le capuchon de la bougie.
3. À l'aide de la clé spéciale prévue dans la trousse à outils, retirez la bougie en la faisant tourner dans le sens antihoraire.
4. Reprenez les étapes à l'inverse pour réinstaller la bougie. Serrez selon les spécifications.
5. Réinstallez le capuchon de la bougie.

État des bougies

Bougie normale

Le bout de l'isolateur normal est gris, beige ou marron clair. Il peut y avoir quelques dépôts de combustion. Les électrodes ne sont pas brûlées ou érodées. Cela signifie que le type de bougie et la gamme thermique conviennent au moteur et aux conditions d'utilisation du véhicule.

Conseil : Le bout de l'isolateur ne doit pas être blanc. Un bout d'isolateur blanc est indicateur d'une surchauffe causée par l'utilisation d'une bougie de type incorrect ou un mauvais réglage du carburateur/corps de papillon.

Bougie encrassée et humide

Le bout de l'isolateur est noir. L'électrode est couverte d'huile. Il peut y avoir une couche de calamine. En règle générale, les électrodes ne sont pas usées. L'encrassement est généralement dû à un excès d'huile ou à l'utilisation d'une huile d'injection non recommandée.

ENTRETIEN

Conduites d'huile

Vérifiez l'état de la conduite d'huile à tous les 1 600 km (1 000 mi) tel qu'indiqué sur les tableaux d'entretien qui débutent à la page 75.

Filtre à huile

Veillez consulter votre concessionnaire pour le remplacement du filtre de conduite d'huile tous les 3 200 km (2 000 mi) comme indiqué sur les tableaux d'entretien à partir de la page 75.

Système de refroidissement

Liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement ajouté dans le système à l'usine est un mélange 50/50 composé de l'éthylène glycol et de l'eau distillée, qui offrira une protection adéquate contre le gel dans la plupart des conditions. Si le véhicule doit être entreposé ou utilisé à des températures extrêmement basses, une protection supplémentaire peut être requise. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire POLARIS.

Lors de l'ajout ou du changement de liquide de refroidissement, POLARIS recommande d'utiliser une solution antigel Premium 60/40 pré-mélangée et prête à utiliser. Ne le diluez pas avec de l'eau. Ne dépassez jamais une concentration de 60 % d'antigel et de 40 % d'eau. Consultez la page 110 pour les produits POLARIS.

Ne versez jamais d'eau du robinet dans le circuit de refroidissement. Les minéraux peuvent causer des dépôts et réagir avec les métaux du moteur et du circuit de refroidissement.

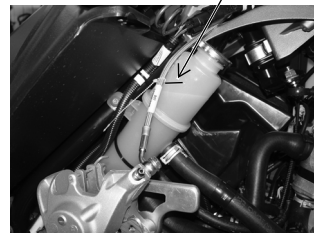
✓ Niveau du liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement du moteur est contrôlé par le circuit d'expansion. Ce circuit comprend les pièces suivantes :

- Réservoir de liquide de refroidissement/réservoir de trop plein
- Bouchon à pression
- Tuyaux de raccordement

Maintenez toujours le niveau du liquide de refroidissement vis-à-vis ou légèrement au-dessus du repère « plein à froid » sur la bouteille à liquide de refroidissement (lorsque le moteur est froid).

Repère « plein à froid »



1. Arrêtez le moteur.
2. Ouvrez le panneau latéral droit.
3. Observez le niveau du réfrigérant dans le réservoir de liquide de refroidissement.
4. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement.

AVIS : L'utilisation de la motoneige sans une quantité suffisante de liquide de refroidissement peut causer une surchauffe et des dommages graves au moteur. Maintenez toujours le niveau de liquide de refroidissement au niveau recommandé.

ENTRETIEN

Système de refroidissement

Surchauffe du moteur

Le témoin de surchauffe sur le bloc-instruments s'*allumera* lorsque le moteur surchauffe. Le témoin *clignotera* lorsque la température du moteur atteint des niveaux critiques.

Témoin allumé

Prenez les mesures requises pour refroidir le moteur :

- Conduisez dans la neige folle.
- Observez le niveau du liquide de refroidissement. *N'ouvrez pas le bouchon à pression pendant que le moteur est chaud.* Ajoutez du liquide de refroidissement si le niveau est bas.
- Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.

Si vous devez continuer à conduire pendant que le témoin lumineux est *allumé*, conduisez lentement et arrêtez le moteur souvent pour le laisser refroidir.

Témoin clignotant

Si le témoin *clignote*, le fonctionnement continu peut causer des dommages graves au moteur. Le système réduira automatiquement la puissance motrice et causera un raté d'allumage. Arrêtez le moteur *immédiatement*. Laissez refroidir le moteur.

Si la surchauffe du moteur semble être causée par une condition différente qu'un refroidissement inapproprié, consultez votre concessionnaire pour l'entretien.

Vidange du système de refroidissement

Pour assurer que le liquide de refroidissement conserve son efficacité de protection du moteur, vidangez complètement le système à tous les deux ans et ajoutez un nouveau mélange d'antigel et d'eau distillée. Cette vidange doit être effectuée lorsque le moteur est froid. Demandez à votre concessionnaire POLARIS de vérifier le liquide de refroidissement lorsqu'il effectue la mise au point automnale sur votre motoneige.



Système de refroidissement

Purge du système de refroidissement

ATTENTION ! La vapeur et les liquides chauds peuvent causer de brûlures. Ne purgez jamais le système de refroidissement et n'enlevez jamais le bouchon à pression lorsque le moteur est chaud ou brûlant.

L'utilisation d'un bouchon à pression non standard ne permet pas au circuit d'expansion de fonctionner correctement. Si vous devez remplacer le bouchon à pression, communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir la pièce appropriée.

AVIS : Lorsque le débit du liquide de refroidissement est limité ou interrompu, cela pourrait provoquer une diminution du refroidissement, une poche d'air ou des dommages au moteur.

1. Placez le véhicule pour que le dessus du tunnel soit de niveau. Soulevez légèrement l'avant de la motoneige si nécessaire.
2. Assurez-vous que le moteur est froid avant de continuer.
3. Retirez le panneau latéral droit.
4. Remplissez le réservoir de liquide de refroidissement avec du liquide de refroidissement bien mélangé jusqu'au repère maximum. N'installez pas le bouchon à pression à cette étape.
5. Retirez la vis de purge du collecteur de sortie d'eau et/ou le boîtier du thermostat. Laissez le système se purger jusqu'à ce que le liquide de refroidissement s'écoule par les orifices de purge. Remettez la vis de purge en place sur le collecteur.
6. Faites l'appoint de liquide de refroidissement en remplissant le réservoir de liquide de refroidissement jusqu'au repère maximum.
7. Réinstallez le panneau latéral. Assurez-vous toujours que le capot et les panneaux latéraux sont solidement en place avant de démarrer le moteur.
8. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti accéléré pendant deux à trois minutes. Desserrez la vis de purge de temps en temps afin d'évacuer l'air emprisonné.
9. Arrêtez le moteur et vérifiez le niveau dans le réservoir de liquide de refroidissement. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement. Réinstallez le panneau latéral.
10. Touchez délicatement et brièvement le dessus du refroidisseur de tunnel situé sous le siège. Si le système est purgé correctement, le refroidisseur sera chaud au toucher. Si ce n'est pas le cas, répétez l'étape 8. Levez légèrement l'avant de la motoneige pour faciliter la purge.
11. Retirez le panneau latéral. Réinstallez le bouchon à pression. Réinstallez le panneau latéral.
12. Baissez lentement l'avant de la motoneige.

ENTRETIEN

Système d'échappement

Vérifiez si le système d'échappement présente des signes d'usure ou de dommages à environ 3 200 km (2 000 mi). Laissez toujours refroidir complètement le moteur et le système d'échappement avant de les inspecter.

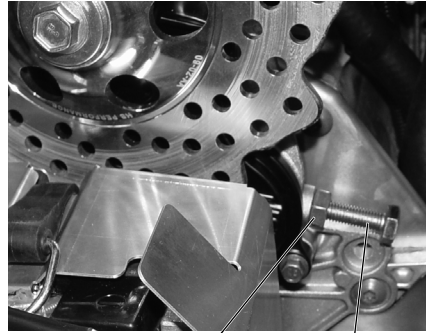
ATTENTION ! Les pièces brûlantes du système d'échappement peuvent causer des brûlures. Laissez le système d'échappement refroidir suffisamment. N'effectuez jamais cette inspection pendant que le moteur tourne.

1. Ouvrez les panneaux latéraux et enlevez le capot. Consultez la page 79.
2. Vérifiez si le silencieux et les tuyaux sont fissurés ou endommagés.
3. Vérifiez si les ressorts de retenue ou les bagues de soutien/clapets sont faibles ou manquants.
4. Vérifiez si les attaches des couvre-tuyaux sont lâches.

Tension de la chaîne d'entraînement

Vérifiez la tension de la chaîne d'entraînement une fois par semaine et avant une longue randonnée.

1. Retirez les panneaux latéraux.
2. Tournez l'embrayage à poulie menée dans le sens antihoraire afin que le jeu de la chaîne se retrouve du côté du tendeur. Engagez le dispositif de verrouillage du levier de frein ou demandez à une personne de tenir fermement le levier de frein.
3. Desserrez l'écrou de blocage du boulon de réglage.
4. Serrez à la main le boulon de réglage jusqu'à ce que vous ne puissiez plus le tourner à la main puis desserrez-le de 1/4 de tour.
5. Serrez l'écrou de blocage tout en tenant le boulon de réglage. Serrez à un couple de 28 N·m (21 lb·pi).
6. Réinstallez les panneaux latéraux.
7. Désengagez le dispositif de verrouillage du levier de frein.



Écrou de blocage Boulon de réglage

ENTRETIEN

Freins

Inspection des freins hydrauliques

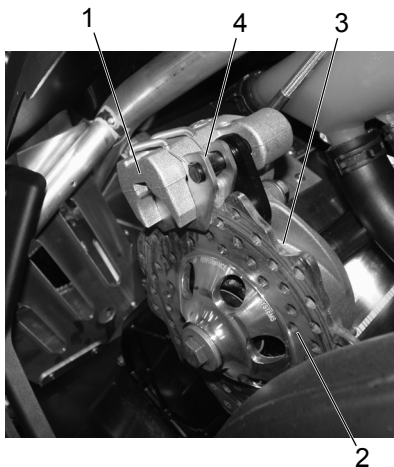
Inspectez la réserve du levier de frein avant chaque utilisation de la motoneige. Consultez la page 57.

Il faut remplacer les plaquettes de frein lorsque l'épaisseur des plaquettes est inférieure au plateau de frein (environ 1,5 mm [1/16 po]). Il existe une trousse pour remplacer les plaquettes de frein. Consultez votre concessionnaire.

AVERTISSEMENT ! Une panne des freins peut entraîner des blessures graves ou la mort. Le bon fonctionnement des freins est d'une importance vitale pour votre sécurité. Assurez-vous que les plaquettes de frein n'offrent pas de résistance sur le disque et que la course du levier de frein n'est pas excessive. Remplacez toujours les plaquettes de frein lorsqu'elles sont devenues plus minces que le plateau de frein (environ 1,5 mm [1/16 po]).

Composants des freins

1. Étrier de frein
2. Disque de frein
3. Plaquette de frein (Remplacez lorsque l'épaisseur est inférieure à 1,5 mm [1/16 po].)
4. Ressorts anti-cliquetis (inclus dans la trousse de plaquette de frein)



Course excessive du levier

Les freins hydrauliques sont à réglage automatique, mais si un jeu excessif se produit par rapport à la plaquette de frein, apportez la motoneige chez un concessionnaire agréé POLARIS pour la faire inspecter et régler.

Conseil : Les modèles PRO RMK et RMK ASSAULT sont équipés d'un disque de frein léger comportant des orifices d'aération. Ces orifices peuvent causer un son aigu durant le fonctionnement.

Freins

Liquide de freins

Le niveau du liquide de freins est visible par le hublot de regard en plastique sur le réservoir de liquide de freins. Lorsque le niveau est approprié, le hublot de regard est noir. Lorsque le hublot de regard est d'une autre couleur que noir, ajoutez du liquide de freins.

Remplacez le liquide de freins au moins tous les deux ans par du liquide de freins haute température POLARIS DOT 4. Consultez la page 110 pour les numéros de pièce des produits POLARIS.

AVERTISSEMENT ! Après avoir ouvert une bouteille de liquide de freins, il faut toujours jeter la portion non utilisée. N'entrez pas ou n'utilisez jamais une bouteille déjà entamée. Le liquide de freins est un produit hygroscopique, c'est-à-dire qu'il absorbe rapidement l'humidité contenue dans l'air. Cette absorption abaisse la température d'ébullition du liquide de freins, ce qui peut provoquer un évanouissement prématuré des freins et entraîner des blessures graves et des accidents.

AVERTISSEMENT ! Gardez le maître-cylindre exempt de saleté et de débris. Les fentes d'aération permettent au diaphragme de bouger et lorsqu'elles sont obstruées, le mouvement du liquide de freins sous le diaphragme peut être restreint, ce qui peut affecter le fonctionnement des freins.

AVIS : Le liquide de freins causera des dommages aux étiquettes, à la peinture et à certains plastiques. Essuyez immédiatement le liquide renversé.

ENTRETIEN

Freins

Purge du système de freinage hydraulique

La présence d'air dans le système de freinage hydraulique entraîne une réponse « spongieuse » du levier de frein. Purgez le système avant d'utiliser la motoneige.

AVERTISSEMENT ! Un levier de frein spongieux peut entraîner une perte de freinage, avec risque d'accident et de blessures graves ou de mort. N'utilisez jamais le véhicule si le levier de frein est spongieux.

Pendant la procédure de purge, maintenez la poignée de frein le plus possible à la même position. Le réservoir doit être dans cette position afin de réduire au minimum les risques d'infiltration d'air dans le système par l'évent du réservoir.

1. Enlevez le couvercle et le joint du réservoir du maître-cylindre des freins.
2. Remplissez le réservoir du maître-cylindre jusqu'à ce que le niveau de liquide se situe entre les repères minimum (MIN) et maximum (MAX) ou entre 0,6 et 0,8 cm (1/4 et 5/16 po) sous la lèvre de l'orifice du réservoir. Remettez en place le joint et le couvercle.
3. Placez un tuyau en caoutchouc sur la bille du clapet de purge et dirigez le liquide dans un contenant approuvé.
4. Appuyez à fond sur le levier de frein. Dévissez le clapet de purge de 3/4 de tour pour expulser l'air.
5. Refermez le clapet de purge et relâchez le levier de frein.
6. Répétez les étapes 4 et 5 jusqu'à ce que du liquide s'écoule du clapet de purge et que le jet ne contienne aucune bulle d'air.

AVERTISSEMENT ! Lorsqu'on remplit trop le réservoir de maître-cylindre, le liquide n'a plus de place pour se dilater et les freins peuvent alors se bloquer; il y a risque de blessures graves ou de mort. Faites toujours l'appoint en remplissant de liquide de freins jusqu'à la ligne de repère.

7. Lorsque la purge est terminée, remplissez à nouveau le réservoir jusqu'au niveau approprié. Consultez la page 93.
8. Remettez en place le joint et le couvercle.

Phares

Lors de l'entretien d'une lampe à halogène, évitez de toucher la lampe avec les mains nues. L'huile de la peau laisse un résidu qui peut causer un point chaud et réduire la durée utile de l'ampoule. Si les doigts entrent en contact avec l'ampoule, nettoyez-la avec de l'alcool dénaturé.

Remplacement de l'ampoule du phare

1. Retirez le protecteur en mousse qui recouvre l'ensemble de phare.
2. Enlevez le connecteur de faisceau de fils situé à l'arrière du phare.
3. Saisissez la boîte de l'ampoule et tournez-la dans le sens *antihoraire* pour enlever l'ampoule.
4. Mettez de la graisse diélectrique sur la douille et installez la nouvelle ampoule. Tournez l'ampoule de 1/4 de tour dans le sens horaire pour la fixer.
5. Réinstallez le connecteur à l'arrière du phare.
6. Fixez solidement le protecteur en mousse.

Remplacement du feu arrière/feu d'arrêt

L'ensemble du feu arrière ne peut pas être réparé. Si le feu cesse de fonctionner correctement, remplacez l'ensemble du feu arrière en entier.

ENTRETIEN

Système d'embrayage

Vérifiez périodiquement si les demi-poulies présentent des signes de dommages ou d'usure, ou des résidus de courroie. Afin d'obtenir un rendement optimum, nettoyez-les avec un nettoyeur non huileux, par exemple de l'alcool isopropylique.

AVERTISSEMENT ! Si vous constatez un engagement de l'embrayage à un niveau supérieur que la normale, une vibration inhabituelle ou un changement de vitesse inusité, consultez immédiatement votre concessionnaire. Ne conduisez pas la motoneige tant que les réparations n'ont pas été apportées.

Tous les travaux de réparation et d'entretien de l'embrayage doivent être effectués par un concessionnaire POLARIS accrédité. Toute modification non autorisée apportée aux embrayages, comme l'ajout ou l'enlèvement de masselottes, aura pour effet d'annuler la garantie.

AVIS : Les bagues des masselottes et des rouleaux des embrayages POLARIS sont fabriquées avec un matériau qui pourrait être endommagé lorsqu'il est lubrifié. Ne lubrifiez pas les bagues d'embrayage.

Décalage d'alignement de l'embrayage

Le décalage de l'alignement des poulies est important pour conserver une performance optimale. Consultez votre concessionnaire pour faire faire l'entretien et les réglages. Un outil spécial est nécessaire pour vérifier si l'alignement est adéquat.

Système d'embrayage

✓ État de la courroie d'entraînement

Vérifiez régulièrement l'état et la tension de la courroie d'entraînement. Vérifiez l'usure excessive de la courroie : rebords effilochés, dents manquantes, fissures et dessertements excessifs. Remplacez la courroie si l'une de ces conditions existe. Consultez Dépannage de la courroie d'entraînement à la page 115.

Emmenez toujours avec vous une courroie d'entraînement de rechange. Conservez la courroie de rechange dans l'attache de courroie située sous le côté gauche du capot.



Pour améliorer la conduite par temps extrêmement froid, enlevez la courroie et réchauffez-la jusqu'à ce qu'elle soit à la température de la pièce. Réinstallez-la avant de démarrer la motoneige.

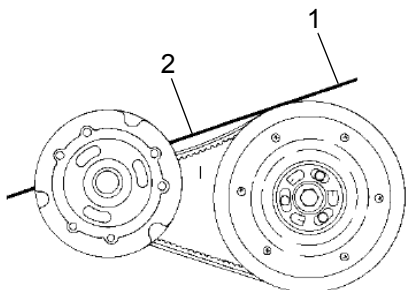
ENTRETIEN

Système d'embrayage

✓ Fléchissement de la courroie d'entraînement

Mesurez le fléchissement de la courroie lorsque les deux embrayages sont au repos et au point mort.

Placez une règle (1) sur la courroie et appliquez une pression vers le bas tout en prenant la mesure au point 2. Cette mesure devrait être de 3,2 cm (1 1/4 po).



Réglage de la courroie d'entraînement

1. Desserrez l'écrou de blocage de 7/16 po sur la largeur de la courroie du régleur.
2. À l'aide d'une clé Allen de 1/8 po, tournez la vis de pression vers l'intérieur (sens horaire) pour augmenter la distance entre les poulies et vers l'extérieur (sens antihoraire) pour réduire cette distance.
3. Serrez l'écrou de blocage.

Système d'embrayage

Retrait de la courroie d'entraînement

AVIS : N'essayez pas d'enlever la courroie d'entraînement après la conduite en marche arrière. La motoneige doit être arrêtée après une conduite en marche avant afin de prévenir les dommages aux composants durant l'enlèvement de la courroie d'entraînement. Tournez l'embrayage à poulie menée dans le sens antihoraire de 1/4 de tour manuellement pour assurer un engagement vers l'avant avant de tenter d'enlever la courroie.

1. Arrêtez le moteur après la conduite en marche avant.
2. Tournez la clé de contact à la position arrêt (OFF). Attendez que le moteur arrête complètement.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Retirez le panneau latéral gauche.
5. Tournez l'embrayage à poulie menée dans le sens antihoraire de 1/4 de tour manuellement pour assurer un engagement vers l'avant.
6. Localisez la clé en L fournie dans la trousse d'outils. Placez la clé dans l'ouverture filetée de la demi-poulie d'embrayage extérieure.
7. Faites tourner la clé dans le sens horaire jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment de jeu pour retirer la courroie. Si la clé ne tourne pas facilement, tournez l'embrayage à poulie menée dans le sens antihoraire d'un autre 1/4 de tour manuellement et essayez de nouveau.
8. Retirez la courroie de l'embrayage à poulie menée.

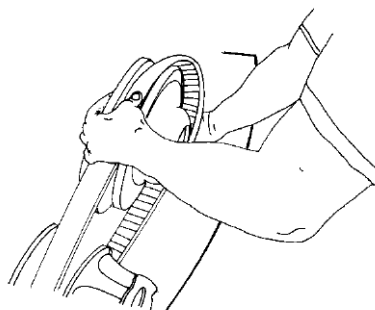
ENTRETIEN

Système d'embrayage

Installation de la courroie d'entraînement

1. Pendant que la clé en L est insérée dans l'ouverture fileté et que la poulie est en position ouverte, installez la courroie d'entraînement.

Conseil : Installez la courroie de manière à pouvoir lire les numéros correctement sur le côté gauche du véhicule ou dans la direction d'installation d'origine de la courroie.



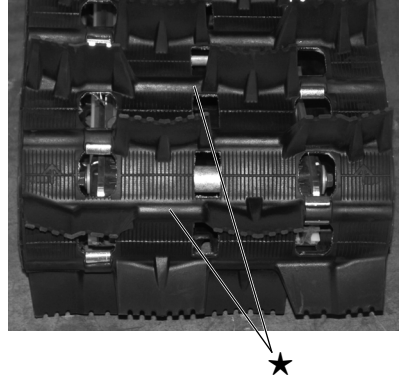
2. Agitez la courroie pour la rendre plus tendue pendant l'enlèvement de la clé en L.
3. Réinstallez le panneau latéral.
4. Rodage de la nouvelle courroie. Consultez la page 63.

Entretien de la chenille

Inspection de la chenille

AVERTISSEMENT ! Lorsque les tiges d'une chenille sont cassées, celle-ci peut se dégager de la motoneige en tournant et entraîner des blessures graves ou la mort. Ne vous servez jamais d'une chenille endommagée. Ne faites jamais tourner une chenille endommagée en mettant en marche le moteur de la motoneige.

1. À l'aide d'un palan, soulevez de façon sécuritaire l'arrière de la motoneige et placez-le sur un support.
2. Faites tourner la chenille à la main pour vérifier si elle présente des dommages.
3. Examinez attentivement la chenille sur toute la longueur de chaque tige (★). Pliez la chenille et vérifiez s'il y a des bris.
4. Remplacez la chenille si vous constatez un dommage quelconque à la tige.



Lubrification de la chenille

La glissière a besoin de neige pour la lubrification. Une usure excessive est le signe d'une lubrification insuffisante. Lorsque la lubrification est limitée, une glissière neuve peut provoquer une accumulation plus rapide de chaleur, entraînant ainsi une usure excessive.

AVERTISSEMENT ! En cas de mauvaise lubrification entre la glissière et les guides de chenille, il peut y avoir rupture de chenille, perte de maîtrise du véhicule et absence de freinage, avec risque de blessures graves ou la mort. Évitez toute utilisation prolongée du véhicule sur de la glace ou autres surfaces sur lesquelles il n'y a pas assez de neige pour une bonne lubrification.

Si de mauvaises conditions d'enneigement provoquent une usure excessive des glissières, il existe des ensembles de roues supplémentaires. Consultez votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.

La garantie de la chenille est annulée si les dommages ou la défectuosité de la chenille sont attribuables à une utilisation du véhicule sur la glace ou dans d'autres mauvaises conditions de lubrification.

ENTRETIEN

Entretien de la chenille

AVERTISSEMENT ! Les pièces mobiles peuvent couper et broyer le corps. Lorsque vous effectuez les vérifications et les réglages recommandés dans les pages qui suivent, éloignez-vous de toutes les pièces mobiles. N'effectuez jamais de réglages ou de mesures sur la chenille pendant que le moteur est en marche.

Tension de la chenille

Le réglage de la chenille est essentiel à une bonne maniabilité. Maintenez toujours la tension et l'alignement appropriés.

TABLEAU DE DONNÉES DE TENSION DE LA CHENILLE			
Suspension	Mesure de jeu	Poids	Point de mesure
PRO-RIDE RMK	1,0 à 1,3 cm (3/8 à 1/2 po)	4,54 kg (10 lb)	40 cm (16 po) à l'avant de l'arbre de la roue libre arrière

Conseil : Les réglages de la tension ne doivent être effectués que lorsque la chenille est réchauffée et souple.

1. Arrêtez le moteur.
2. Soulevez l'arrière de la motoneige en l'installant solidement sur un support au-dessus du sol.
3. Placez le poids recommandé ou exercez une pression sur la chenille à la distance prescrite (consultez le tableau) à l'avant du centre de la roue libre arrière.
4. Prenez la mesure au point où le poids est suspendu.

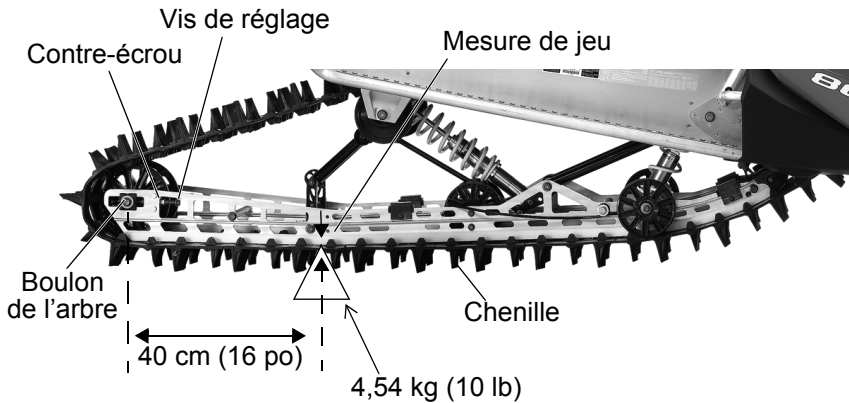
Entretien de la chenille

Tension de la chenille

- Vérifiez si le jeu est adéquat entre la surface d'usure de l'attache de chenille et la semelle de glissière en plastique. Consultez le tableau de données de tension de la chenille à la page 102.

S'il faut régler la chenille :

- Desserrez le boulon de l'arbre de la roue libre arrière.
- Desserrez les contre-écrous.



- Serrez ou desserrez les vis de réglage de la chenille afin d'obtenir un réglage égal des deux côtés de la chenille.
- Prenez la mesure de l'autre côté de la chenille.

Conseil : Vérifiez plus fréquemment lorsque la motoneige est neuve.

- Démarrez le moteur et faites effectuer lentement au moins cinq tours complets. Laissez la chenille s'immobiliser (sans appliquer les freins).
- Vérifiez l'alignement de la chenille (consultez la page 104) et réglez-la au besoin.
- Serrez les contre-écrous.
- Serrez les boulons de l'arbre de la roue libre.
- (✔) Serrez les boulons de l'arbre de la roue libre à un couple de 47,5 N·m (35 lb·pi).

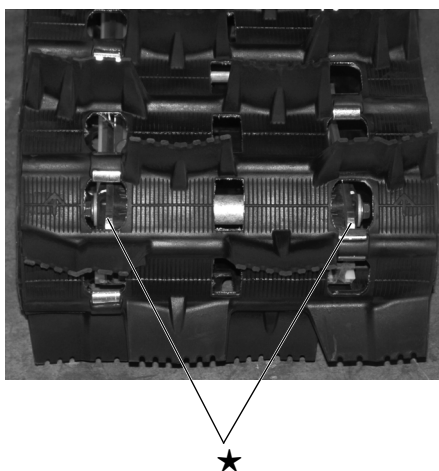
ENTRETIEN

Entretien de la chenille

✓ Alignement de la chenille

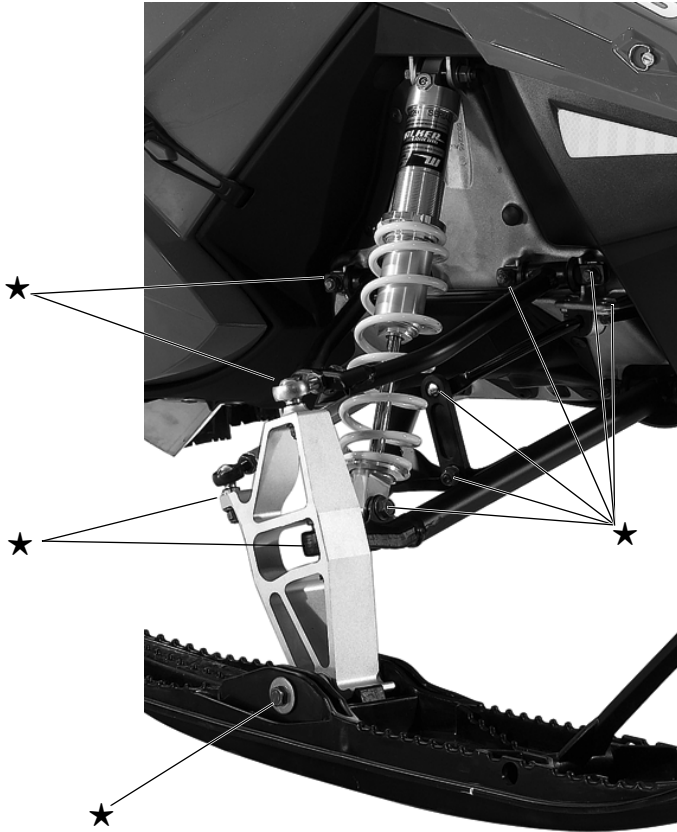
Assurez-vous régulièrement que la chenille est bien centrée et qu'elle tourne uniformément sur les glissières. Un alignement incorrect provoque une usure excessive de la chenille et de la glissière.

1. Placez l'arrière de la motoneige sur un support afin que la chenille soit suspendue au-dessus du sol.
2. Démarrez le moteur et appuyez légèrement sur la commande de l'accélérateur jusqu'à ce que la chenille ait effectué lentement au moins cinq tours complets. Arrêtez le moteur et laissez la chenille s'immobiliser (sans appliquer les freins).
3. Vérifiez l'alignement de la chenille en regardant par la fenêtre de la chenille pour vous assurer que les glissières (★) se trouvent à égale distance de chaque côté. Si la chenille présente une tendance vers la gauche, desserrez les boulons de l'arbre de la roue libre puis le contre-écrou gauche et serrez le boulon de réglage gauche. Si la chenille présente une tendance vers la droite, desserrez les boulons de l'arbre de la roue libre puis le contre-écrou droit et serrez le boulon de réglage droit.
4. Lorsque les réglages sont terminés, serrez les contre-écrous et les boulons de l'arbre de la roue libre à un couple de 47,5 N·m (35 lb·pi).
5. Répétez les étapes 2 et 3 pour vérifier si l'alignement est approprié.



Système de direction Inspection de la direction

Chaque semaine ou avant une longue randonnée, vérifiez toutes les fixations du système de direction et serrez-les au besoin.



ENTRETIEN

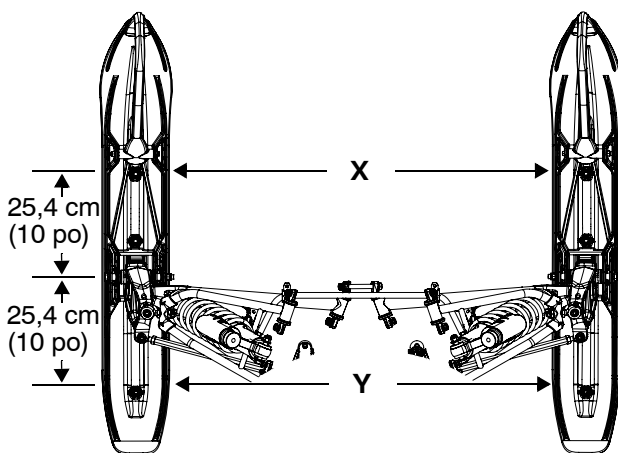
Système de direction

Alignement des skis

AVERTISSEMENT ! Un alignement ou un réglage inadéquat des skis peut provoquer une perte de contrôle et entraîner des blessures graves ou la mort. Ne tentez pas de modifier l'alignement des skis ou l'angle de carrossage. Consultez votre concessionnaire POLARIS.

Lorsque le guidon est bien droit et que la suspension est comprimée par le poids de la motoneige, mesurez à partir du bord droit des skis au centre du boulon de montage du ski. La mesure entre les skis au point X doit être plus grande de 3 à 6 mm (1/8 à 1/4 po) que celle au point Y.

Conseil : Si les skis sont mal alignés, nous vous recommandons de faire corriger ce problème par votre concessionnaire, puisque le réglage du carrossage peut également être affecté.



Système de direction

✔ Lisses de ski

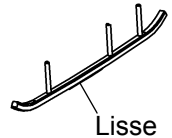
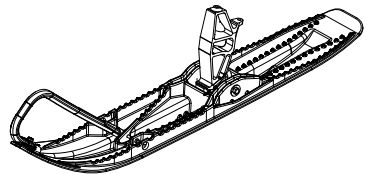
AVERTISSEMENT ! Des lisses ou des skis usés affectent la maniabilité de la motoneige. Une perte de contrôle peut entraîner des blessures graves ou la mort. Pour connaître les lisses recommandées, consultez le tableau des crampons de votre concessionnaire. Si vous installez des lisses au carbure plus longues ou plus mordantes que celles d'origine, il peut être nécessaire également d'installer des crampons de chenille afin que vous puissiez maîtriser le véhicule dans les virages sur la neige durcie ou la glace.

Vérifiez les lisses de skis avant chaque utilisation de la motoneige afin d'assurer une direction optimale. Il faut remplacer les lisses lorsqu'elles sont usées à la moitié de leur diamètre d'origine.

Conseil : Il faut remplacer les lisses au carbure si elles présentent une usure ou des ébréchantures anormales.

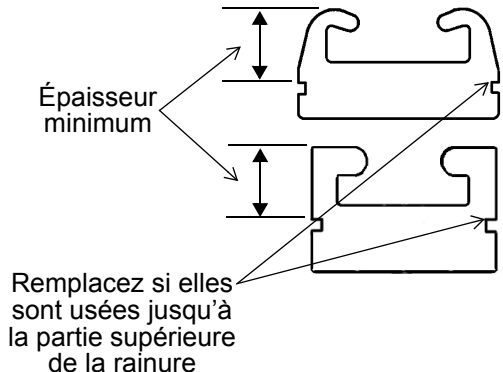
Remplacement des lisses

1. Soulevez et placez sur un support à l'avant de la motoneige afin que les skis soient à environ 15,2 cm (6 po) au-dessus du sol.
2. Enlevez les écrous de fixation et tirez vers le bas sur la lisse.
3. Enlevez la partie avant de la lisse.
4. Enlevez la partie arrière de la lisse.
5. Reprenez la procédure à l'inverse pour installer une lisse.



✔ Usure de la glissière

Pour faciliter l'inspection, toutes les glissières POLARIS possèdent une rainure d'usure limite qui indique l'épaisseur minimale de lisse permise. Remplacez les glissières si elles sont usées jusqu'à la partie supérieure de la rainure à tout endroit sur la longueur. Toute conduite dans des conditions différentes pourrait entraîner des dommages permanents à la glissière et à la chenille.



ENTRETIEN

Mise au point de l'automne

Pour une performance maximale, faites effectuer une mise au point à l'automne par votre concessionnaire POLARIS. Ses techniciens expérimentés et bien formés garderont votre motoneige en état optimal de fonctionnement.

Transport de la motoneige

Lorsque vous devez transporter votre motoneige :

1. Assurez-vous que le bouchon du réservoir à carburant et du réservoir d'huile sont correctement installés.
2. Attachez solidement la motoneige à la remorque au moyen de sangles appropriées.
3. Retirez la clé de contact pour ne pas la perdre.

Entreposage prolongé

Lorsque vous entreposez votre motoneige pour une période prolongée ou la saison morte, vous devez prendre des mesures préventives afin d'éviter toute détérioration et de prolonger la durée utile de nombreuses pièces. Consultez la page 110 pour les numéros de pièce des produits POLARIS.

Nettoyage et préservation

Un entreposage approprié commence avec le nettoyage, le lavage et le cirage du capot, des panneaux latéraux, du châssis et des pièces de plastique. Essuyez les autres surfaces avec un linge humide. Nettoyez et retouchez avec de la peinture les surfaces qui sont rouillées ou qui étaient précédemment peintes. Assurez-vous d'enlever les acides et le sel sur les surfaces avant de les protéger au moyen de cires et d'inhibiteurs de rouille (graisse, huile ou peinture).

Votre motoneige doit être entreposée au sec dans un garage ou une remise, protégée des rayons directs du soleil, et recouverte d'une housse en tissu pour motoneige. Les bâches en plastique peuvent provoquer la formation de condensation et endommager certaines pièces de la motoneige.

Entreposage prolongé Commandes et tringlerie

Lubrifiez tous les axes et câbles tel qu'indiqué dans le tableau d'entretien périodique à partir de la page 76.

Embrayage et système d'entraînement

Enlevez la courroie d'entraînement et rangez-la dans un endroit sec et frais. Ne lubrifiez pas les pièces de l'embrayage, sauf la bague de l'arbre de la poulie menée, comme expliqué dans le manuel principal de réparations. Consultez votre concessionnaire.

Protection du moteur

La préparation appropriée du moteur et du système d'alimentation pour l'entreposage revêt une importance vitale afin de prévenir la rouille et la corrosion sur les pièces de précision du moteur. En cas d'entreposage de la motoneige pendant plus de 60 jours, il faut protéger le moteur par brumisation d'huile prévue à cet effet. Suivez les directives se trouvant sur le contenant.

Mettez toujours le produit Premium Carbon Clean ou un agent de conditionnement/stabilisateur dans le réservoir de carburant. Suivez les directives données sur le contenant. Faites fonctionner le moteur pendant cinq minutes afin que les additifs circulent dans le système d'alimentation en entier. Faites l'appoint avec du carburant frais. *Ne laissez pas la motoneige tomber en panne sèche.*

Connexions électriques

Remplacez les connecteurs et les fils électriques usés ou effilochés. Assurez-vous que les faisceaux de fils sont bien éloignés des bords tranchants, de la tringlerie de direction, des pièces mobiles et des pièces du système d'échappement brûlant.

Chenille et suspension

Lors du remisage pendant la saison morte, il faut maintenir une tension modérée de la chenille. L'arrière de la motoneige doit être soulevé du sol pour permettre à la chenille de pendre librement.

PRODUITS POLARIS

N° de pièce	Description
Lubrifiants moteur	
2870791	Huile à brumiser (aérosol de 355 mL [12 oz])
2875035	Huile semi-synthétique pour moteur à 2 temps Premium (0,95 L [1 pte]) (rodage seulement)
2875036	Huile semi-synthétique pour moteur à 2 temps Premium (3,8 L [1 gal US]) (rodage seulement)
2877882	Huile pour moteur à 2 temps VES Gold Plus (0,95 L [1 pte])
2877953	Huile pour moteur à 2 temps VES Gold Plus (1,9 L [2 pte])
2877883	Huile synthétique pour moteur à 2 temps VES Gold Plus (3,8 L [1 gal US])
2877884	Huile pour moteur à 2 temps VES Gold Plus (9,5 L [2,5 gal US])
2877887	Huile pour moteur à 2 temps VES Gold Plus (1 L)
2877888	Huile pour moteur à 2 temps VES Gold Plus (4 L)
Lubrifiants pour carter de chaîne	
2873105	Lubrifiant synthétique pour carter de chaîne (0,95 L [1 pte])
2872951	Lubrifiant synthétique pour carter de chaîne (355 mL [12 oz])
Graisse/lubrifiants spécialisés	
2871312	Trousse de pistolet graisseur, toutes saisons Premium (89 mL [3 oz])
2871322	Graisse toutes saisons Premium (cartouche de 89 mL [3 oz])
2871423	Graisse toutes saisons Premium (cartouche de 414 mL [14 oz])
2871329	Graisse diélectrique (Nyogel™)
Liquide de refroidissement	
2871323	Antigel pré-mélangé 60/40 (3,8 L [1 gal US])
2871534	Antigel pré-mélangé 60/40 (0,95 L [1 pte])
Additifs/divers	
2871326	Traitement de carburant Carbon Clean Plus
2870652	Stabilisateur de carburant
2872189	Liquide de freins DOT 4
2872893	Dégraissant pour moteur
2870505	Isopropyle
2872889	Nettoyeur pour freins et embrayage
2872890	Produit nettoyant de carburateur et corps de papillon
2878018	Lubrifiant en vaporisateur pour filets d'amortisseur

Dépannage du moteur

À moins d'avoir de l'expérience et une formation en réparation de moteur à deux temps, consultez votre concessionnaire si des problèmes techniques surgissent.

Problème	Cause probable	Solution
Régime erratique du moteur lors de l'accélération ou avec des charges variées	Coincement de l'embrayage à poulie menante	• CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
	Mauvais fonctionnement de l'embrayage à poulie menée	• CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
Engagement difficile de l'embrayage à poulie menante	Courroie d'entraînement usée ou trop étroite	• Remplacez la courroie d'entraînement.
	Jeu excessif entre la courroie et la demi-poulie	• CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
Retournement de la courroie d'entraînement	Mauvaise courroie pour l'application	• Remplacez la courroie d'entraînement.
	Alignement de l'embrayage non-conforme aux spécifications	• CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
	Support de montage du moteur cassé ou desserré	• Inspectez et remplacez. CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
La motoneige n'avance pas.	Embrayage coincé	• Vérifiez si la courroie est tendue ou si le ressort est cassé. CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
	Chenille coincée	<ul style="list-style-type: none"> • Corps étranger coincé ou glissière fondue sur les attaches de chenille à cause d'un manque de lubrification. • La chenille peut être prise dans la glace ou gelée au sol.
	Chaîne ou pignon du carter de chaîne coincé ou cassé	• La chaîne est lâche ou cassée ou le tendeur de chaîne est lâche. CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

DÉPANNAGE

Dépannage du moteur

Problème	Cause probable	Solution
Bruit produit par le système d'entraînement	Composants de l'embrayage à poulie menante cassée	• CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
	Défectuosité du palier/carter de chaîne, arbre secondaire ou arbre d'entraînement avant	• CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
	Régions usées sur la courroie d'entraînement	• Inspectez et remplacez au besoin.
	Chaîne d'entraînement lâche	• Inspectez et réglez (ou remplacez).
	Chaîne d'entraînement usée, dents des pignons cassés	• CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
Rendement inadéquat à bas régime	Courroie d'entraînement usée	• Inspectez et remplacez au besoin.
	Jeu excessif entre la courroie et la demi-poulie	• CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
	Embrayage grippé	• CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
	Carburant de mauvaise qualité	• Utilisez un carburant d'indice d'octane de 87 à 91 (ou plus).
Le moteur ne tourne pas.	Moteur grippé	• CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE. Un grippage est causé par une lubrification insuffisante, une alimentation inadéquate en carburant, des pièces cassées ou un refroidissement inadéquat.
	Blocage hydrostatique	• Du carburant s'est infiltré dans le carter pendant que le véhicule était à la verticale ou transporté. CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE pour corriger le problème. Enlevez le bouchon du carter inférieur pour une vidange d'urgence.

Dépannage du moteur

Problème	Cause probable	Solution
Le moteur tourne, mais ne démarre pas.	Allumage défectueux	<ul style="list-style-type: none"> • Installez de nouvelles bougies. Si le moteur refuse toujours de démarrer, vérifiez s'il y a des étincelles. S'il n'y a aucune étincelle, CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
	Aucun carburant au moteur	<ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous que le robinet de carburant est ouvert. • Assurez-vous qu'il y a du carburant dans le réservoir de carburant. • Glace possible dans la conduite, le filtre ou la pompe de carburant. Ajoutez d'isopropanol au système d'alimentation. • CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
	Faible compression du moteur	<ul style="list-style-type: none"> • Cela est signe d'un problème de moteur important qui doit être corrigé avant l'utilisation. CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
Le moteur manque de puissance.	Bougies encrassées ou défectueuses	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacez les bougies.
	Filtre à carburant (perte de puissance à régime élevé)	<ul style="list-style-type: none"> • CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
	Filtre à carburant ou filtre du tube d'aspiration du carburant obstrué	<ul style="list-style-type: none"> • CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
	Embrayage incorrect	<ul style="list-style-type: none"> • CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
Le moteur fait continuellement des retours de flammes.	Bougies défectueuses	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacez les bougies.
	Système d'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Saleté ou glace possible dans le système d'alimentation (vous devez ajouter un antigel au carburant sans l'éthanol en tout temps pour empêcher le gel de la conduite de carburant).
	Jeu de la commande d'accélérateur incorrect ou commutateur défectueux	<ul style="list-style-type: none"> • CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
Le moteur exige plus d'efforts que la normale pour démarrer.	Carburant de mauvaise qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacez par du carburant d'hiver frais.
	Quantité insuffisante de carburant acheminée au moteur	<ul style="list-style-type: none"> • CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.
	Filtre à carburant ou filtre du tube d'aspiration du carburant obstrué	<ul style="list-style-type: none"> • CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

DÉPANNAGE

Dépannage de la suspension

Problème	Solution
La suspension arrière talonne trop facilement.	<ul style="list-style-type: none">• Consultez les renseignements sur le réglage de la suspension commençant à la page 48.• Modifiez les soupapes de l'amortisseur de chenille arrière (consultez votre concessionnaire).
La randonnée est trop rigide à l'arrière.	<ul style="list-style-type: none">• Consultez les renseignements sur le réglage de la suspension commençant à la page 48.• Vérifiez si des arbres de suspension sont grippés et graissez tous les points de pivotement.
Transfert de poids trop important lors de la montée d'une pente.	<ul style="list-style-type: none">• Consultez les renseignements sur le réglage de la suspension commençant à la page 48.
Transfert de poids insuffisant lors de la montée d'une pente.	<ul style="list-style-type: none">• Consultez les renseignements sur le réglage de la suspension commençant à la page 48.
Oscillation d'un côté à l'autre de la motoneige	<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez l'alignement des skis (consultez la page 106).• Assurez-vous que les axes et toutes les pièces de la direction tournent librement.• Vérifiez si l'ensemble de la direction présente un jeu excessif (consultez votre concessionnaire).• Assurez-vous que les lisses sont droites sur les skis.
L'avant de la motoneige pousse.	<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez si les lisses sont usées.• Vérifiez si les arbres de la suspension avant et les composants de la direction sont grippés, graissez tous les points de pivotement (soulevez l'avant de la motoneige).• Augmentez la précharge des ressorts de l'IFS (le cas échéant) (consultez la page 52).
La direction est lourde.	<ul style="list-style-type: none">• Assurez-vous que les axes et toutes les pièces de la direction tournent librement.• Vérifiez l'alignement des skis (consultez la page 106).• Vérifiez si les lisses et les skis sont endommagés.

Dépannage de la courroie d'entraînement

Diagnostic d'usure/surchauffe de la courroie

Causes	Solutions
Conduire à régime bas	<ul style="list-style-type: none">• Conduisez à un régime plus élevé. Démultipliez l'embrayage de la motoneige. Vérifiez le fléchissement de la courroie.
Réchauffage insuffisant	<ul style="list-style-type: none">• Réchauffez le moteur pendant au moins cinq minutes. Enlevez la courroie d'entraînement par temps extrêmement froid et réchauffez-la. Décollez la neige de la motoneige.
Remorquage à régime bas	<ul style="list-style-type: none">• Ne remorquez pas en neige profonde. Commandez l'accélérateur d'une manière rapide et agressive pour engager l'embrayage.
Conduite à régime élevé et basse vitesse (8 000 tr/min /16 km/h [10 mi/h])	<ul style="list-style-type: none">• Utilisez un rapport moins élevé. Réduisez le régime. Évitez de conduire lorsque la température ambiante est élevée. Vérifiez s'il y a une infiltration de neige.
Accumulation de neige et de glace entre la chenille et le tunnel.	<ul style="list-style-type: none">• Réchauffez le moteur pendant au moins cinq minutes. Enlevez la courroie d'entraînement par temps extrêmement froid et réchauffez-la. Décollez la neige de la motoneige.
Mauvais fonctionnement du moteur	<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez si les bougies ne sont pas encrassées ou s'il n'y a pas d'eau, de glace ou de saleté dans le réservoir ou les conduites de carburant.
Transport de la motoneige sur une remorque	<ul style="list-style-type: none">• Les skis peuvent s'encaster sur la remorque et empêcher la transmission de fonctionner correctement. Adoptez une vitesse assez grande pour que la motoneige grimpe complètement sur la remorque. Poussez et tirez sur la motoneige pour terminer le chargement, si nécessaire.
Mauvais fonctionnement de l'embrayage	<ul style="list-style-type: none">• Inspectez les pièces de l'embrayage. Consultez votre concessionnaire.
Engagement lent et facile de l'embrayage	<ul style="list-style-type: none">• Commandez l'accélérateur d'une manière rapide et agressive pour engager l'embrayage.

GARANTIE

Entretien et garantie

Pour obtenir de l'aide concernant la garantie et les réparations

Veillez lire et comprendre les renseignements sur les réparations et la garantie POLARIS fournis dans le présent manuel. Communiquez avec votre concessionnaire POLARIS concernant les pièces de rechange, les réparations ou la garantie. Votre concessionnaire est tenu continuellement informé des changements, modifications et conseils relatifs à l'entretien des motoneiges, lesquels peuvent remplacer certains renseignements donnés dans le présent manuel. Votre concessionnaire connaît bien les politiques et les procédures de POLARIS et se fera un plaisir de vous aider.

Lorsque vous communiquez avec nous au sujet des pièces, des réparations ou de la garantie, veuillez toujours fournir les renseignements suivants :

1. Numéro de série
2. Numéro de modèle
3. Nom du concessionnaire
4. Date d'achat
5. Détails concernant le problème du véhicule
6. Durée et état du fonctionnement
7. Correspondance antérieure

Notez les numéros d'identification de votre motoneige et de son moteur sur la page prévue à cet effet au début de votre Manuel d'utilisation.

Service à la clientèle de POLARIS

États-Unis : 1-888-704-5290

Canada : 204-925-7100

Entretien et garantie Système antivol POLARIS

Le programme de surveillance du système antivol POLARIS a été conçu pour aider les propriétaires d'une motoneige enregistrée à retrouver leur véhicule volé.

Administration

1. Le propriétaire de la motoneige POLARIS signale le vol.
 - A. En plus d'aviser les représentants appropriés des forces de l'ordre, le propriétaire doit appeler le Service à la clientèle de POLARIS.
 - B. Le propriétaire doit indiquer son nom, son adresse, son numéro de téléphone, ainsi que les numéros de modèle et de série du véhicule volé.
2. Le service de garantie de POLARIS fournit chaque mois à tous les établissements concessionnaires une liste à jour de tous les véhicules volés afin de mieux surveiller les vols.
3. Le service de garantie de POLARIS prévient le bon propriétaire lorsqu'un véhicule a été retrouvé.

GARANTIE

Garantie limitée

POLARIS Sales Inc., 2100, Highway 55, Medina, Minnesota, 55340, É.-U., accorde sur toutes les pièces de la motoneige POLARIS une GARANTIE LIMITÉE D'UN AN contre tout vice de matières ou de fabrication. Cette garantie couvre le coût des pièces et de la main-d'œuvre pour les réparations ou le remplacement des pièces défectueuses qui sont couvertes. Elle prend effet à la date d'achat. Elle est transférable à un autre consommateur au cours de la période de garantie par l'entremise d'un concessionnaire POLARIS.

Enregistrement

Au moment de la vente, votre concessionnaire doit remplir le formulaire d'enregistrement de la garantie et le faire parvenir à POLARIS dans les dix jours. Sur réception de ce formulaire, POLARIS effectuera l'enregistrement de la garantie. Aucune vérification d'enregistrement ne sera envoyée à l'acheteur, l'exemplaire du formulaire d'enregistrement attestant du droit à la garantie. Si l'acheteur n'a pas signé l'enregistrement original ni reçu l'exemplaire du client, il devra communiquer avec le concessionnaire immédiatement. **LA MOTONEIGE NE SERA COUVERTE PAR LA GARANTIE QUE SI ELLE A ÉTÉ ENREGISTRÉE AUPRÈS DE POLARIS.**

Il est très important que votre concessionnaire exécute la préparation et l'assemblage initial de votre motoneige afin d'en garantir le bon fonctionnement. La garantie sera invalidée si la motoneige a été achetée dans sa caisse d'expédition ou si elle n'est pas assemblée correctement par le concessionnaire.

Garantie et exclusions

Limitations de la garantie et des recours

Cette garantie exclut toute panne qui n'est pas causée par un vice de matériau ou de fabrication. De plus, la garantie ne couvre pas les dommages accidentels, l'usure normale ni un emploi abusif ou incorrect. La garantie ne couvre pas les motoneiges dont la structure a été modifiée, qui ont été négligées, entretenues de manière irrégulière ou utilisées pour la course ou à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été fabriquées. La garantie ne couvre pas les dommages dus au transport par remorque, à une réparation non autorisée ou à l'utilisation de pièces non approuvées. En outre, cette garantie ne couvre pas les dommages matériels subis par la peinture ou le fini, les fissures de contrainte, les déchirures ou les trous des tissus de rembourrage, la corrosion ou tout défaut des pièces, des composants ou de la motoneige imputable à un incendie, une explosion ou toute autre cause indépendante de la volonté de POLARIS.

Cette garantie ne couvre pas l'utilisation de lubrifiants non autorisés, de produits chimiques ou de carburant non compatibles avec la motoneige.

En cas d'inobservation de la présente garantie, le seul recours de l'acheteur sera la réparation ou le remplacement, au choix exclusif de POLARIS, de toute pièce, de tout composant ou de tout produit défectueux. **LES RECOURS ÉNONCÉS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE SONT LES SEULS OFFERTS À QUICONQUE EN CAS DE RUPTURE DE LA GARANTIE. POLARIS N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ ENVERS QUICONQUE POUR LES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT COUVERTS PAR TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE OU RÉSULTANT DE TOUT AUTRE CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UN USAGE ABUSIF QUEL QU'IL SOIT. CETTE EXCLUSION DES DOMMAGES ACCESSOIRES, INDIRECTS OU PARTICULIERS EST INDÉPENDANTE DE TOUTE CONCLUSION À L'EFFET QUE LE RECOURS EXCLUSIF A MANQUÉ À SON OBJECTIF ESSENTIEL ET ELLE DEVRA LUI SURVIVRE.** Certains états et provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou des garanties implicites; il est possible que les limitations ou les exclusions précitées ne s'appliquent pas à votre situation si elles sont incompatibles avec les lois en vigueur.

Limitations de la garantie et des recours

LA DURÉE DE TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES (Y COMPRIS, MAIS NE SE LIMITANT PAS AUX GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER) EST LIMITÉE À LA PÉRIODE DE GARANTIE D'UN AN. DE PLUS, POLARIS DÉCLINE TOUTE GARANTIE EXPLICITE NON STIPULÉE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE. Certains états et provinces ne permettent aucune limitation de durée d'une garantie implicite; il est possible que la limitation ci-dessus ne s'applique pas à une situation si elle est incompatible avec les lois en vigueur.

Garanties promotionnelles

Des garanties promotionnelles sont parfois offertes par POLARIS. Ces garanties peuvent être, de façon non limitée :

- Couverture prolongée de deux ans du moteur
- Couverture de deux ans du groupe motopropulseur
- Contrat d'entretien prolongé

Veillez contacter un concessionnaire POLARIS agréé pour de plus amples renseignements si vous avez sélectionné un type de garantie prolongée faisant partie d'un programme de vente au détail POLARIS.

Pour faire effectuer des réparations sous garantie

Si votre motoneige exige des réparations sous garantie, vous devez l'amener à un concessionnaire POLARIS accrédité pour la faire réparer. Lors de toute demande de réparations sous garantie, présentez la copie de l'enregistrement de garantie à votre concessionnaire. (Le coût du transport aller-retour chez le concessionnaire est à la charge du CLIENT.) POLARIS vous recommande de faire appel au concessionnaire qui vous a vendu la motoneige; cependant, vous pouvez vous adresser à n'importe quel concessionnaire POLARIS pour faire effectuer des réparations sous garantie.

Prière de consulter votre concessionnaire pour tout problème relatif à la garantie. Votre concessionnaire communiquera avec le personnel de POLARIS concerné, le cas échéant.

Cette garantie donne à l'acheteur des droits spécifiques, et il se peut qu'il bénéficie d'autres droits variant selon les lois en vigueur.

Si l'une des conditions précitées devait être invalidée en raison des lois en vigueur, toutes les autres conditions concernant la garantie resteraient valides.

Huile moteur

1. Le mélange des marques d'huile ou l'utilisation d'une huile non recommandée peut causer des dommages au moteur. Nous recommandons une huile moteur POLARIS.
2. Les dommages dus à l'utilisation de lubrifiants non recommandés peuvent ne pas être couverts par la garantie.

GARANTIE

Conditions et exclusions

Le produit ne peut être couvert par la garantie que s'il a été dûment réglé et essayé par un concessionnaire agréé POLARIS (le cas échéant). Si aucun concessionnaire n'a effectué soit l'inspection voulue avant livraison du véhicule, soit les travaux selon les bulletins de service qui s'appliquent ou n'a pas demandé au client de signer le formulaire d'inspection avant livraison (PDI), il peut y avoir annulation pure et simple de la garantie. À défaut de pouvoir produire sur demande les preuves que l'entretien périodique exigé a bien été effectué, le client peut se voir refuser toute réclamation au titre de la garantie. Il est fortement recommandé d'utiliser les produits POLARIS indiqués pour la lubrification et l'entretien selon les consignes du Manuel d'utilisation. Les dommages dus à l'utilisation de produits non recommandés pendant la période de garantie peuvent ne pas être couverts par cette garantie.

La garantie ne s'applique pas aux pièces en contact avec des surfaces de frottement, soumises à des contraintes, ou encore exposées aux intempéries et/ou à la contamination. Les éléments suivants sont exclus de la garantie lorsque l'anomalie détectée résulte de l'usure ou n'est pas reliée directement à un défaut :

Skis	Tiges d'usure de skis
Chenilles	Glissières
Pièces de la suspension	Surfaces finies et non finies
Composants des freins	Composants du carburateur et du corps de papillon
Composants du siège	Composants de moteur
Composants d'embrayage	Courroies d'entraînement
Composants de la direction	Composants hydrauliques
Batteries	Disjoncteurs/fusibles
Ampoules/feux scellés	Composants électroniques
Roues libres	

La garantie ne s'applique qu'au produit et ne couvre pas les pertes à titre personnel. Certains articles sont considérés comme « consommables » : cela signifie qu'on les utilise lors de l'entretien normal ou lors d'une réparation. Les articles suivants sont exclus de la garantie en cas de réclamation à ce titre :

Bougies	Lubrifiants comme l'huile, la graisse, etc.
Filtres	Batteries (à moins qu'elles ne soient défectueuses)
Carburant	Dommages nuisant à l'esthétique/réparation
Produits d'étanchéité	Liquides de refroidissement
Frais d'hôtel	Repas
Frais de remorquage	Frais d'expédition/de manutention
Kilométrage	Livraison et ramassage du produit
Locations/perte d'usage du produit	Vacances perdues/temps personnel

Cette garantie ne couvre pas non plus les pannes résultant d'une mauvaise lubrification, d'un mauvais réglage de l'allumage, de l'usage d'un carburant inadéquat; des imperfections de surface dues à des contraintes externes, de la chaleur, du froid ou de la contamination; d'un erreur du conducteur ou d'un abus dans l'utilisation; d'un mauvais alignement de composant, d'une tension, d'un réglage ou d'une correction d'altitude incorrects; d'une défaillance due à l'absorption/la contamination de la neige, de l'eau, de la saleté ou d'un autre corps étranger; d'un mauvais entretien; d'une modification des composants; de l'usage des composants obtenus sur le marché des pièces d'occasion entraînant une défaillance; de réparations non autorisées; de réparations effectuées après l'expiration de la période de garantie ou par un centre de réparation non agréé; de l'utilisation du produit lors d'une compétition ou dans un but commercial. La garantie ne s'appliquera pas à un produit endommagé suite à un usage abusif, un accident, un incendie ou toute autre cause non considérée comme étant un défaut de matériau ou de fabrication.

Véhicules exportés

SAUF LORSQUE LA LOI L'EXIGE EXPLICITEMENT, CE VÉHICULE N'EST COUVERT NI PAR UNE GARANTIE, NI PAR UN BULLETIN DE SERVICE, S'IL EST VENDU À L'EXTÉRIEUR DU PAYS DANS LEQUEL LE CONCESSIONNAIRE EST AUTORISÉ À VENDRE.

Cette politique ne s'applique pas aux véhicules ayant fait l'objet d'une autorisation à l'exportation par POLARIS Industries. Les concessionnaires ne peuvent pas donner d'autorisation à l'exportation. Consultez un concessionnaire agréé si vous avez des questions concernant la garantie ou les bulletins de service de ce véhicule.

Cette politique ne s'applique pas aux véhicules enregistrés au nom des représentants du gouvernement ou des militaires affectés à l'extérieur du pays dans lequel le concessionnaire est autorisé à vendre.

Cette politique ne s'applique pas aux bulletins de sécurité.

Comment faire exécuter un entretien ou des réparations

Dans le pays où votre véhicule a été acheté :

Les réparations au titre de la garantie ou reliées à un bulletin de service doivent être effectuées par un concessionnaire agréé POLARIS. Si vous déménagez ou vous vous déplacez dans le pays dans lequel votre véhicule a été acheté, vous pouvez faire faire les réparations au titre de la garantie ou reliées à un bulletin de service par tout concessionnaire agréé POLARIS qui vend des véhicules de la même gamme que le vôtre.

À l'extérieur du pays où le véhicule a été acheté :

Si vous voyagez temporairement à l'extérieur du pays où votre véhicule a été acheté, amenez ce dernier chez un concessionnaire agréé POLARIS. Vous devez présenter la pièce d'identification, avec photo, provenant du pays du concessionnaire agréé qui vous a vendu le véhicule pour démontrer votre preuve de résidence. Après vérification de votre lieu de résidence, le concessionnaire aura l'autorisation d'effectuer les réparations au titre de la garantie.

Si vous déménagez :

Si vous déménagez dans un autre pays, assurez-vous de communiquer avec le Service à la clientèle de POLARIS et l'administration des douanes du pays de destination avant de partir. Les règles d'importation de véhicules diffèrent énormément d'un pays à l'autre. On pourrait vous demander de présenter les documents confirmant votre déménagement à POLARIS Industries afin que vous puissiez conserver votre garantie. On pourrait exiger que vous demandiez à POLARIS Industries la documentation nécessaire à l'enregistrement de votre véhicule dans votre nouveau pays. Vous devriez enregistrer la garantie de votre véhicule chez un concessionnaire POLARIS local dans votre nouveau pays immédiatement après votre déménagement afin de conserver votre couverture au titre de la garantie et de continuer à recevoir l'information et les avis concernant la sécurité de votre véhicule.

GARANTIE

Comment faire exécuter un entretien ou des réparations

Véhicule acheté d'un particulier :

Lorsque vous achetez un produit POLARIS d'un particulier à l'extérieur du pays dans lequel le véhicule a été acheté à l'origine, la couverture au titre de la garantie s'annule. Vous devez malgré tout enregistrer la garantie de votre véhicule sous votre nom et adresse chez un concessionnaire POLARIS local dans votre pays afin de continuer à recevoir l'information et les avis concernant la sécurité de votre véhicule.

Avis

Si votre véhicule est enregistré à l'extérieur du pays dans lequel il a été acheté, et que vous n'avez pas suivi la procédure ci-dessus, votre véhicule n'est plus admissible à la couverture au titre de la garantie, ni à une quelconque protection relevant des bulletins de service, autre qu'un bulletin de *sécurité*. (Les véhicules enregistrés au nom des représentants du gouvernement ou des militaires affectés à l'extérieur du pays dans lequel ces véhicules ont été achetés continueront à être couverts par la garantie de base.)

Si vous avez des questions, téléphonez au Service à la clientèle de POLARIS (consultez la page 116).

Garantie limitée de conformité aux règlements sur les émissions de l'agence américaine de protection de l'environnement

Cette garantie limitée sur les émissions vient s'ajouter à la garantie limitée standard de POLARIS sur votre véhicule. POLARIS Industries Inc. garantit qu'au moment de l'achat initial, ce véhicule certifié pour le contrôle des émissions est conçu, construit et équipé pour être conforme aux normes de contrôle des émissions de l'agence américaine de protection de l'environnement. POLARIS garantit le véhicule contre tout vice de matériau ou de fabrication pouvant causer la non-conformité à ces règlements.

La période de garantie pour ce véhicule certifié pour le contrôle des émissions débute à la date d'achat initial du véhicule et prend fin après 200 heures d'utilisation du moteur, 4 000 km (2 485 mi) de conduite du véhicule ou au 30^e mois civil suivant l'achat, selon la première occurrence.

Cette garantie limitée sur les émissions couvre les composants dont la défectuosité augmente les émissions réglementées du véhicule et couvre les composants des systèmes dont le seul but consiste à contrôler les émissions. La responsabilité de remplacer ou de réparer d'autres composants non couverts par cette garantie revient au propriétaire de la motoneige. Cette garantie limitée sur les émissions ne couvre pas les composants dont la défectuosité n'augmente pas les émissions réglementées du véhicule.

En ce qui concerne les émissions d'échappement, les composants reliés aux émissions comprennent toutes les pièces du moteur associées aux systèmes suivants :

- Système d'induction d'air
- Système d'alimentation
- Système d'allumage
- Système de recirculation des gaz d'échappement

Les pièces suivantes sont aussi considérées comme étant des composants reliés aux émissions d'échappement :

- Appareils de traitement secondaire
- Soupapes de ventilation du carter
- Capteurs
- Bloc de commande électronique

Les pièces suivantes sont considérées comme étant des composants reliés aux émissions par évaporation :

- Réservoir de carburant
- Bouchon de réservoir à carburant
- Conduite de carburant
- Raccords de la conduite de carburant
- Brides*
- Soupape de décharge de pression*
- Soupape de commande*
- Solénoïdes de commande*
- Commandes électroniques*
- Membranes de contrôle du vide*
- Câbles de commande*
- Timoneries de commande*
- Soupapes de purge
- Tuyaux de vapeur
- Séparateur de liquide/vapeur
- Réservoir à charbon actif
- Supports de réservoir
- Connecteur d'orifice de purge du carburateur

*Tel que relié au système de contrôle des émissions par évaporation.

GARANTIE

Garantie limitée de conformité aux règlements sur les émissions de l'agence américaine de protection de l'environnement

En cas d'inobservation de la présente garantie limitée, le seul recours de l'acheteur sera la réparation ou le remplacement, au choix exclusif de POLARIS, de toute pièce, de tout composant ou de tout produit défectueux. LES RECOURS ÉNONCÉS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE SONT LES SEULS OFFERTS À QUICONQUE EN CAS DE RUPTURE DE LA GARANTIE. POLARIS N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ ENVERS QUICONQUE POUR LES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT COUVERTS PAR TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE OU RÉSULTANT DE TOUT AUTRE CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UN USAGE ABUSIF QUEL QU'IL SOIT. CETTE EXCLUSION DES DOMMAGES ACCESSOIRES, INDIRECTS OU PARTICULIERS EST INDÉPENDANTE DE TOUTE CONCLUSION À L'EFFET QUE LE RECOURS EXCLUSIF A MANQUÉ À SON OBJECTIF ESSENTIEL ET ELLE DEVRA LUI SURVIVRE.

LA DURÉE DE TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES (Y COMPRIS TOUTES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER) EST LIMITÉE À LA PÉRIODE DE GARANTIE DÉCRITE DANS LES PRÉSENTES. POLARIS DÉCLINE TOUTE GARANTIE EXPLICITE NON STIPULÉE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE. Certains états ou certaines provinces ne permettent aucune limitation de durée d'une garantie implicite. Il est possible que la limitation ci-dessus ne s'applique pas à une situation si elle est incompatible avec les lois en vigueur.

La garantie limitée exclut toute panne qui n'est pas causée par un vice de matériau ou de fabrication. Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages accidentels, ni ceux dus à un emploi abusif ou à une maniabilité, un entretien ou un usage incorrects. Cette garantie limitée ne couvre pas non plus un moteur dont la structure a été modifiée ou quand la motoneige a été utilisée dans une compétition. Également, cette garantie limitée ne couvre pas les dommages physiques, la corrosion ou les défauts dus à un incendie, une explosion ou à toute autre cause indépendante de la volonté de POLARIS.

Les propriétaires sont responsables d'effectuer l'entretien prévu indiqué dans le Manuel d'utilisation. POLARIS peut refuser des réclamations au titre de la garantie pour des défaillances causées par un entretien ou un usage inapproprié de la part du propriétaire ou du conducteur ou par un accident pour lequel POLARIS n'a aucune responsabilité ou par une catastrophe naturelle.

Tout atelier de réparation reconnu ou toute personne qualifiée peut faire l'entretien, remplacer ou réparer les appareils ou systèmes de contrôle d'émissions sur votre motoneige. POLARIS vous recommande de communiquer avec un concessionnaire agréé POLARIS pour l'entretien requis de votre motoneige. POLARIS vous recommande aussi d'utiliser seulement les pièces Pure POLARIS. L'offre de pièces qui réduisent l'efficacité du système de contrôle d'émissions de la part d'un fournisseur du marché de pièces de rechange constitue un abus potentiel de la loi sur l'assainissement de l'air. L'altération non autorisée du système de contrôle d'émissions est interdite par la loi fédérale.

En cas de questions concernant les droits et les responsabilités relevant de la garantie, consultez le service de la garantie POLARIS au 1-888-704-5290.

REGISTRE D'ENTRETIEN

Présentez cette section de votre manuel à votre concessionnaire chaque fois que vous faites réparer votre motoneige. Cela vous permettra, ainsi qu'aux futurs propriétaires, de tenir à jour un registre des réparations et de l'entretien effectués sur la motoneige.

DATE	km (mi)	TECHNICIEN	ENTRETIEN EFFECTUÉ/COMMENTAIRES
	240 km (150 mi)		
	800 km (500 mi)		
	1 600 km (1 000 mi)		
	3 200 km (2 000 mi)		

INDEX

A

- Accès au capot/panneau latéral 79
- Accessoires 28
- Accumulation de neige et de glace . 16
- Affichage de vitesse 36
- Affichage métrique/impérial 38
- Alignement des skis 106
- Amortissement de compression
de l'amortisseur 51
- Angle du guidon 53
- Antigels pour système
d'alimentation 66
- Arrêt d'urgence 72
- Avalanches 15
- Avant la conduite, inspection
de la suspension 55
- Avertissement concernant
la marche arrière 22
- Avertissement concernant
le carburant 65
- Avertissement concernant
le passager 22
- Avertissement de l'embrayage 21
- Avertissement de la chenille 23
- Avertissement de surface chaude . . . 23
- Avertissement du bouchon
à pression 21
- Avertissement sur
le fonctionnement 24-25

B

- Bloc-instruments 32-47
- Bougies 84-85
- Bruit 6

C

- Capot et panneau latéral, fixations . . 59
- Carburant 65
- Centre d'information de bord . . . 34-47
- Changement de fluide**
Liquide de refroidissement . . . 88
- Chenille**
 - Alignement 104
 - Inspection 101
 - Lubrification 101
 - Tension 102-103
- Codes d'affichage
de diagnostic 46-47
- Commande d'accélérateur 69

C

- Commandes et tringlerie, entretien
pour l'entreposage 109
- Commutateurs**
 - Arrêt du moteur 68
 - Boutons de mode/sélection 32
 - Commutateur de mode/
réglage 32
 - Interrupteur de sécurité
de l'accélérateur 68
- Conditions de neige inadéquates . . . 16
- Conducteurs handicapés 12
- Conduite responsable 19
- Conduite sur surfaces glissantes . . . 16
- Conduite sur un parcours
montagneux 17
- Conduites d'huile 86
- Conduites de carburant 83
- Connexions électriques, entretien
pour l'entreposage 109
- Courroie d'entraînement 18

D

- Décalage d'alignement de
l'embrayage 96
- Démarrage du moteur 61
- Démarrage par temps froid 18

Dépannage

- Courroie d'entraînement 115
- Moteur 111-113
- Suspension 114
- Descente de pente 17
- Dispositif de verrouillage du levier
de frein de stationnement 58

E

- Entreposage quotidien 73
- Entreposage, outils 28
- Entretien de la chenille 101-104
- Entretien des chenilles
pour l'entreposage 109
- État de la courroie d'entraînement . . 97
- État des bougies 85
- Étiquettes de sécurité 21-24

F

- Facteur de refroidissement éolien . . . 20
- Feux** 95
 - Feu arrière/feu d'arrêt 95
 - Remplacement du phare 95

F

Filtre à carburant	83
Filtre à huile	86
Filtres d'admission	83
Fixations de panneau latéral	59
Fixations du capot	59
Fléchissement de la courroie d'entraînement	98
Fonction de reprise	37
Fonctionnement dans la neige profonde	16
Fonctionnement de la marche arrière	70-71
Freins	57, 92-94
Composants	92
Course du levier	92
Inspection	92
Liquide de freins	93
Purge du système	94

G

Garantie limitée sur le contrôle des émissions, É.-U.	123-124
Garantie, enregistrement	118

H

Huile pour carter de chaîne	81
---------------------------------------	----

I

Impérial/métrique, affichage	38
Informations de contrôle d'émissions	74
Inspection de l'interrupteur de sécurité de l'accélérateur	56
Inspection de la chenille	59
Inspection de la commande d'accélérateur	56
Inspection de la corde du lanceur à rappel	59
Inspection de la course du levier de frein	57
Inspection de la direction	105
Inspection de la suspension avant la conduite	55
Inspection des bougies	85
Inspection du système de direction	59
Inspection, avant la conduite	54
Installation de la courroie d'entraînement	100
Interrupteur de sécurité de l'accélérateur	68

L

Liquide de refroidissement	87
Lisses de ski	107
Liste de vérification avant la conduite	54
Lubrification	80-82
Suspension arrière	80
Lubrification du palier de l'arbre d'entraînement	82

M

Maniabilité	18
Mise au point	108
Mode d'affichage de diagnostic	45
Moteur, redémarrage	61
Moteur, surchauffe	88
Mots de signalisation	8

N

Nettoyage/conservation pour l'entreposage	108
Niveau d'huile	
Carter de chaîne	81
Niveau d'injection d'huile	67
Niveau de liquide	
Carter de chaîne	81
Liquide de freins	93
Liquide de refroidissement	87
Nombre de places	13
Numéros d'identification du véhicule	7

P

Période de rodage	62-63
Pollution de l'air	6
Pompe à carburant	83
Position de conduite	10
Position du guidon	53
Précharge du ressort	52
Prémélange du carburant (remplissage initial)	62
Préparation de survie	12
Procédures d'entreposage, saisonnier/prolongé	108-109
Produits et numéros de pièce Polaris	110
Programme d'entretien	75
Protection de l'environnement	6
Protection du moteur pour l'entreposage	109

INDEX

R

Rangement, charge	28
Réchauffage de la chenille	64
Recommandation concernant le carburant	65
Recommandations concernant l'huile	62
Recommandations concernant les bougies	84
Recommandations d'entretien	9
Redémarrage du moteur	61
Refroidissement de la glissière et de la chenille	64
Réglage de la courroie d'entraînement	98
Réglage de la suspension	48-52
Réglage de la suspension, réglage de précision	50
Réglage du phare	28
Réglages du guidon	53
Remorquage	73
Remplacement de l'ampoule du phare	95
Remplacement du feu arrière et du feu de freinage	95
Résistance de carburant	29
Retrait de la courroie d'entraînement	99
Rodage de la courroie d'entraînement	63
Rodage du moteur	62-63

S

Sécurité concernant la chenille	10
Sécurité concernant le moteur	10
Sécurité d'embrayage	18
Sécurité du conducteur	8-20
Sensibilisation du conducteur	14
Service à la clientèle	116
Silencieux d'admission	18
Surchauffe du moteur	88
Symboles de sécurité	8

S

Système d'échappement	90
Système d'embrayage	96-100
Système d'entraînement/ d'embrayage, entretien pour l'entreposage	109
Système d'injection d'huile	63
Système de direction	105-107
Système de refroidissement	87-89
Système de refroidissement, purge	89
Système de refroidissement, vidange	88

T

Tableau des intervalles d'entretien	76-78
Technologie d'élimination des détonations (DET)	30-31
Témoins lumineux	33
Tension de la courroie d'entraînement	91
Transport de la motoneige	108
Trousse d'outils	28

U

Usure de la lisse	107
-------------------	-----

V

Vêtements de conduite	11
Vidange d'huile Carter de chaîne	81
Vidange de liquide Carter de chaîne	81
Vitesse	13

Z

Zone d'affichage de l'information	36
Zone d'affichage du compteur kilométrique/heures de fonctionnement du moteur	37



Le texte est imprimé sur du papier recyclé à 100 % contenant 40 % de déchets après consommation.



POLARIS
L'évasion plein air

Pour le concessionnaire le plus
proche, composez le 1-800-POLARIS,
ou visitez www.polarisindustries.com.
Polaris Sales Inc.
2100 Hwy. 55, Medina, MN 55340 É.-U.
Téléphone 1-888-704-5290
N° de pièce 9923345-FR, rév. 01
Imprimé au Canada

